

*Ressources humaines  
et financières du DIP*

EDITION 2002

**DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (DIP)**

**SERVICE DE LA RECHERCHE EN ÉDUCATION (SRED)**

**&**

**SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS (SAFS)**

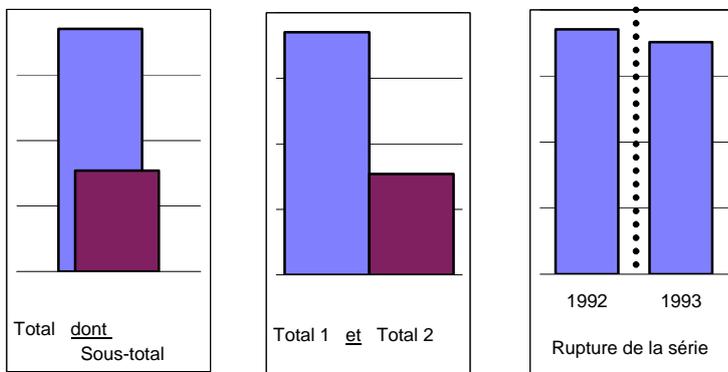
**GENÈVE**

Août 2002

## Symboles

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- . . . donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition

## Conventions graphiques



Les parties 1 et 3 ont été réalisées par Pierre-Alain Wassmer (SRED), la partie 2 par Claude-Alain Baertschi (SAFs).

Ce document a été réalisé en collaboration avec le Groupe des indicateurs de ressources (GIR) du Département de l'instruction publique de l'Etat de Genève. Font partie de ce groupe :

Michel Ramuz, SAFs, co-président ; Norberto Bottani, SRED, co-président ; Claude-Alain Baertschi, SAFs ; Pierre Berthet, CTI ; Pascal Cirlini, DGPO ; Michel Clavel, Office du personnel de l'Etat ; Maurice Dandelot, DEP ; Huong Do Duc, OJ ; François Grin, SRED ; Martin Kasser, DGHEs ; Alexandre Lundgren, DGCO ; Patrick Mosetti, OOFp ; Daniel Pilly, CEPSPE ; Sophie Rossillion Damary, Université ; Pierre-Alain Wassmer, SRED ; Frédéric Wittwer, Secrétariat général.

Edition : Narain Jagasia (SRED).

## Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>I. RESSOURCES GLOBALES DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE À GENÈVE</b>	<b>7</b>
<b>II. RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES PAR ÉLÈVE</b>	<b>23</b>
<b>III. RESSOURCES PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT</b>	<b>37</b>
<b>Tableaux</b>	<b>45</b>
<b>Annexes</b>	<b>I</b>



## Introduction

Depuis deux ans au moins, on observe des changements dans le climat économique et social à Genève et plus largement alentour, visibles tant dans le marché du travail que dans les finances publiques. Ceux-ci ne sont pas sans effets sur l'évolution du système éducatif et particulièrement sur l'utilisation des ressources du Département de l'instruction publique.

C'est ce que montre l'*Edition 2002* de la publication *Ressources humaines et financières du DIP* pour les dépenses, dont l'évolution suit mieux la progression des effectifs d'élèves, mais aussi pour le personnel éducatif, qui représente le principal facteur de réussite dans un domaine où difficultés et défis ne manquent pas.

Cette cinquième édition n'a pas changé dans ses fondements et les tableaux statistiques, qui sont la matière première du travail d'information, constituent toujours une partie importante de ce document. Les trois parties de présentation et d'analyse des données ont été réorganisées pour permettre une meilleure lecture ; en particulier, la mise en valeur des résultats par ordre d'enseignement change de forme pour regrouper un maximum d'informations synthétiques consultables d'un coup d'œil.

La partie sur les ressources par élève évolue aussi, de manière à intégrer toute une série de développements réalisés dans l'étude thématique publiée en début d'année sur l'encadrement unitaire<sup>1</sup> et pour profiter des corrections et améliorations effectuées lors de la consultation sur les calculs de coût unitaire l'année passée. Ce travail sur le coût unitaire devrait prochainement déboucher sur la publication d'un document méthodologique de référence pour le Groupe des indicateurs de ressources du DIP.

Le domaine des ressources de l'éducation est largement touché par les grands chantiers entamés depuis quelques temps, au niveau de l'Etat comme la nouvelle comptabilité (CFI) et la gestion des ressources humaines (SIRH), ou à celui du DIP comme la nouvelle base de données scolaire (SIEF) et la gestion prévisionnelle des enseignants (GPE). Les membres du Groupe des indicateurs de ressources sont impliqués de manière importante dans ces travaux, ce qui devrait contribuer à améliorer encore à l'avenir la présente publication.



---

<sup>1</sup> Cf. *Encadrement par élève, année 2000-2001*, SRED et SAFs, 2002.



## I. RESSOURCES GLOBALES DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE À GENÈVE

Dans l'analyse des ressources du Département de l'instruction publique (DIP), un premier regard va vers la situation générale, de manière à avoir un panorama d'ensemble avant d'aller dans le détail des ordres d'enseignement. Les tendances au plan global permettent de situer les évolutions particulières à un niveau plus fin.

Jusqu'à l'année 2000, les données autant financières que de ressources humaines étaient présentées avec l'Université et les Hautes écoles spécialisées, après consolidation sur l'ensemble de la période 1992-2000, afin de rendre possible des comparaisons dans le temps et de suivre des évolutions. Mais le changement du mode de financement de l'Université en 1996 et surtout la création des HES à partir de 1998<sup>1</sup>, ont créé des situations et statuts différents de l'école publique classique, et il est de moins en moins pertinent de rendre compte d'institutions largement autonomes de la même manière qu'il est fait pour les propres institutions du DIP. L'existence de subventions forfaitaires de la part du canton de Genève conjuguée avec des financements externes, parfois complexes comme c'est le cas pour les HES, qui apparaissent sous des formes différentes dans la comptabilité de l'Etat et dans celle de ces institutions empêche la comparaison directe avec, par exemple, l'enseignement primaire ou le cycle d'orientation.

C'est pourquoi dès cette année nous avons choisi de présenter les ressources des institutions du DIP sur l'ensemble de la période 1992-2001, c'est-à-dire 10 ans de données homogènes, et de traiter l'Université et les HES complètement comme des institutions subventionnées. Il ne nous semblait en effet pas justifié de continuer à compléter des dépenses du canton par des dépenses couvertes par des financements intercantonaux ou fédéraux.

Cette option s'explique entre autres par le fait que la comptabilité de l'Université n'a jamais été réellement intégrée à celle de l'Etat et que la seule manière de comparer les données financières sur toute la période – c'est-à-dire de traiter les dépenses de la même manière tout le long de la série – consiste à présenter le solde des dépenses nettes, comme flux financier allant du canton vers l'institution, c'est-à-dire comme une subvention, nette de revenu lié. Pour les données de ressources humaines des problèmes de comptage se posent aussi, notamment à cause de l'intégration ou non de certains types de personnel dans le total des postes occupés, selon des statuts différents de ceux qui existent à l'Etat et qui évoluent dans le temps<sup>2</sup>. Le fait que certains personnels soient payés tout ou partie sur des fonds de recherche relativise l'association de données financières avec des données de ressources humaines.

---

<sup>1</sup> Les HES sont traitées séparément dans les statistiques financières dès 1999, mais leur mise en place est progressive, l'ESBA apparaît en 2001 seulement tandis que la HES-S2 n'est pas encore établie.

<sup>2</sup> On pense en particulier au corps intermédiaire qui intègre de nouveaux types d'assistants, différemment comptabilisés selon l'année.

Les données financières des écoles, services centraux et offices du DIP – ce que nous avons appelé les propres institutions du DIP – ont été consolidées sur la période 1992-2001 en incluant rétroactivement le *Centre horticole de Lullier*, l'*Office d'orientation et de formation professionnelle* et la *Polyclinique universitaire de médecine dentaire* pour les périodes où ces institutions étaient rattachées à d'autres départements (à l'exception des **GRAPHIQUE 1** et **GRAPHIQUE 2**).

Les *frais de bâtiment*, compris dans les imputations internes depuis 1995, ont été rétablis pour la période précédente à partir d'une estimation précise des surfaces de locaux occupés à l'époque. Pour le *Centre horticole de Lullier*, la part des dépenses que représentait ce poste en 1995 a été reportée sur les trois années antérieures pour produire une estimation équivalente.

Pour permettre une meilleure lecture, les chiffres présentés dans ce chapitre sont exprimés en *francs constants*, la valeur de référence étant celle qui se trouve en fin de période. Cela signifie que les résultats 2001 sont à la fois des francs courants et des francs constants. Cette opération permet d'effacer l'effet de l'érosion de la monnaie qui se produit avec le temps, tout en maintenant à leurs niveaux les valeurs des données les plus récentes.

Dans notre démarche, nous avons conservé le principe de présentation des années passées, par *décomposition* successive des dépenses et par *association* de données de dépenses avec des données de personnel ou d'activité ainsi que de niveau de coût de la vie. Une documentation est fournie en annexe et des explications supplémentaires sur la démarche se trouvent dans les versions précédentes de cette publication<sup>3</sup>.



## Niveau d'analyse

La recombinaison statistique des données financières a pour but de permettre une analyse *dans le temps* des ressources attribuées à certaines activités, abstraction faite des changements administratifs ou comptables qui ont eu lieu dans la période prise en compte. Le niveau de l'analyse correspond donc à un certain regroupement d'activités, qui doit rester homogène dans toute la période considérée et apparaître comme pertinent au lecteur d'aujourd'hui.

Du point de vue financier, deux questions se posent d'emblée concernant l'activité de l'Etat dans le domaine de l'éducation : 1) *combien dépense la collectivité pour l'éducation ?* ou, pour être plus précis, quel est l'engagement financier de la composante de la collectivité qu'est l'Etat cantonal en faveur de l'éducation, toutes activités et tous modes de financement confondus ? et 2) *comment l'Etat gère-t-il ses ressources ?* ou, précisément, comment les dépenses des institutions de formation qui dépendent directement de l'Etat cantonal, quelle que soit l'origine du financement, sont-elles utilisées ?

La comptabilité du DIP se situe à un niveau intermédiaire entre dépenses publiques d'éducation et dépenses des institutions publiques d'éducation, chacun de ces niveaux devant être reconstruit à partir d'autres comptabilités (provenant d'autres départements ou d'institutions éducatives extérieures à l'Etat).

---

<sup>3</sup> *Ressources humaines et financières du DIP – Données générales et approche par l'activité*, SAFs et SRED, Genève, septembre 1999 et éditions suivantes.

L'option qui a été prise dans cette version du rapport est de mettre l'accent sur les écoles publiques – écoles infantine, primaire et secondaire, ainsi que certaines formations professionnelles de niveau tertiaire<sup>4</sup> – qui sont gérées directement par le DIP. Des données statistiques complètes subsistent, en annexe du document.

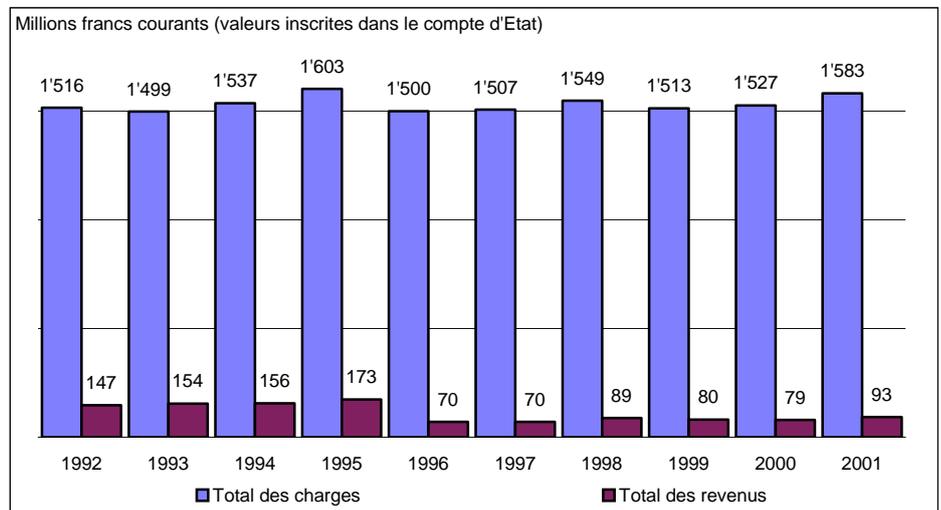
### Charges et revenus du DIP progressent entre 2000 et 2001

L'examen des comptes du DIP fait apparaître une progression de 3.7% des charges et de 17.8% des revenus en francs courants entre 2000 et 2001; l'augmentation sur les dépenses nettes est de 2.9% en une année<sup>5</sup>. Cette évolution correspond en francs constants – c'est-à-dire déduction faite des effets de l'inflation – à une hausse de 2.6% sur les charges et de 16.6% sur les revenus, ramenant l'augmentation sur le solde net (le total des dépenses réellement supporté par le DIP) à 1.8% entre 2000 et 2001.

#### GRAPHIQUE 1

##### Charges et revenus du DIP, en millions de francs courants, 1992-2001

Incluant l'OOFP dès 1994, la PUMD dès 1995 et le centre de Lullier dès 1998 ; l'Université telle qu'elle est inscrite dans les comptes du DIP (cf. note 6).



© Source : SRED

Ces résultats sont visibles dans le **GRAPHIQUE 1** qui présente les charges et produits du DIP en francs courants pour la période de 10 années de 1992 à 2001. Ces montants sont ceux qui sont inscrits dans les comptes d'Etat du canton de Genève, pour le DIP. Pour comprendre les évolutions des valeurs présentes dans les graphiques, il est nécessaire de situer les principaux événements survenus dans cette période et de procéder à certaines corrections statistiques de manière à permettre une lecture cohérente. Des changements structurels ont eu lieu, par regroupement de différentes institutions éducatives sous l'égide du DIP, augmentant par ce fait les résultats financiers du département : dans l'ordre, il s'agit de l'intégration au sein du DIP de l'Office d'orientation et de formation professionnelle en 1994, la Polyclinique universitaire de médecine dentaire en 1995 et le Centre horticole de Lullier en 1998.

Le mode de financement de l'Université a changé<sup>6</sup> entre 1995 et 1996 et, depuis ce moment, la plupart des financements fédéraux ne passent plus par la comptabilité de l'Etat. Cela explique une baisse de l'ordre de 100 millions de francs à la fois sur les charges et les revenus – visible dans le

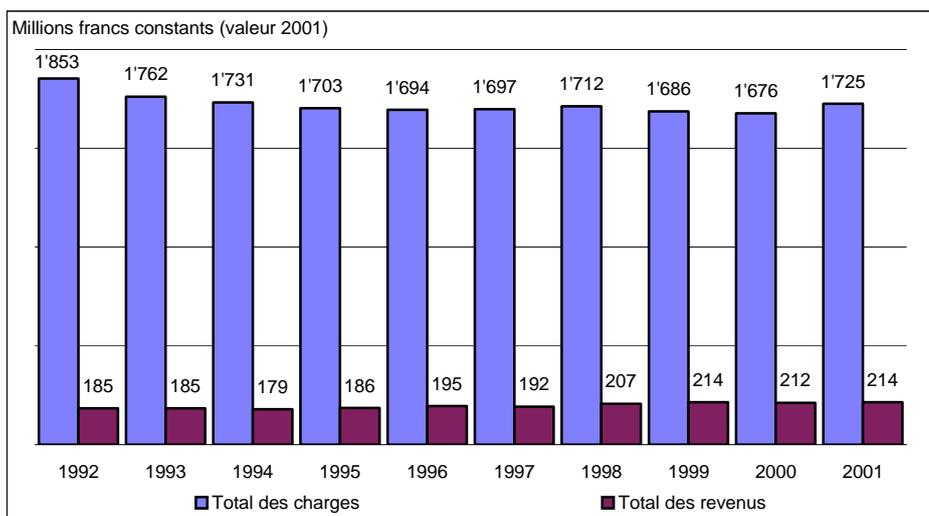
<sup>4</sup> Au sein du CEPSPE et du CEPTA.

<sup>5</sup> Voir les résultats complets dans les TABLEAUX 1 à 3 en annexe.

<sup>6</sup> Dès 1996, les dépenses de *personnel* et de *biens & services* de l'Université sont couvertes par une « enveloppe budgétaire ».

graphique – n'affectant pas la charge nette du Département. L'impact de l'évolution du coût de la vie, particulièrement en début de période, se traduit en cas de compensation par une augmentation des montants nominaux, sans que la valeur réelle ne change.

Dans le **GRAPHIQUE 2**, les charges et revenus du DIP sont complétés avec ceux des institutions qui ont rejoint le DIP. Pour l'Université, une consolidation a été effectuée de manière à ce que la nature des charges prises en compte soit respectée sur l'ensemble de la période, malgré les changements dans le mode de financement. La même opération a été réalisée pour les Hautes écoles spécialisées dès leur intégration dans la comptabilité du DIP. L'intégration de l'Université et des HES correspond à un accroissement de l'ordre de 140 millions de francs – à la fois sur les charges et sur les revenus – en 2001. Finalement, les montants sont exprimés en francs constants, valeur 2001, pour faire apparaître les valeurs réelles des charges et revenus avant 2001.



**GRAPHIQUE 2**

**Charges et revenus du DIP, avec l'OOF, la PUMD, le Centre de Lullier, l'Université et les HES, en millions de francs constants (valeur 2001), 1992-2001**

© Source : SRED

A ce niveau de recomposition de l'information, la série est cohérente sur la période 1992-2001, puisqu'elle inclut le compte ordinaire de fonctionnement<sup>7</sup> de l'Université avec les flux de financement fédéraux, ainsi que les dépenses des HES. Toutefois, dans une perspective analytique, il est nécessaire de traiter de manière distincte ces institutions aux statuts indépendants d'avec les propres institutions du DIP, notamment parce que les HES se sont développées avec des financements externes importants. La contribution du Canton passe pour une bonne part au travers de la structure intercantonale des HES, en fonction du nombre d'étudiants genevois présents dans ces écoles, donc de façon indirecte.

### Les groupes de dépenses évoluent différemment

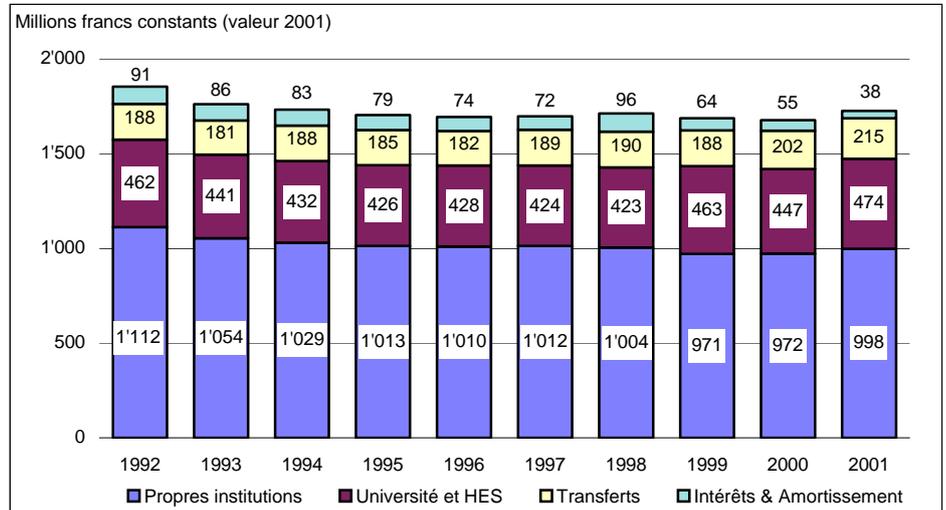
En séparant les dépenses du DIP liées à l'investissement, celles relatives au fonctionnement, ainsi que les transferts et, au sein de ces derniers les dépenses pour l'Université et les HES des autres transferts (subventions accordées, redistribuées et dédommagements), on observe des évolutions différentes selon le groupe de dépenses (**GRAPHIQUE 3** et **GRAPHIQUE 4**).

<sup>7</sup> Appelé « compte DIP » dans la comptabilité de l'Université.

Les dépenses d'intérêts et amortissement – en rapport avec l'investissement – diminuent de manière continue depuis 1998. Entre 2000 et 2001, elles ont baissé de 17 millions (valeur 2001) passant de 3.3% à 2.2% du total. La question de l'investissement est reprise et développée à la fin de ce chapitre.

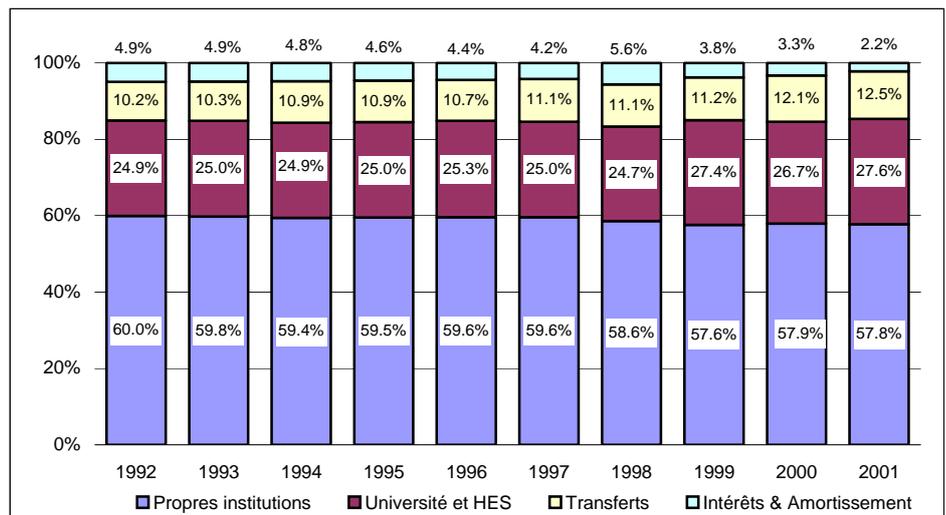
### GRAPHIQUE 3

Charges d'investissement, transferts<sup>8</sup>, dépenses pour l'Université et les HES<sup>9</sup> et dépenses pour les propres institutions du DIP, en millions de francs constants (valeur 2001), 1992-2001



### GRAPHIQUE 4

Charges d'investissement, transferts<sup>8</sup>, dépenses pour l'Université et les HES<sup>9</sup> et dépenses pour les propres institutions du DIP, en pour-cent, 1992-2001

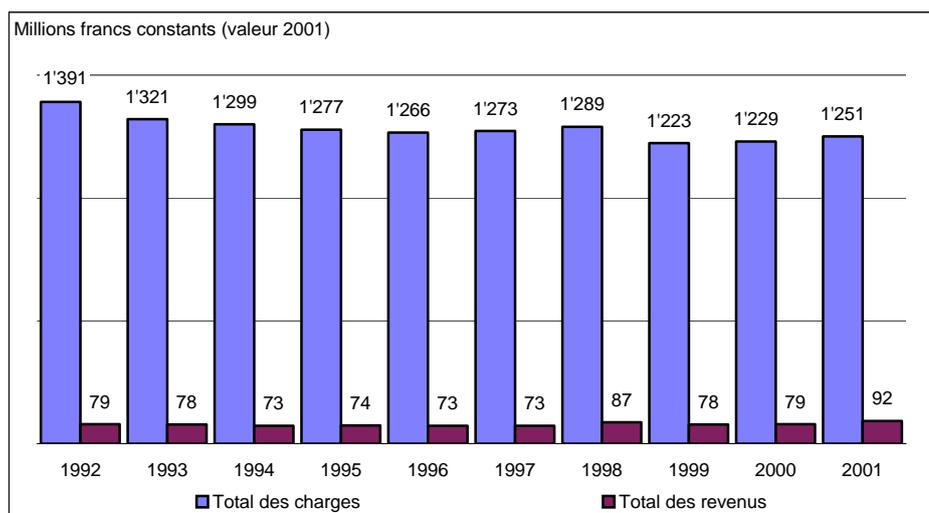


© Source : SRED

Les dépenses (du DIP) pour l'Université et les HES augmentent, dans la même période 2000-2001, de 27 millions, progressant de 26.7% à 27.5% du total. Les transferts<sup>8</sup> aussi augmentent la dernière année, de 202 à 215 millions de francs constants, c'est-à-dire de 12.1% à 12.5%. Cette progression plus forte *en pour-cent* signifie que l'augmentation est plus importante dans ce groupe de dépenses que dans l'ensemble. A l'inverse, les dépenses pour les propres institutions du DIP, bien qu'augmentant de 26 millions en valeur absolue – et en francs constants – représentent une part plus faible du total en 2001 qu'en 2000, marquant ainsi une croissance plus faible que pour le total des dépenses du DIP.

<sup>8</sup> Subventions et dédommagements, sans les dépenses pour l'Université et les HES.

<sup>9</sup> Dépenses consolidées à partir des comptes des HES et de l'Université (incluent les dépenses cantonales pour ces institutions ainsi que d'autres financements).



**GRAPHIQUE 5**  
Charges et revenus du DIP,  
avec l'OOF, la PUMD  
et le Centre de Lullier  
(sans Université ni HES),  
en millions de francs constants  
(valeur 2001),  
1992-2001

© Source : SRED

L'ensemble des charges et revenus du DIP, sans Université ni HES, se trouve présenté dans le **GRAPHIQUE 5**, où l'on voit simultanément une augmentation de 22 millions<sup>10</sup> entre 2000 et 2001 (en valeur constante) sur les charges, soit 1.7%, et une augmentation de 13 millions sur les revenus, autrement dit de 16.4%. Le résultat net progresse, lui, de 8.2 millions ou 0.7%. Pour aller plus loin dans l'analyse, il s'agit de décomposer encore les données par type de dépenses.

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS DU DIP

### Baisse des intérêts et amortissements, augmentation limitée des dépenses de fonctionnement

Revenant au **GRAPHIQUE 3**, on retiendra que les « dépenses nettes pour l'Université et les HES », incluent le fonctionnement *et* l'investissement. Cela implique que le groupe des « intérêts et amortissements » (I & A) concerne exclusivement les propres institutions du DIP. On le voit, les dépenses d'intérêts et amortissements du DIP (sans Université ni HES) sont en baisse cette année encore. Le groupe des dépenses I & A soustrait des dépenses totales du DIP (sans Université ni HES) du **GRAPHIQUE 5** nous donne les *dépenses de fonctionnement* (sans Université ni HES) dans le **GRAPHIQUE 6**.

Cette présentation est nécessaire pour montrer les dépenses du DIP sans interférence du mode de financement de l'Université et des HES.

Les institutions financées au travers de subventions forfaitaires disposent d'une plus grande autonomie et leur suivi, du point de vue de la gestion, passe par d'autres formes que l'examen des dépenses par nature, par exemple au travers d'un contrat de prestation qui peut prévoir un niveau de dépense unitaire et un financement coordonné avec lui.

Les dépenses de fonctionnement du DIP présentées dans le **GRAPHIQUE 6** font apparaître une progression de 33.8 millions de francs en valeur constante, soit 2.9%. Déduction faite des transferts<sup>11</sup> – en hausse entre 2000 et 2001 – cette augmentation n'est plus que de 25.8 millions de

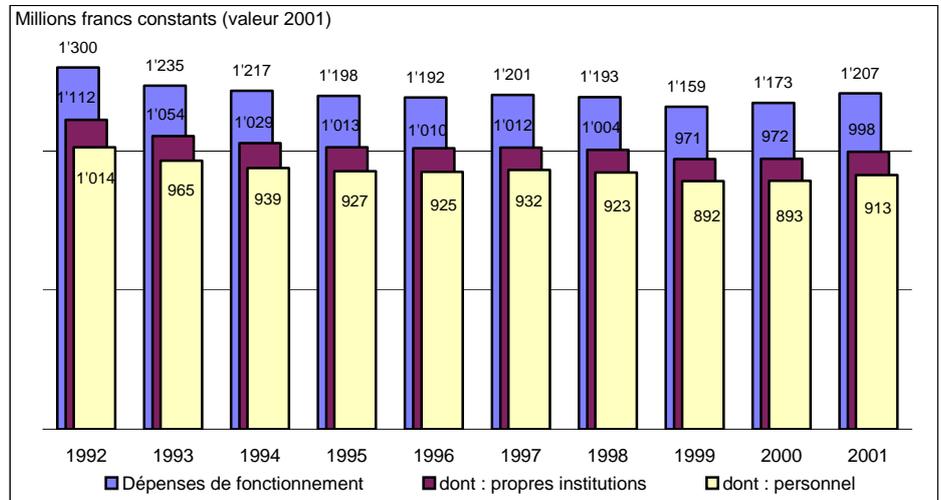
<sup>10</sup> Avec les arrondis, en réalité 21.240 millions de francs constants, voir tableau 2 en annexe.

<sup>11</sup> Subventions et dédommagements.

francs, soit 2.7% pour les dépenses pour les propres institutions. Au sein de ces dernières, les dépenses de personnel se montent à 913 millions en 2001, progressant ainsi de 20.0 millions depuis 2000, soit 2.2% en valeur constante.

## GRAPHIQUE 6

**Dépenses de fonctionnement, pour les propres institutions et pour le personnel, (sans Université ni HES), en millions de francs constants (valeur 2001), 1992-2001**



© Source : SRED

Le détail de ces chiffres se trouve dans les tableaux statistiques en annexe, à partir desquels on pourra reconstituer l'information des graphiques<sup>12</sup>.

### Les dépenses de personnel représentent encore largement plus de 90% des dépenses directes

Les dépenses directes aux propres institutions, à hauteur de 998 millions de francs en 2001, constituent 82.7% des dépenses de fonctionnement du DIP (sans l'Université ni les HES) tandis que les dépenses de personnel, tous types confondus, représentent 91.5% des dépenses aux propres institutions avec 913 millions (**GRAPHIQUE 6**). Ces proportions n'ont pas évolué significativement depuis une année (82.8% et 91.9%), mais la part des dépenses pour les propres institutions a diminué quelque peu depuis dix ans, puisqu'elle était de 85.5% en 1992 (91.2% pour les dépenses de personnel dans les propres institutions).

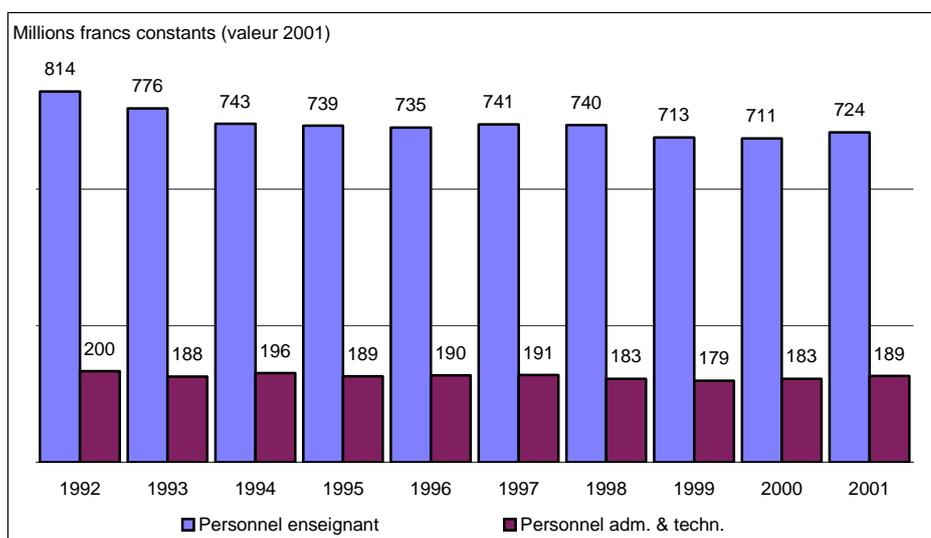
L'importance financière de la part des dépenses de personnel sur l'ensemble des dépenses reflète le rôle central de l'activité humaine dans le domaine de l'enseignement par rapport aux contributions matérielles – en bâtiment ou en biens et services – comparativement à d'autres secteurs. De plus, les dépenses pour les biens et services et même les dépenses de bâtiment recouvrent encore une part importante de ressources humaines allant de l'entretien du parc informatique aux tâches de conciergerie dans les écoles.

Les dépenses de personnel incluent à la fois les traitements perçus par les collaborateurs réguliers, les sommes attribuées aux activités ponctuelles (notamment les remplacements de courte durée qui n'apparaissent pas dans la comptabilité des postes) et les charges sociales.

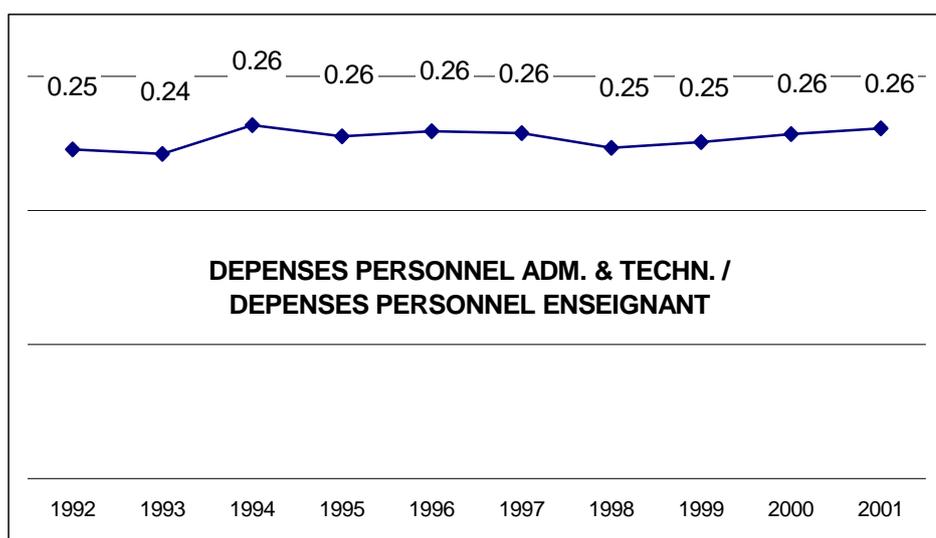
Le **Graphique 7** montre les dépenses de personnel – avec les charges sociales – par grand type de fonction. D'un côté, les dépenses pour le *personnel enseignant* se montent, en 2000, à 724 millions de francs, avec une hausse d'environ 13.5 millions par rapport à l'année précédente

<sup>12</sup> Le tableau 2, en annexe, regroupe les données pour le DIP sans Université ni HES.

(1.9%) ; de l'autre, les dépenses pour le *personnel administratif et technique* augmentent de l'ordre de 6.5 millions de francs (3.6%).



**GRAPHIQUE 7**  
Dépenses pour le personnel selon le type, (sans Université ni HES), en millions de francs constants (valeur 2001), 1992-2001



**GRAPHIQUE 8**  
Rapport entre dépenses pour le personnel admin. & technique et dépenses pour le personnel enseignant, (sans Université ni HES), 1992-2001

© Source : SRED

Dans le **GRAPHIQUE 8**, on suit l'évolution du rapport entre les deux types de personnel, relativement stabilisé autour de 0.26 depuis 1994, après une réduction des montants consacrés au personnel enseignant. Pour 100 francs dépensés pour les enseignants, il y en a 26 qui sont dépensés pour le PAT, la part des dépenses pour le personnel non enseignant est donc équivalente à un quart des dépenses pour les enseignants. En comparaison, la moyenne, pour l'ensemble des pays de l'OCDE et pour des niveaux scolaires équivalents<sup>13</sup>, était de 0.19 en 1998, mais avec une grande variabilité dans les résultats, qui peut recouvrir autant des organisations scolaires différentes que des manières diverses d'enregistrer les données scolaires ou comptables<sup>14</sup>.

<sup>13</sup> Enseignement primaire, secondaire et post-secondaire non tertiaire.

<sup>14</sup> Ce rapport est calculé à partir de données extraites de *Regards sur l'éducation – Les indicateurs de l'OCDE*, 2001, p.127. Il était de 0.22 une année auparavant.

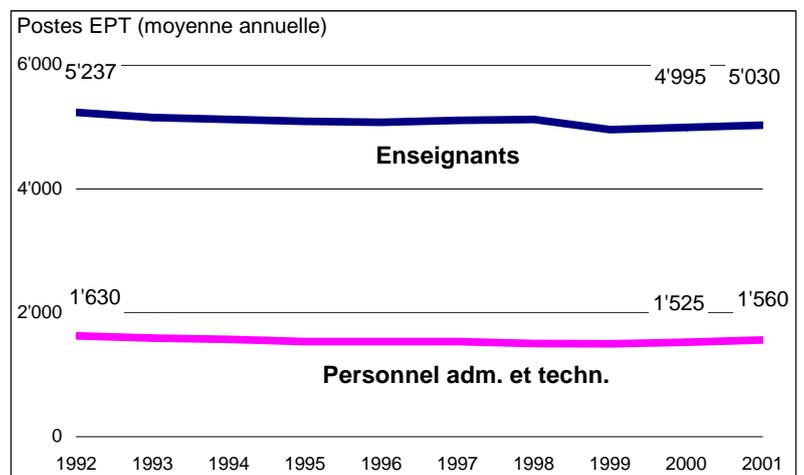
## L'augmentation des dépenses de personnel correspond à une croissance des effectifs

Différentes options existent pour relever les effectifs du personnel et décrire l'utilisation des ressources humaines. L'information la plus pertinente pour articuler les données de personnel avec les données financières est la *moyenne annuelle* – sur l'année civile, comme la comptabilité – de postes équivalents plein temps (EPT)<sup>15</sup>. C'est cette information qui est présentée dans le **GRAPHIQUE 9**, par type de personnel pour la période 1992-2001.

On y constate que, effectivement, l'augmentation des dépenses de personnel accompagnent une hausse des effectifs de personnel entre 2000 et 2001, autant pour les enseignants (de 34.8 EPT ou 0.7%) que pour le personnel administratif et technique (de 34.9 EPT ou 2.3%). Ces relevés comprennent l'ensemble du personnel du DIP, à l'exception de l'Université et des HES, et ne prennent pas en compte certains postes exprimés en francs et non budgétisés<sup>16</sup>, notamment les remplaçants de courte durée.

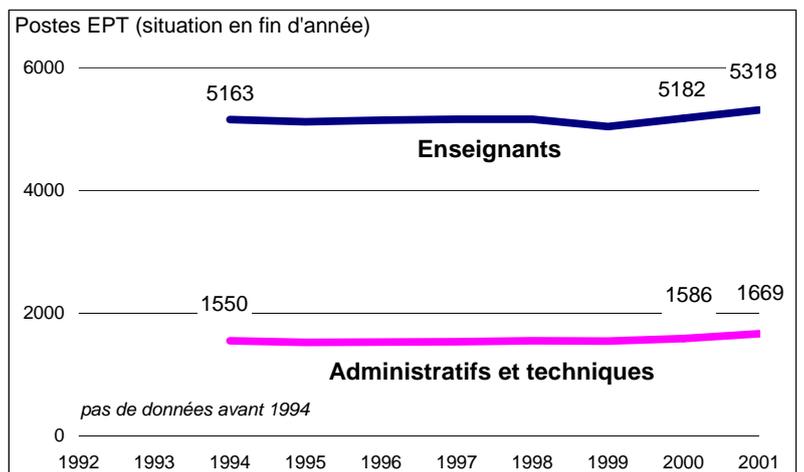
### GRAPHIQUE 9

Postes occupés au DIP  
selon le type de personnel  
(sans Université ni HES) en EPT  
(moyennes annuelles),  
1992-2001



### GRAPHIQUE 10

Postes occupés au DIP  
selon le type de personnel  
(sans Université ni HES) en EPT  
(situation en fin d'année),  
1994-2001



© Source : SRED

Les effectifs du personnel *en fin d'année* sont donnés parallèlement dans le **GRAPHIQUE 10**, car les statistiques de traitements présentées plus loin et les tableaux décrivant la situation du

<sup>15</sup> Les données détaillées par unité budgétaire se trouvent dans le tableau 11 en annexe.

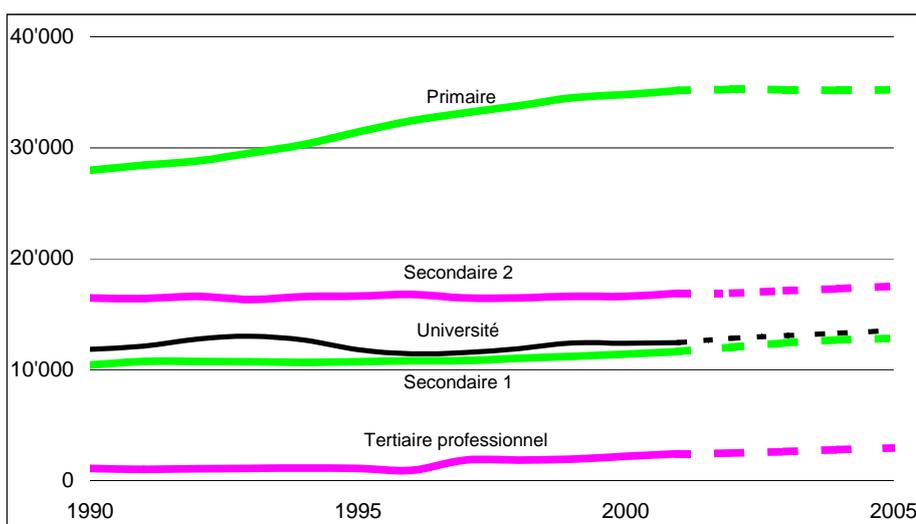
<sup>16</sup> Les institutions du DIP ont un budget en postes et un budget en francs ; les engagements de courte durée, peu prévisibles, apparaissent seulement dans le budget en francs.

personnel du DIP joints en annexe correspondent à la situation en fin d'année. Ces données n'existent pas avant 1994 dans leur forme actuelle<sup>17</sup>, c'est pourquoi la période de relevés ne correspond pas exactement à celle des données financières. Les effectifs en fin d'année s'écartent des moyennes annuelles par des fluctuations au cours de l'année mais surtout parce que ceux-ci intègrent, dès l'an 2000, les remplaçants de courte durée<sup>18</sup>, faisant progresser les effectifs en fin d'année plus fortement que les moyennes annuelles.

A la fin 2001, les effectifs du personnel enseignant avaient progressé de 135.9 postes EPT, soit 2.6% par rapport à la fin 2000, et ceux du personnel administratif et technique de 82.4 postes EPT, ou respectivement 5.2% en une année. Cette augmentation plus forte en situation de fin d'année qu'en moyenne annuelle s'explique pour une part avec l'entrée en vigueur du budget (en postes) à la rentrée scolaire de septembre. En effet, une hausse qui couvre quatre mois – de septembre à décembre – n'affecte la moyenne annuelle que de manière limitée.

### Evolution des effectifs d'élèves aussi à la hausse

L'engagement de personnel nouveau ne compense pas seulement les départs, toujours plus nombreux, mais – quel que soit le mode de dénombrement – est aussi l'effet d'une augmentation nette du nombre des enseignants. Nous voyons dans le **GRAPHIQUE 11** que cette progression recouvre une hausse des effectifs d'élèves scolarisés dans l'enseignement public.



**GRAPHIQUE 11**  
Effectifs d'élèves et étudiants  
de l'enseignement public  
à Genève 1990-2001  
et projections<sup>19</sup>  
pour la période 2002-2005

Source : SRED

En se focalisant sur les propres institutions du DIP, cette hausse est de 1.1% entre 2000 et 2001 pour l'enseignement enfantin et primaire, de 1.8% au niveau du cycle d'orientation et de 1.9% pour le secondaire postobligatoire. Pour le primaire, la progression sur la dernière année est plus basse de moitié par rapport à la moyenne de la période 1992-2001 (2.2%), tandis que pour les écoles du secondaire il s'agit d'une augmentation bien plus importante (0.8% pour le CO, entre 1992 et 2001 et 0.3% pour le secondaire 2, sur la même période).

<sup>17</sup> La statistique du personnel en fin d'année, produite par le SRED et utilisée par ailleurs, existe depuis 1994.

<sup>18</sup> Groupés sous la nature 302.12.

<sup>19</sup> Pour l'Université et le tertiaire professionnel, il s'agit de simples projections linéaires, tandis que pour les autres niveaux scolaires, les résultats proviennent de modèles prévisionnels complexes.

Les taux de croissance importants d'effectifs d'élèves qui ont touché l'enseignement primaire entre 1993 et 1999, ainsi que le cycle d'orientation dès 1998, manifestent leur effet sur l'enseignement secondaire postobligatoire en 2001. A cela il faut encore ajouter le formidable développement de l'enseignement tertiaire professionnel – particulièrement des HES – à partir de 1997.

Les prévisions du SRED font apparaître une stagnation des effectifs de l'enseignement primaire et une poursuite de l'augmentation observée en fin de période pour le niveau secondaire. L'engagement de personnel supplémentaire ne devrait globalement pas entraîner de surplus en regard des besoins prévus pour les prochaines années.

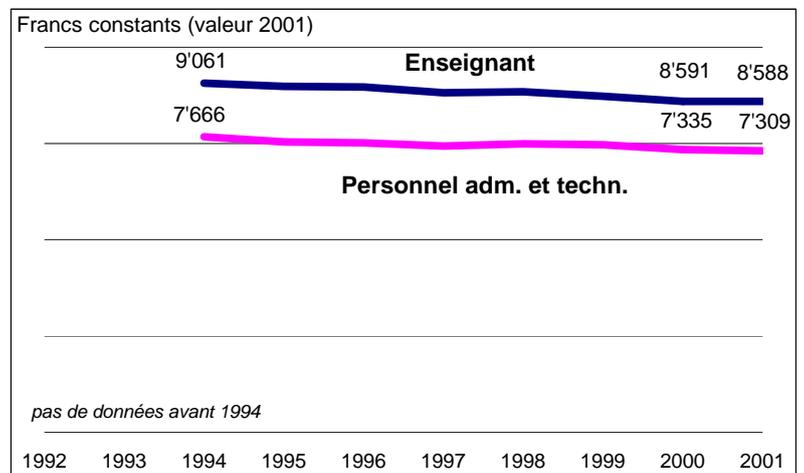
### Le traitement brut moyen diminue pour tous les types de personnels en 2001

Les évolutions d'effectifs, à la hausse ou à la baisse, recouvrent un nombre de mouvements de personnel – entrées et sorties – bien plus important encore, avec des implications sur le niveau du traitement mensuel brut moyen. Cet indicateur correspond à la somme des montants versés pour les traitements (sans la part employeur aux assurances sociales) divisé par le total des postes EPT.

La tendance générale observée dans le **GRAPHIQUE 12** depuis le début des relevés en 1994 se poursuit en 2001, avec une baisse de 135 francs sur le traitement brut moyen des enseignants (valeur constante 2001) c'est-à-dire 1.5% et de 124 francs pour le personnel administratif et technique, soit 1.7%. Ces évolutions sont à mettre en relation avec l'application (ou la non-application) de mécanismes salariaux<sup>20</sup>, conjugués avec le renouvellement du personnel et des répartitions différentes entre les classes de traitement. Chaque type de personnel regroupe un grand nombre de classes de traitement ainsi que différentes situations d'ancienneté (annuités et prime) induisant des effets complexes dont il est difficile de rendre compte globalement.

#### GRAPHIQUE 12

Traitement mensuel brut moyen du personnel du DIP par type (sans Université ni HES) en francs constants (valeur 2001), (situation en fin d'année), 1994-2001

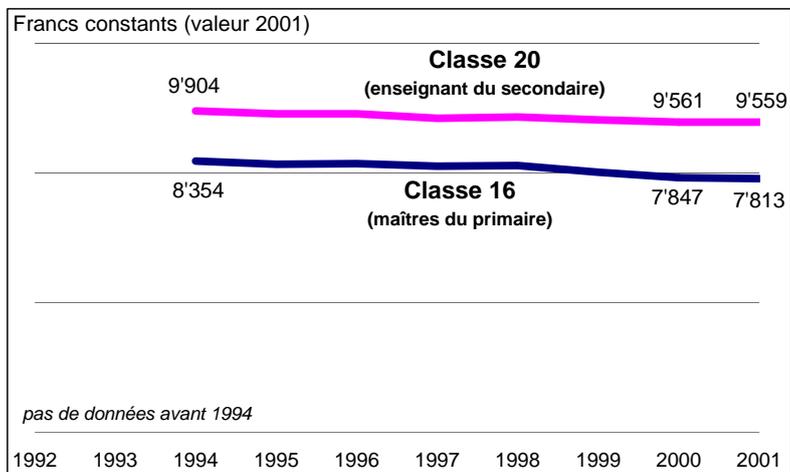


© Source : SRED

Exprimée en francs constants, cette tendance traduit une perte sur le pouvoir d'achat moyen – même si individuellement un certain nombre de personnes n'a pas été touché – qui est due, entre autres, au remplacement par du personnel jeune de cohortes importantes en fin de période d'enseignants âgés. Ce renouvellement, qui vient après une période de départs limités, augmente la part que représentent les salaires des nouveaux employés (salaires plus bas en début de carrière) sur le total des salaires, abaissant de ce fait la moyenne. Au début de période, d'autres facteurs concourent à expliquer cette évolution, comme il a déjà été relevé dans les précédentes éditions de

<sup>20</sup> Les mécanismes salariaux, liés à l'ancienneté ou au coût de la vie, sont présentés en annexe.

cette publication. Dans ce cas, il s'agit davantage des effets du blocage, complet ou partiel, des mécanismes de valorisation des salaires, en particulier en 1993, 1995 et 1997 pour les mécanismes liés à l'ancienneté, et 1992, 1993 et 2000 pour la compensation du renchérissement (cf. **GRAPHIQUE 14**).

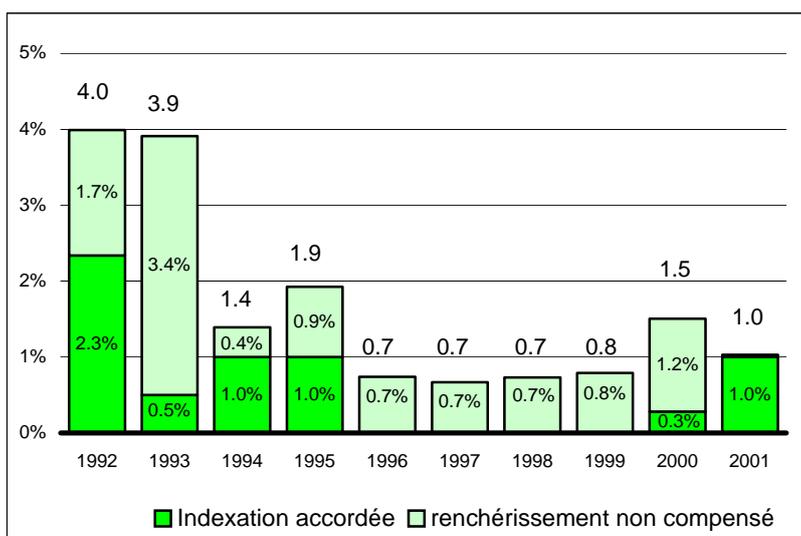


**GRAPHIQUE 13**  
**Traitement mensuel brut moyen**  
**des enseignants du DIP**  
**(sans Université ni HES)**  
**en francs constants (valeur 2001),**  
**pour les principales classes de traitement,**  
**(situation en fin d'année),**  
**1994-2001**

© Source : SRED

Dans le **GRAPHIQUE 13**, on observe les évolutions du traitement moyen pour les deux classes dans lesquelles se retrouvent la plupart des enseignants du primaire et du secondaire. Les mécanismes salariaux étant identiques pour tous les enseignants, les différences entre les classes de traitement sont dues principalement à des répartitions différentes selon l'ancienneté, en relation avec les mouvements du personnel. Les baisses entre 1999 et 2000 sont à mettre en outre en relation avec l'inclusion de remplaçants dans les effectifs.

L'évolution du coût de la vie influence le traitement moyen uniquement dans le cas où l'inflation n'est pas, ou pas entièrement, compensée par l'indexation des salaires. Le **GRAPHIQUE 14** présente ces données pour la période 1992-2001.



**GRAPHIQUE 14**  
**Rattrapage du renchérissement du coût de**  
**la vie dans la rémunération du personnel :**  
**variation de l'indice genevois des prix**  
**à la consommation (moyenne annuelle),**  
**part compensée par l'indexation**  
**et part non compensée,**  
**1992-2001**

En 1993, l'indexation (de 1.0%) a été accordée rétroactivement depuis juillet (cf. annexe).

© Source : OCSTAT et SRED



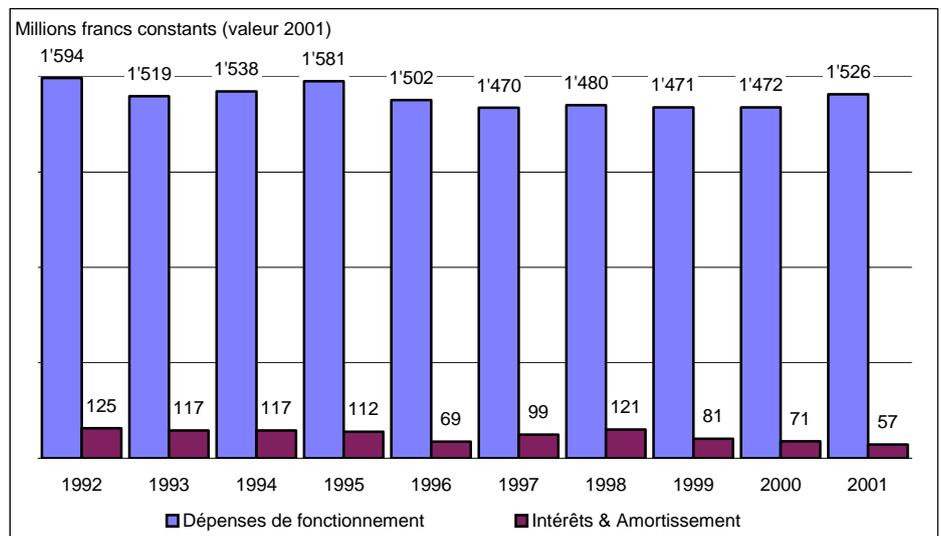
## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU DIP

### Intérêts et amortissements en constante diminution depuis 1998

En observant les dépenses liées à l'investissement dans le compte de fonctionnement du DIP – les dépenses d'intérêts et d'amortissement – qui sont des charges *indirectes* d'investissement, on observe une réduction continue de celles-ci depuis 1998. Dans le **GRAPHIQUE 15**, une première période de diminution est visible entre 1992 et 1996, suivie d'augmentations importantes en 1997 et 1998. Ces évolutions sont davantage en relation avec la politique financière de l'Etat cantonal, en terme de gestion de la dette publique, que directement en prise avec l'investissement réel.

#### GRAPHIQUE 15

Dépenses de fonctionnement et charges d'investissement (I & A), en millions de francs constants (valeur 2001), 1992-2001



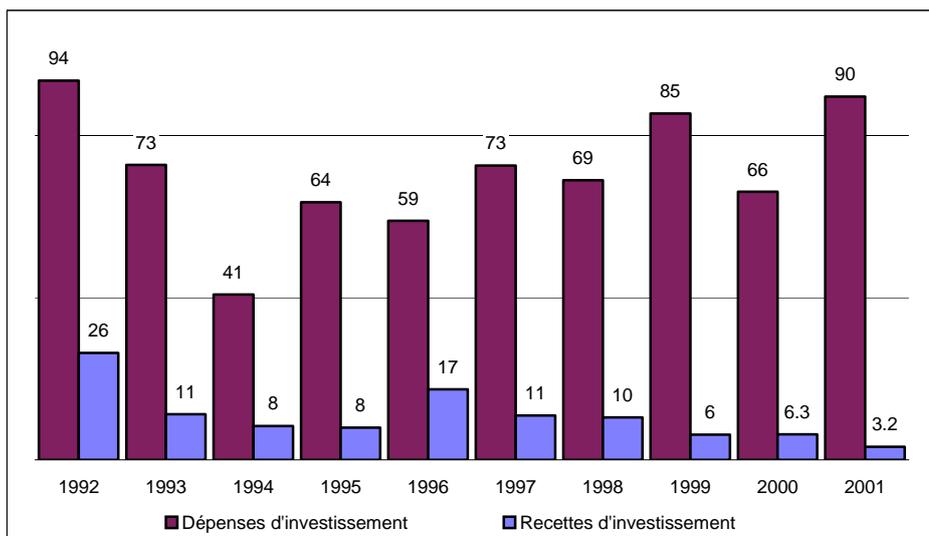
© Source : SRED

Le montant de 57 millions de francs est le plus bas de la période 1992-2001, pour des charges d'intérêts et d'amortissement exprimées en valeur constante (francs 2001). Cela représente une diminution de l'ordre de 20% pour la seule dernière année. Cette baisse enregistrée en 2001 est essentiellement due à une réduction de l'amortissement – contrairement à l'année précédente – avec une diminution de 13.6 millions de francs constants, soit 26.0%.

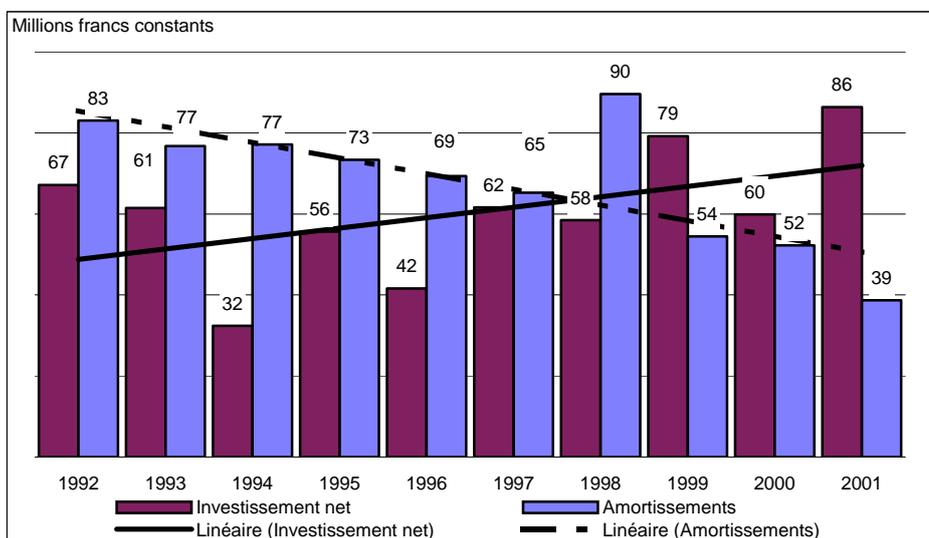
### L'investissement réel au plus haut niveau depuis 1992

En revanche, dans le *compte d'investissement*, où sont inscrites les dépenses directement affectées à l'investissement – les dépenses en capital – on enregistre un total de 90 millions de francs en 2001 (**GRAPHIQUE 16**), ce qui représente une remontée à un niveau proche de celui atteint au début de la période 1992-2001. Les 23.4 millions d'augmentation entre 2000 et 2001 correspondent à 35.4% des dépenses d'investissement globales. Dans le même temps, les recettes d'investissement chutent de pratiquement 50%, passant de 6.3 à 3.2 millions de francs constants en une année.

Ces évolutions concernent des montants d'échelle très différente, mais l'effet conjugué des tendances opposées amène la valeur de l'investissement net à progresser de 26.5 millions, c'est-à-dire de 44.2% pour la dernière année.



**GRAPHIQUE 16**  
**Dépenses et recettes**  
**d'investissement du DIP,**  
**en millions de francs constants**  
**(valeur 2001),**  
**1992-2001**



**GRAPHIQUE 17**  
**Amortissements**  
**et investissement net**  
**(dépenses nettes en capital),**  
**en millions de francs constants**  
**(valeur 2001),**  
**1992-2001**

Linéaire : Régression linéaire  
 donnant la tendance générale  
 (Investissement R2 = 0.2436,  
 Amortissements R2 = 0.5693)

© Source : SRED

La comparaison de la tendance sur l'investissement net (à la charge du Canton) et de celle sur l'amortissement – la capacité d'autofinancement du DIP – fait apparaître des évolutions opposées (**GRAPHIQUE 17**). Cela signifie, théoriquement, un besoin à terme de recours accru à l'emprunt, à moins d'un excédent de revenu suffisant au niveau de l'Etat cantonal. Pourtant, ce n'est que sur les trois dernières années de la période 1992-2001 que l'investissement net surpasse l'amortissement, laissant encore un solde positif sur les dix années considérées (680 millions de francs constants d'amortissement pour 604 millions d'investissement net).

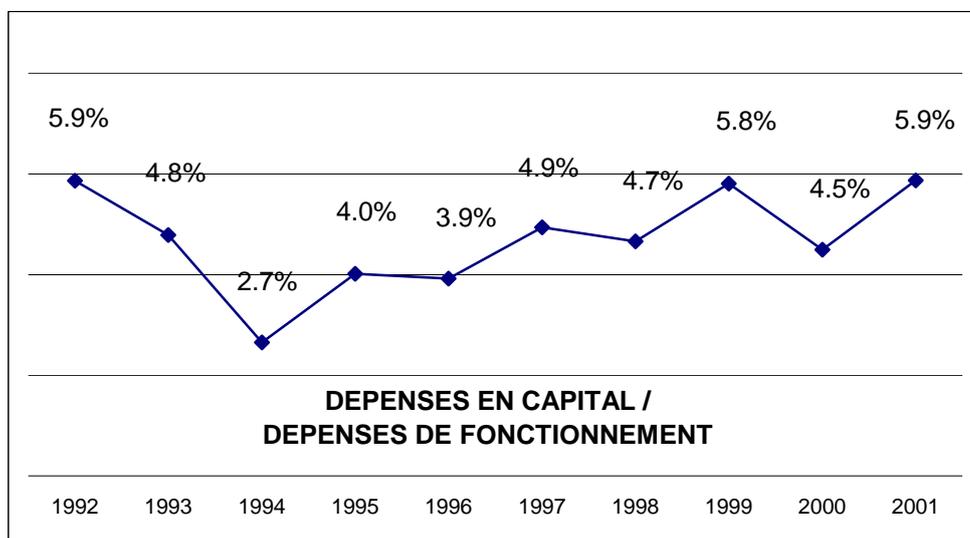
En 2001, on observe un niveau élevé de remboursement de prêts pour les personnes physiques au sein des recettes d'investissement. Les autres recettes proviennent essentiellement de la Confédération et vont à destination de l'Université et des écoles professionnelles.

Les dépenses d'investissement ont augmenté notamment à cause de montants importants en faveur des bâtiments : le cycle d'orientation de Montbrillant, l'Ecole des arts décoratifs du Boulevard James-Fazy, le Collège-Ecole de commerce André-Chavanne et l'Université (Uni-Mail et Sciences III, 2<sup>e</sup> étape). D'autres dépenses pour les bâtiments apparaissent au travers des imputations internes.

Simultanément, le rapport entre dépenses de fonctionnement et dépenses en capital donne une idée générale de l'évolution des ressources financières. Cet indicateur confirme l'effort d'investissement après 1994, qui a conduit à retrouver en 2001 le même rapport relativement aux dépenses pour le fonctionnement (sans intérêts ni amortissement), atteint dix ans auparavant (**GRAPHIQUE 18**).

### GRAPHIQUE 18

Rapport entre dépenses en capital et dépenses de fonctionnement, en %, 1992-2001



© Source : SRED

Ces données montrent que la crise économique et budgétaire des années 90 a provoqué un frein à l'investissement, particulièrement en début de décennie, et engendré des dépenses d'intérêts et surtout d'amortissement à des niveaux très élevés.



Revenant à la situation générale du DIP, le constat est que les besoins financiers du système éducatif ont continué à progresser durant ces dix dernières années – particulièrement au travers de la hausse des effectifs d'élèves –, bien que les dépenses aient été contenues. Entre 2000 et 2001, les charges du DIP ont augmenté de 3.7% en valeur constante, pour se retrouver un peu au-dessous du montant atteint en 1995, c'est-à-dire avant la « mise sous enveloppe » de l'Université. Sans l'Université ni les HES, c'est-à-dire en considérant uniquement les institutions gérées directement par le DIP, cette augmentation est de 21.2 millions ou 1.7% ; simultanément, les revenus progressaient aussi, ramenant les dépenses nettes, sans Université ni HES, à 0.7% pour la dernière année de la période considérée.

La fin de la décennie 1992-2001 voit une certaine embellie de la conjoncture, qui se traduit entre autres par une amélioration des résultats des comptes cantonaux et le déblocage des mécanismes salariaux pour le personnel de l'Etat. Pour le DIP cela correspond à l'engagement de personnel au-delà du simple remplacement des départs, imposé par le vieillissement du corps enseignant, et à une croissance importante des dépenses d'investissement, bien que les charges de l'investissement soient contenues à un niveau minimum.





## II. RESSOURCES PAR ÉLÈVE OU ÉTUDIANT

### Dépense unitaire par élève ou par étudiant

La dépense unitaire fait traditionnellement partie des indicateurs de base dans le domaine des ressources humaines et financières du DIP. Il s'agit en effet d'une donnée qui permet la comparaison directe de l'attribution des ressources financières entre les différentes composantes du Département. Initié au début des années 1990 (Dumont, 1990), le calcul de la dépense unitaire a nourri différentes publications, notamment les versions successives du *Projet de budget* du DIP dès 1991, ainsi que celles du présent document, depuis 1997. Afin d'assurer la comparabilité des résultats dans le temps, et par conséquent la validité des séries chronologiques, il était et il reste indispensable d'utiliser une méthode stable tout en procédant à des adaptations qui obligent à ajuster la méthode de calcul, lorsque les conditions l'exigent. Le DIP a en effet connu des changements structurels au cours de ces dix dernières années : transfert de l'Office d'orientation et de formation professionnelle en 1994 et nouvelle organisation des services en 2001, création du CEPTA en 1996, mise sur pied des écoles HES dès la rentrée scolaire 1997-1998, etc.

En 2000, le groupe des indicateurs de ressources (GIR) a initié une démarche d'adaptation et de validation de la méthode de calcul de la dépense unitaire, auprès de chaque direction d'unité. Cette action a débouché sur l'élaboration d'une étude spécifiquement consacrée à ce thème<sup>20</sup> (Wassmer, Baertschi, 2002). Les éléments nouveaux qui en ressortent sont les suivants :

- distinction des dépenses des classes spéciales de l'enseignement primaire ;
- nouvelle ventilation des charges de l'Office d'orientation et de formation professionnelle pour tenir compte de la réorganisation de la structure de l'Office et actualiser les clés de répartition ;
- ventilation des charges communes à l'enseignement primaire, au cycle d'orientation et à l'enseignement secondaire postobligatoire, enregistrées dans les centres de frais de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire ;
- utilisation de la comptabilité HES pour le calcul de la dépense unitaire par étudiant de cette unité ;
- première estimation de la part liée à l'activité d'enseignement dans la dépense unitaire de personnel de l'Université ;
- dès la prochaine édition de la présente publication, il est par ailleurs prévu de distinguer les dépenses des apprentis en système dual des élèves ou apprentis à plein-temps en école au Centre de Lullier et à l'École des arts appliqués.

<sup>20</sup> Pour plus de précisions, le lecteur se référera à la publication mentionnée dans la bibliographie.

Nous allons revenir sur ces différents points au cours de l'analyse des résultats présentés plus loin.

### **Les dépenses unitaires par élève ou étudiant en 2001**

D'un strict point de vue méthodologique, les résultats du calcul de la dépense unitaire en 2001 ne sont pas totalement comparables avec les chiffres des années précédentes. Nous avons esquissé ci-dessus une série d'éléments nouveaux au sujet de la méthode. Nous en décrivons quelques conséquences concrètes :

- **Services généraux DIP :** les effectifs d'étudiants des HES sont désormais retranchés de l'effectif global qui sert à la ventilation des charges des services communs du DIP vers les différentes unités du DIP, au même titre que l'Université.  
Par ailleurs, le financement privé enregistré au sein des services généraux DIP augmente suite à la prise en compte des remboursements d'allocations d'encouragement à la formation.
- **Office de la jeunesse :** dès 2001, les postes du Service médico-pédagogique sont entièrement attribués aux institutions spécialisées (la dépense unitaire n'est toutefois pas calculée pour ces dernières, en raison de leur situation très spécifique et d'une grande diversité de situations). Il s'ensuit une baisse des coûts calculés. Cette mesure touche essentiellement l'enseignement primaire ordinaire et les classes spéciales, et, dans une certaine mesure, le cycle d'orientation. Il est à noter que, paradoxalement, la dépense unitaire OJ attribuée à l'enseignement primaire est légèrement inférieure à celle attribuée au cycle d'orientation, malgré une attribution plus forte des dépenses totales (respectivement 16.7 millions pour le primaire, et 6.2 millions pour le cycle d'orientation). Ce sont les effectifs d'élèves, trois fois plus nombreux dans le primaire, qui tirent le résultat vers le bas.
- **Office d'orientation et de formation professionnelle :** le modèle de calcul a été complètement revu. Le service d'information est dorénavant intégré, ce qui explique en partie l'augmentation de l'attribution unitaire des charges de l'Office au cycle d'orientation, et celle des filières d'enseignement général du secondaire postobligatoire. Pour les apprentis en formation duale, cet effet se cumule à celui d'une plus forte attribution des charges de l'Office. A l'inverse, la dotation des coûts aux apprentis pleintemps est moindre. Les subventions prises en compte dans le calcul<sup>21</sup> sont désormais ventilées également sur les rubriques de personnel, ce qui implique une diminution assez sensible de la dépense unitaire de fonctionnement de biens et services. L'attribution des charges OOF au CEPSPE est désormais distincte de celle de l'enseignement secondaire général. Il s'agit des subventions dites « article 41 » destinées à financer des formations qui mènent au certificat fédéral de capacité pour des personnes qui exercent déjà un métier, mais qui n'ont pas de certification. Ces charges concernent donc une partie des apprentis duals du CEPTA et du CEPSPE. Enfin, l'Université hérite également d'une dotation en lien avec le service d'information (5%), ainsi que du service « Uni-emploi », qui met en relation des étudiants désireux d'exercer une activité professionnelle pendant leurs études, et des entreprises qui leur offrent des places de travail.

---

<sup>21</sup> Il s'agit des subventions versées aux diverses associations ou organismes qui mettent sur pied des cours pratiques pour les apprentis en formation dans le canton de Genève et pour les apprentis genevois qui suivent des cours pratiques hors du canton.

D'autres effets de moindre portée sont explicités directement dans les textes qui accompagnent les graphiques du volet consacré à la dépense unitaire dans cette deuxième partie.

Les **GRAPHIQUES 19 à 21** contiennent la structure de la *dépense unitaire de fonctionnement*. Pour rappel, cette notion a été introduite dans la précédente version de la présente publication, afin de mettre en valeur le lien entre les dépenses et les activités des unités du Département. La dépense unitaire de fonctionnement est une partie de la dépense unitaire totale, et contient les charges de personnel – administratif et technique, enseignant –, de biens et services, et d'utilisation des bâtiments (charges en imputation interne). Le montant de la dépense unitaire totale pour chaque niveau ou filière d'enseignement est rappelé dans le petit tableau synthétique en bas des graphiques.

La dépense unitaire de l'enseignement primaire distingue dorénavant l'enseignement ordinaire (classes enfantines et primaires) des classes spéciales. Cette séparation est notamment motivée par la différence d'encadrement dans les deux types d'enseignement. La dépense unitaire de fonctionnement des classes spéciales équivaut pratiquement au double de celle de l'enseignement ordinaire, comme on peut le voir dans le **GRAPHIQUE 19**. Elle est donc comparable à celle de l'enseignement secondaire. Si l'on ramène la comparaison aux dépenses unitaires liées au personnel enseignant uniquement, le rapport est alors un peu plus élevé que le double. Les effectifs théoriques d'élèves par classe expliquent aisément cette différence : ils sont de l'ordre de 8 dans les classes spéciales, contre 20 dans les classes ordinaires.

### GRAPHIQUE 19 :

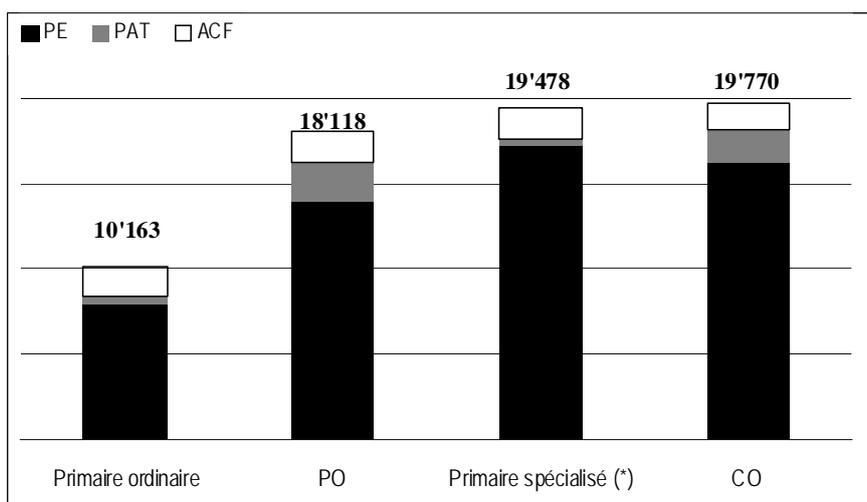
#### Structure de la dépense unitaire de fonctionnement par niveau d'enseignement, 2001

Natures de dépenses :

PE : Personnel enseignant

PAT : Personnel administratif et technique

ACF : Autres charges de fonctionnement



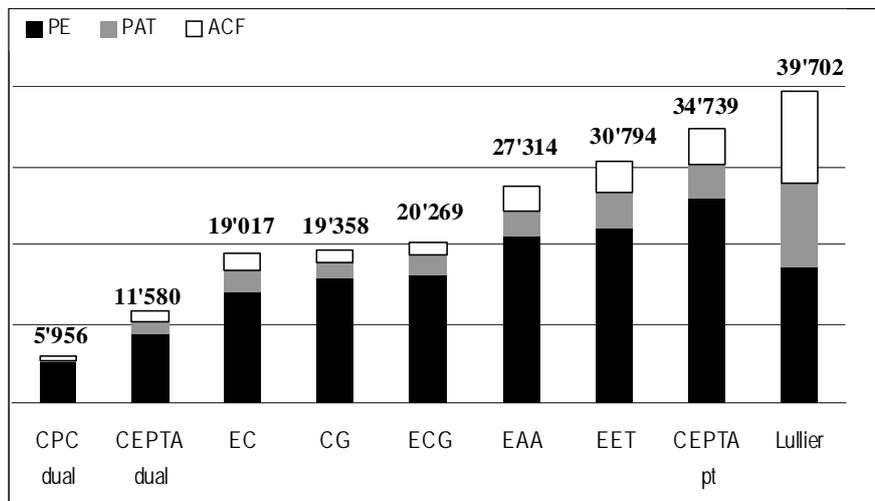
(\*) Sans les institutions du SMP

© Source : SRED

	Primaire ordinaire	PO	Primaire spécialisé (*)	CO
Dépense unitaire totale	13'055	20'991	22'371	21'618

Au niveau de l'enseignement secondaire, la dépense unitaire de fonctionnement du postobligatoire est un peu plus faible que celle du cycle d'orientation. Il faut préciser que la première contient celle des filières duales, qui représentent des montants moindres (de l'ordre de Frs 6'000 pour les cours professionnels commerciaux et Frs 11'500 pour les apprentis duaux du CEPTA). La séparation des deux types de formations semble donc nécessaire. Il faut toutefois souligner le transfert d'une centaine d'apprentis horticoles en formation duale, du CEPTA au Centre de Lullier. Ce changement structurel implique l'élaboration d'un calcul séparé (dual et plein-temps) pour cette dernière institution. C'est le cas également de l'Ecole

d'arts appliqués, qui accueille des apprentis duals. Ces calculs seront effectués pour la prochaine version du rapport.



**GRAPHIQUE 20**

**Structure de la dépense unitaire de fonctionnement de l'enseignement secondaire postobligatoire, par type d'école ou de filière, 2001**

Natures de dépenses :

PE : Personnel enseignant  
 PAT : Personnel administratif et technique  
 ACF : Autres charges de fonctionnement

© Source : SRED

CEPTA pt : filières plein-temps

	CPC dual	CEPTA dual	EC	CG	ECG	EAA	EET	CEPTA pt	Lullier
Dépense unitaire totale	9'192	14'816	21'486	21'827	22'738	32'906	33'263	40'042	42'407

Le **GRAPHIQUE 20** détaille les dépenses unitaires de fonctionnement des écoles et filières de l'enseignement secondaire postobligatoire. L'ordre de grandeur entre les institutions est très similaire à celui des résultats en 2000. On trouve tout d'abord les cours professionnels commerciaux et les formations duales du CEPTA, qui ne contiennent que les coûts liés à la partie scolaire de la formation (dépenses des écoles uniquement). Un groupe intermédiaire est constitué des écoles de formation gymnasiale et générale (Ecole de commerce, Collège et Ecole de culture générale). Enfin, les formations techniques et professionnelles à plein-temps en école engendrent des coûts par élève plus élevés, notamment parce que leurs effectifs d'élèves et d'apprentis sont plus restreints. Nous rappelons ici que la dépense unitaire élevée du Centre de Lullier doit être mise en relation avec des prestations spécifiques pour cette institution (internat avec équipe de restauration, activités de décoration horticole pour le Protocole, etc.). Par rapport aux autres écoles de l'enseignement secondaire postobligatoire, le Centre de Lullier a des charges de personnel administratif et technique plus élevées.

Comparativement à celles de l'année précédente, les dépenses unitaires de l'enseignement tertiaire sont plus élevées en 2001, mais les proportions entre les institutions restent relativement stables, comme l'indique le **GRAPHIQUE 21**. On notera toutefois les éléments ci-dessous, pour une bonne compréhension de l'évolution de la dépense unitaire de l'enseignement tertiaire entre 2000 et 2001.

Le Centre d'enseignement de professions de la santé et de la petite enfance (CEPSPE) a connu une augmentation marquée de la dépense unitaire du personnel administratif et technique. Cette évolution est la conséquence d'un poste administratif supplémentaire à la direction du Centre, et de l'inscription comptable d'un montant de Frs 170'000 sous la rubrique des indemnités pour stagiaires. En effectifs pondérés sur l'année civile, le nombre d'étudiants a par ailleurs légèrement baissé, ce qui renforce l'effet de hausse, et ceci également sur les autres natures de dépenses.

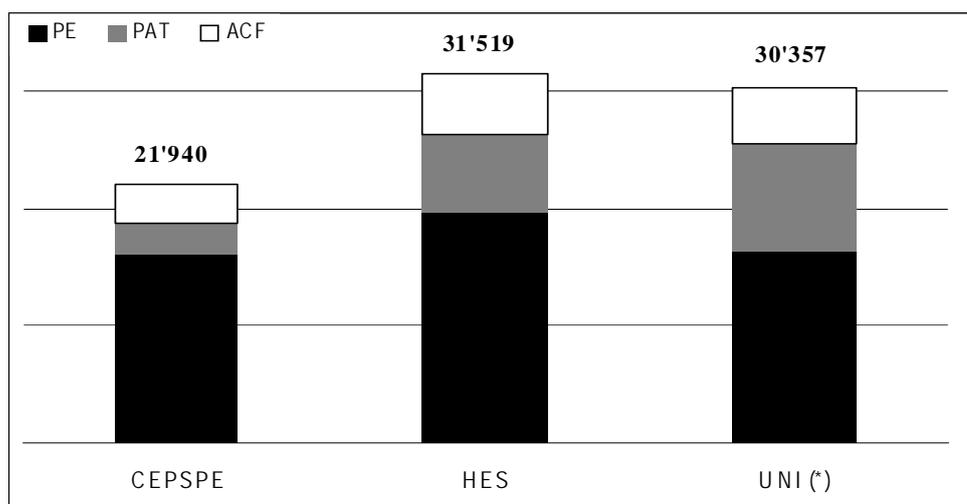
**GRAPHIQUE 21****Dépenses unitaires de fonctionnement et totale de l'enseignement tertiaire, 2001**

Natures de dépenses :

PE : Personnel enseignant

PAT : Personnel administratif et technique

ACF : Autres charges de fonctionnement



HES : écoles genevoises, y compris ESBA et ESIG.

© Source :

SRED

(\*) Université : uniquement compte de fonctionnement courant, sans fonds FNRS ou privés de recherche.

	CEPSPE	HES	UNI (*)
Dépense unitaire totale	22'623	35'091	31'981

Pour sa part, la comparaison de la dépense unitaire des Hautes écoles spécialisées genevoises ne peut plus s'effectuer directement avec les montants calculés les années précédentes, car la source comptable a changé. La prise en compte de la comptabilité propre des HES dans le calcul de la dépense unitaire débouche sur un montant supérieur à la dépense pour l'Université (uniquement compte de fonctionnement courant pour cette dernière), mais comparable à celle des écoles techniques ou des formations professionnelles à plein-temps de l'enseignement secondaire postobligatoire.

Enfin, la dépense unitaire de l'Université est calculée uniquement à partir du compte de fonctionnement courant de l'Université (appelé également « DIP » dans la comptabilité universitaire). Les charges qui y sont inscrites représentent 70% des ressources financières totale utilisée par l'Université.

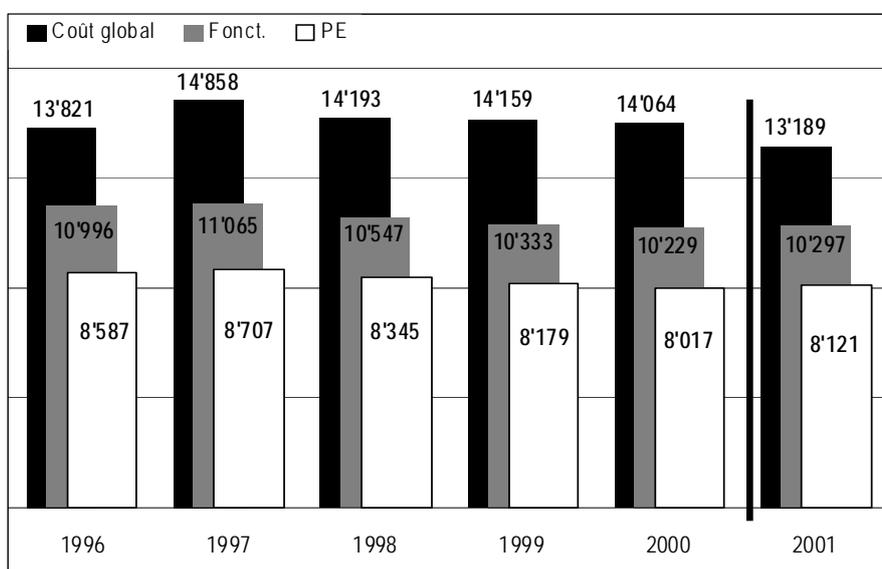
Une autre approche consiste à distinguer les charges liées respectivement aux activités de recherche, d'une part, et d'enseignement d'autre part. Une étude publiée en 1994 traitant de la répartition du temps de travail du personnel des Hautes écoles en Suisse<sup>22</sup> dévoile les taux d'activité suivants pour l'Université de Genève : 46% pour la recherche, 36% pour l'enseignement et 18% pour les autres activités. Ces résultats font référence à l'ensemble du personnel (enseignant et administratif), toutes sources de financement confondues. Si l'on considère tous les fonds de financement de l'Université, la dépense unitaire liée au personnel se monte alors à près de Frs 32'000.-, la dépense unitaire de fonctionnement (personnel, biens et services, frais d'utilisation des bâtiments) est proche de Frs 42'000.-. En appliquant le taux de 36%, la part de l'enseignement représente donc environ Frs 11'500.- pour les dépenses de personnel, et Frs 15'100.- pour les dépenses de fonctionnement. Ce dernier montant peut être comparé aux Frs 30'357.- du **GRAPHIQUE 21** et être associé à l'activité d'enseignement. D'un point de vue pratique, il est toutefois délicat de distinguer les ressources consommées pour les

<sup>22</sup> Office fédéral de la statistique (1994), *Recherche et développement dans les Hautes écoles suisses ; Répartition du temps de travail du personnel des Hautes écoles 1992*, Domaine 15 « Education et science », Berne.

activités de recherche et d'enseignement, dans la mesure où ces deux types de prestations sont intimement liés<sup>23</sup>. Soulignons enfin que la dépense unitaire correspond à une *moyenne*. Dans le cas de l'Université, elle recouvre des montants très variables, selon la faculté.

### Evolution des dépenses unitaires de 1996 à 2001

Les **GRAPHIQUES 22 à 24** contiennent l'évolution des dépenses unitaires, totale, de fonctionnement et pour le personnel enseignant de 1996 à 2001. Les chiffres à partir desquels ils sont construits figurent dans le **TABLEAU 27** à la fin de ce document. Nous axerons ici l'analyse sur l'évolution récente, entre 2000 et 2001, en distinguant les effets du changement de la méthode de calcul (symbolisé dans les graphiques par le trait noir) et les évolutions comptables réelles.



**GRAPHIQUE 22**

**Evolution des dépenses unitaires, totale, de fonctionnement et pour le personnel enseignant, de l'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, 1996-2001**

(en francs constants 2001)

Fonct. : Dépense unitaire de fonctionnement (personnel, biens et services, utilisation des bâtiments)

PE : Dépense unitaire du personnel enseignant

© Source : SRED

Pour l'enseignement primaire, une partie de l'augmentation des charges de personnel et de biens et services est imputable à la nouvelle ventilation des centres de frais rattachés administrativement à l'enseignement secondaire postobligatoire ou au cycle d'orientation, mais dont les activités concernent également d'autres unités. Il s'agit du centre pédagogique des technologies de l'information et de la communication, et du centre de production audiovisuelle. Cette nouvelle attribution touche essentiellement la rubrique du personnel administratif et technique, et celle des biens et services. Toujours en lien avec la méthode de calcul, on soulignera également que les élèves de l'Ecole climatique de Boveau ne sont plus pris en considération dans le calcul de la dépense unitaire de la division ordinaire et des classes spéciales de l'enseignement primaire. Comme dans le cas du taux d'encadrement, ils sont traités avec les institutions spécialisées.

<sup>23</sup> L'OCDE se penche sur cette question depuis une dizaine d'années. Plusieurs documents méthodologiques non publiés abordent cette question controversée, et centrale en même temps pour apprécier la dépense unitaire de l'enseignement universitaire.

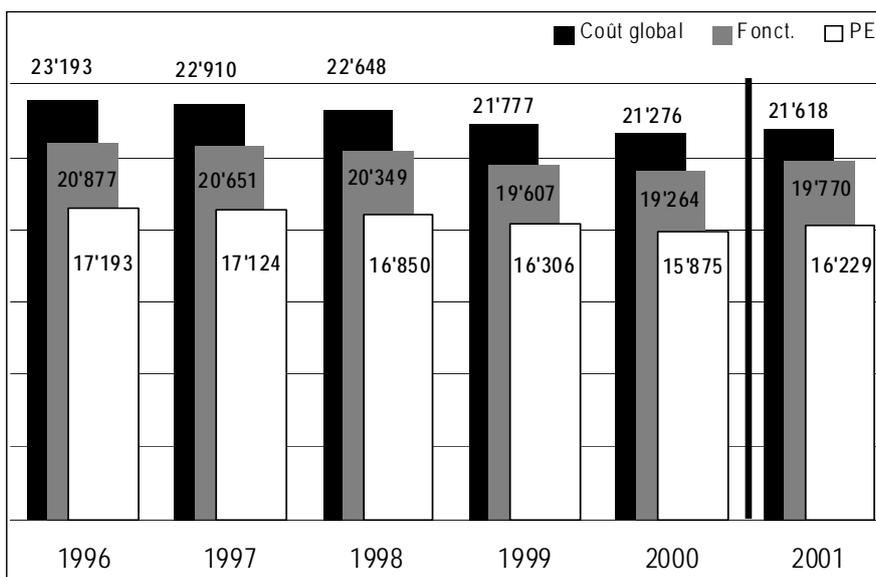
La dépense unitaire de personnel administratif et technique augmente de 7% (due essentiellement à l'attribution des charges du Centre de production audiovisuelle et du Centre pédagogique des TIC). Celle du personnel enseignant s'accroît également, de 1.3%. Il s'agit dans ce dernier cas d'une réelle évolution comptable (augmentation des dépenses plus importante que celle des effectifs d'élèves).

Par ailleurs, la rubrique des intérêts et amortissements a connu une importante baisse entre 2000 et 2001. Il s'agit d'une évolution comptable réelle, issu de la décision de changer le système d'amortissement (de dégressif à linéaire) dont l'une des conséquences est la forte augmentation du taux en 1999 et 2000. Les charges de l'Office de la jeunesse attribuées à l'enseignement primaire sont également en forte diminution. Il faut mettre cette évolution en rapport avec le changement de la méthode de calcul (cf. p. 24).

### GRAPHIQUE 23

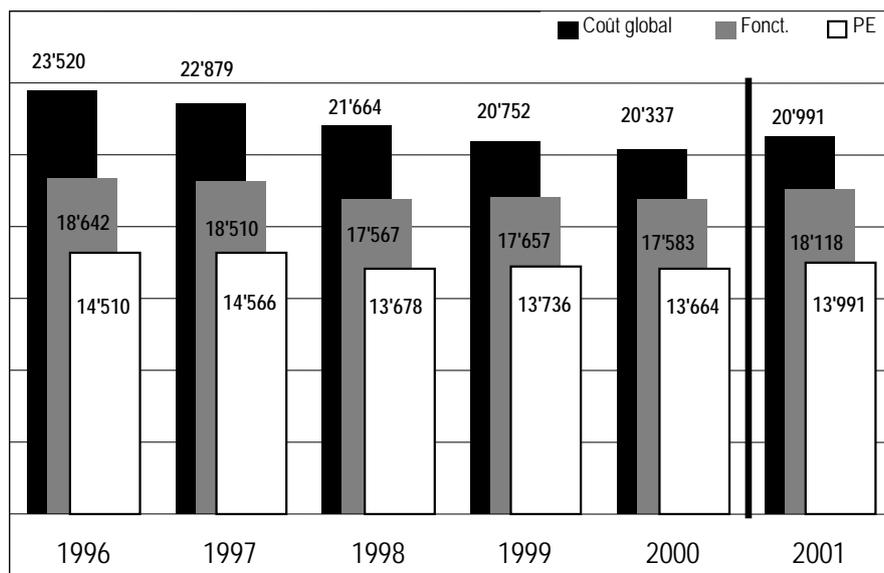
**Evolution des dépenses unitaires, totale, de fonctionnement et pour le personnel enseignant, du CYCLE D'ORIENTATION, 1996-2001 (en francs constants 2001)**

Fonct. : Dépense unitaire de fonctionnement  
PE : Dépense unitaire du personnel enseignant



© Source : SRED

La dépense unitaire du cycle d'orientation est en hausse. Sur la rubrique du personnel administratif et technique, elle augmente de près de 10%. Comme pour l'enseignement primaire, il s'agit d'un effet de la nouvelle méthode de calcul (ventilation des charges des services communs administrativement rattachés à l'enseignement secondaire postobligatoire, mais qui fournissent des prestations également pour les autres ordres d'enseignement : centre de production audiovisuelle, centre pédagogique des technologies de l'information et de la communication, centre des séjours à l'étranger, coordination d'éducation physique). La croissance réelle des dépenses de personnel (en francs constants 2001) au CO est globalement de 3%, celle des effectifs pondérés d'élèves (années scolaires 2000-2001 et 2001-2002) de 1.8%. On constate également d'importantes variations de la dépense unitaire de l'Office de la jeunesse (augmentation) et de l'Office d'orientation et de formation professionnelle (diminution), suite à la modification de la méthode de calcul (attribution au CO).



GRAPHIQUE 24

**Evolution des dépenses unitaires, totale, de fonctionnement et pour le personnel enseignant, de l'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE, 1996-2001 (en francs constants 2001)**

Fonct. : Dépense unitaire de fonctionnement

PE : Dépense unitaire du personnel enseignant

© Source : SRED

Au niveau de l'enseignement secondaire postobligatoire, les changements méthodologiques ont des effets sur le montant des dépenses des services administrativement rattachés à la direction générale. La ventilation des charges des services communs aux différents ordres d'enseignement sur le primaire et le cycle d'orientation fait diminuer la dépense unitaire liée au personnel administratif et technique. Toutefois, celle du personnel enseignant augmente suite à la forte hausse des charges de l'Institut de formation des maîtres de l'enseignement secondaire sur cette rubrique (+1,9 millions en francs constants 2001).

D'une manière générale, la dépense unitaire des écoles et filières de l'enseignement secondaire postobligatoire est croissante entre 2000 et 2001. Les charges d'amortissement suivent également une augmentation sensible (+10%). Au *Collège de Genève*, la variation de la dépense unitaire du personnel est plutôt faible (+1% pour les enseignants), mais la hausse est plus forte pour les biens et services (+11%). Pour l'*Ecole de culture générale*, l'augmentation de la dépense unitaire de personnel est assez marquée (+6%). Elle est notamment la conséquence d'un effectif (pondéré sur l'année civile) d'élèves en baisse (-5%). L'augmentation pour les biens et services est équivalente à celle du Collège : +11%. Concernant l'*Ecole de commerce*, l'augmentation de la dépense unitaire de personnel est également forte (+7%). Comme dans le cas de l'ECG, elle est en partie la conséquence d'un effectif (pondéré) d'élèves en baisse (-4.5%). Les biens et services connaissent ici aussi une progression importante : +11%. Les résultats sont similaires pour l'*Ecole d'enseignement technique* : la dépense unitaire de personnel augmente (+8% pour les enseignants), et l'effectif (pondéré) d'élèves baisse (-3.8%). Le poste des biens et services connaît une grosse augmentation : +62%. Cette variation est la conséquence d'une hausse effective des dépenses pour les fournitures de bureau, le matériel d'enseignement, le mobilier pédagogique, les équipements et pour des prestations d'animation.

On notera également la baisse de la dépense unitaire globale du *CEPTA* (apprentis plein-temps) suite à la plus faible ventilation des charges unitaires de l'OOFP attribuées aux apprentis plein-temps (changement du modèle d'attribution). Le *Centre de Lullier*, enfin, enregistre une dépense unitaire globale stable (en francs constants 2001).

## Encadrement unitaire

Tout comme la dépense unitaire, l'encadrement par élève ou étudiant est présenté depuis plusieurs années dans le document « Ressources humaines et financières du DIP », et fait partie des informations de base dans le cadre des indicateurs de ressources. En avril 2002 est parue la deuxième publication thématique du GIR (SRED et SAFs, 2002). Elle fait suite à la décision d'analyser de manière plus approfondie l'encadrement par élève dans l'enseignement primaire et secondaire.

La présentation des données d'encadrement de cette nouvelle édition du présent document est inspirée de l'analyse thématique. Par rapport à l'an passé, les principales nouveautés sont les suivantes :

- un calcul spécifique pour chaque type d'école ou de filière de l'enseignement secondaire postobligatoire, à l'image de la démarche adoptée pour la dépense unitaire ;
- la distinction de la division ordinaire et des classes spéciales de l'enseignement primaire.

Les **GRAPHIQUES 25 à 31** ne contiennent toutefois qu'une partie des données calculées. Il s'agit de mettre en avant les principales informations, de manière synthétique. Pour plus de détails au sujet des résultats en 2001, le lecteur se référera au **TABLEAU 29** en annexe.

La méthode de calcul, quant à elle, est identique à celle utilisée dans la publication thématique, afin d'assurer la comparaison des résultats entre 2000 et 2001. Au sens strict, elle s'écarte toutefois du calcul de la dépense unitaire<sup>24</sup>. Le rapprochement du calcul des deux indicateurs peut constituer un développement du dossier de l'encadrement unitaire.

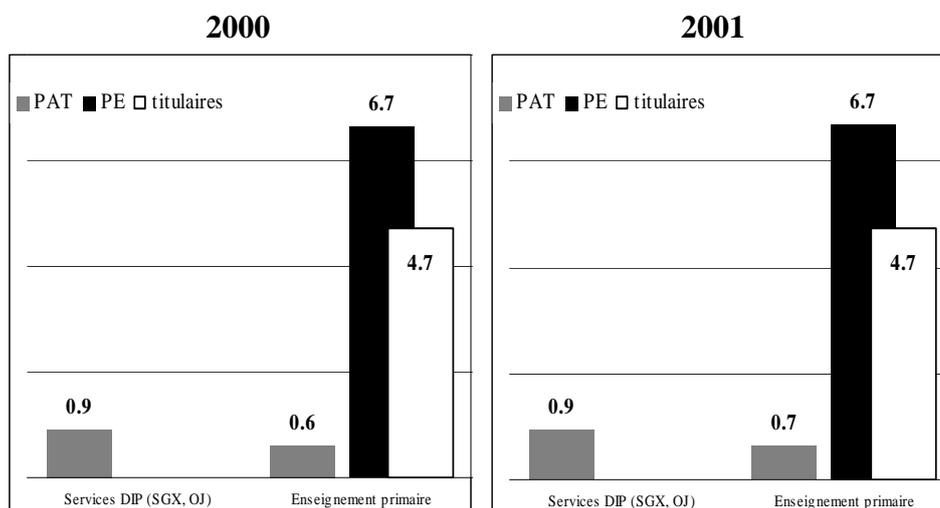
Entre 2000 et 2001, les ratios d'encadrement unitaire ont globalement peu varié. C'est le cas de l'enseignement primaire, comme en témoigne le **GRAPHIQUE 25**.

### GRAPHIQUE 25

**Encadrement unitaire pour 100 élèves, par catégorie de personnel, ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, enseignements ordinaire et spécialisé (y compris institutions du SMP), 2000 et 2001**

PAT : Personnel administratif et technique

PE : Personnel enseignant



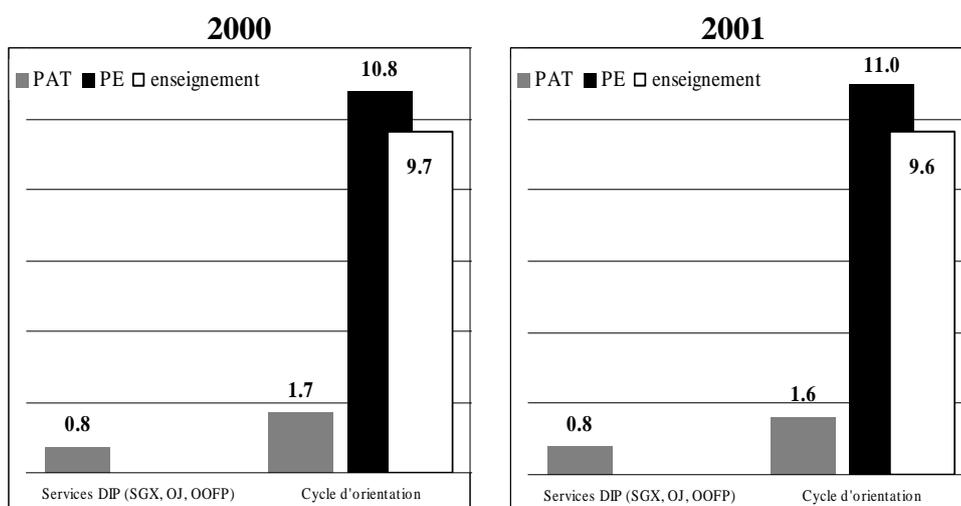
© Source : SRED

<sup>24</sup> Deux raisons peuvent être mentionnées. Tout d'abord, la méthodologie du calcul de la dépense unitaire a été revue et prise en compte pour le traitement des données 2001. Ensuite, les deux notions ne sont pas basées sur la même période de temps. En effet, la dépense unitaire est liée à un exercice comptable annuel, et les effectifs d'élèves sont pondérés sur deux années civiles ; l'encadrement unitaire, pour sa part, est un rapport entre deux « clichés » ponctuels, c'est-à-dire les effectifs d'élèves ou d'étudiants et ceux du personnel enregistrés à une date donnée.

Ce résultat reflète la volonté de stabiliser l'encadrement unitaire et traduit une évolution parallèle des effectifs d'élèves et de personnel. Il faut toutefois souligner que des variations inférieures à quelques centièmes de postes pour 100 élèves n'apparaissent pas avec des chiffres arrondis à une décimale. Le cas échéant, il s'agit donc d'écart très faibles.

Il est encore nécessaire de souligner que les données 2000 de l'encadrement unitaire du personnel administratif et technique pour l'enseignement primaire, le cycle d'orientation et l'enseignement secondaire postobligatoire s'écartent légèrement de celles publiées dans la précédente édition. C'est le résultat d'une nouvelle répartition des postes de l'Office de la jeunesse qui suit celle utilisée pour le calcul de la dépense unitaire.

Revenant aux données d'encadrement unitaire, on constate que celles du cycle d'orientation sont également assez stables.



© Source : SRED

**GRAPHIQUE 26**

**Encadrement unitaire  
pour 100 élèves, par  
catégorie de personnel,  
CYCLE  
D'ORIENTATION,  
2000 et 2001**

PAT : Personnel administratif  
et technique  
PE : Personnel enseignant

La diminution de l'encadrement unitaire lié au personnel administratif et technique est en réalité égale à 0.03 postes pour 100 élèves. La variation pour le personnel enseignant est par contre plus significative (+0.2 poste) et confirme l'évolution de la dépense unitaire du personnel enseignant (+2% en francs constants 2001). Il s'agit toutefois d'un accroissement des ressources utilisées pour des activités autres que l'enseignement, puisque l'encadrement d'enseignement est lui aussi en très léger recul (-0.04 poste).

Globalement considérées, les écoles de l'enseignement secondaire postobligatoire ont elles aussi bénéficié de ressources en personnel en légère hausse. L'encadrement unitaire en lien avec l'activité d'enseignement augmente, mais la variation est inférieure à un dixième de poste, et est donc peu significative. Ces résultats peuvent également être mis en parallèle avec ceux de la dépense unitaire, qui, comme celle du cycle d'orientation, a augmenté de quelque 2%. A noter toutefois que l'accroissement du ratio pour le personnel enseignant (y compris pour les activités hors enseignement) est en partie liée à l'attribution des postes d'enseignants des services communs à l'enseignement secondaire. Il s'agit notamment de l'activité des formateurs enregistrés à l'IFMES.

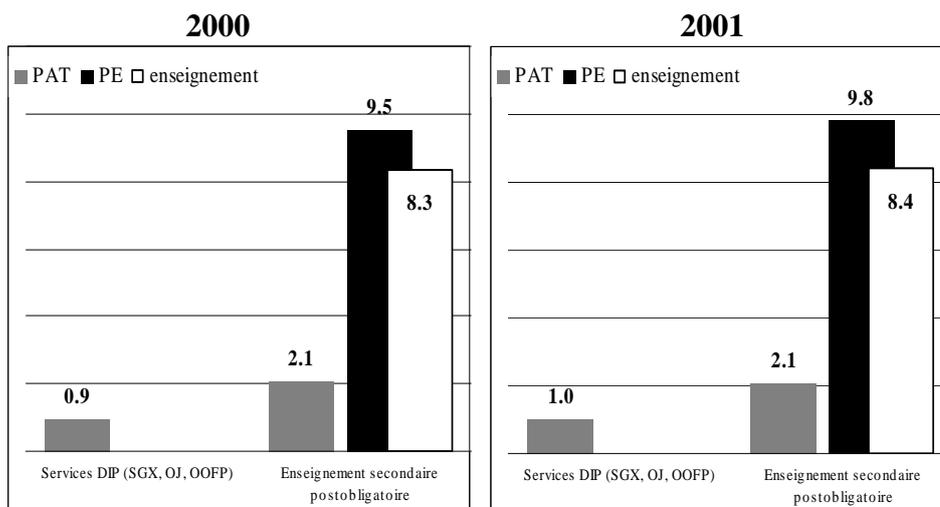
**GRAPHIQUE 27**

**Encadrement unitaire pour 100 élèves, par catégorie de personnel, ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, POSTOBLIGATOIRE, 2000 et 2001**

(effectifs d'élèves et d'apprentis non pondérés en équivalents plein-temps)

PAT : Personnel administratif et technique

PE : Personnel enseignant



© Source : SRED

Lorsque l'on pondère les effectifs d'apprentis en formation duale pour obtenir des « élèves équivalents plein-temps », les ratios sont naturellement plus élevés, mais les écarts par rapport aux données 2000 sont pratiquement identiques à ceux obtenus sans pondérer les effectifs d'apprentis. Dans ce cas, l'expression de l'encadrement unitaire reflète mieux l'action pédagogique (encadrement selon la présence effective des apprentis à l'école).

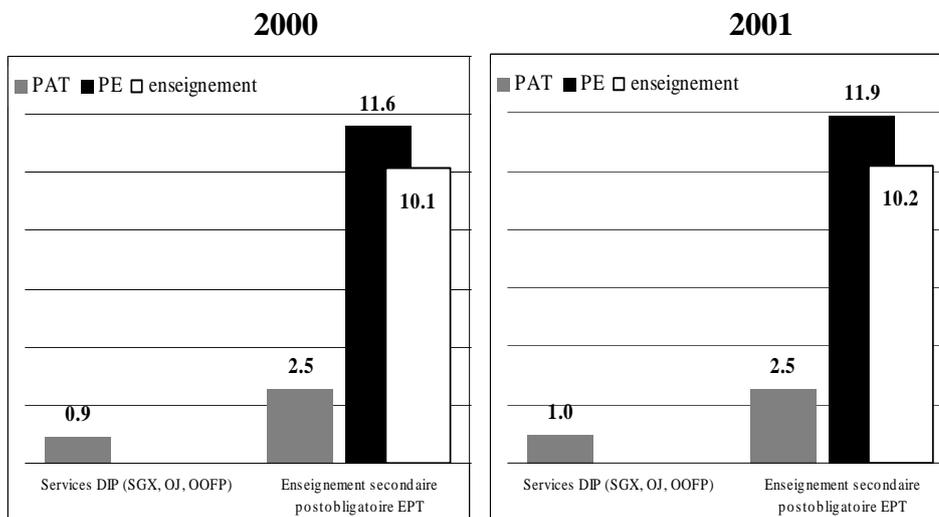
**GRAPHIQUE 28**

**Encadrement unitaire pour 100 élèves, par catégorie de personnel, ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, POSTOBLIGATOIRE, 2000 et 2001**

(effectifs d'élèves et d'apprentis pondérés en équivalents plein-temps)

PAT : Personnel administratif et technique

PE : Personnel enseignant

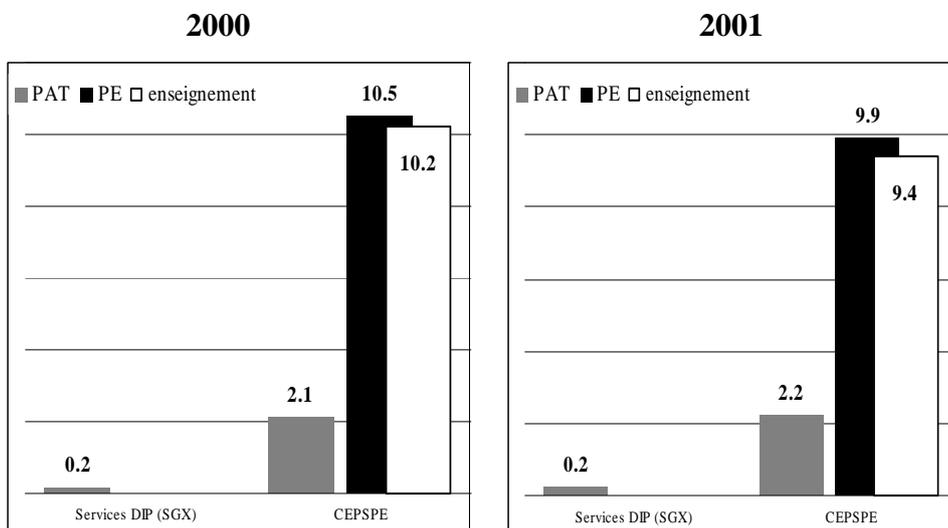


© Source : SRED

Dans l'enseignement tertiaire, les évolutions entre 2000 et 2001 sont plus marquées, notamment pour le CEPSPE et les écoles genevoises de la HES.

Le CEPSPE, pour sa part, voit son ratio d'encadrement du personnel administratif et technique augmenter de près d'un dixième de poste pour 100 élèves, ce qui correspond à l'évolution de la dépense unitaire. Exprimée en poste, l'ampleur est toutefois moindre. Plus surprenant est l'écart constaté sur le personnel enseignant. L'encadrement unitaire baisse en effet de plus d'un demi-poste alors que la dépense unitaire est quant à elle en hausse. Il s'agit en réalité de l'effet des effectifs d'élèves et d'étudiants (pondération de deux années civiles dans le calcul

de la dépense unitaire, effectifs réels en fin d'année civile dans celui de l'encadrement unitaire). Selon les relevés à fin décembre 2000 et 2001, l'augmentation des effectifs est de 7% (y compris ceux des formations en cours d'emploi), alors que la dotation supplémentaire est de l'ordre d'un poste d'enseignant.



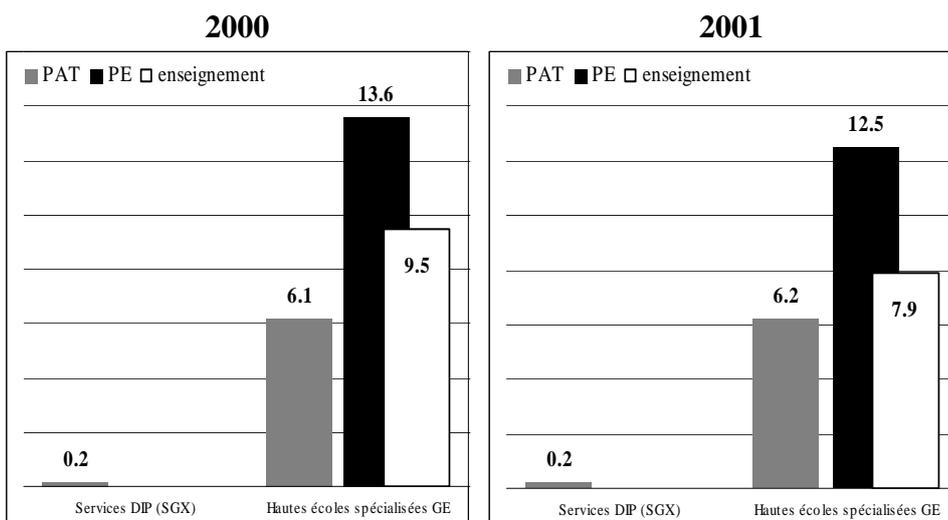
**GRAPHIQUE 29**

**Encadrement unitaire pour 100 étudiants, par catégorie de personnel, CEPSPE, 2000 et 2001**

PAT : Personnel administratif et technique  
PE : Personnel enseignant

© Source : SRED

La baisse de l'encadrement unitaire en personnel enseignant est également sensible pour les écoles genevoises de la HES ; elle l'est plus encore pour les activités d'enseignement proprement dites. Il s'agit dans ce cas également de l'effet d'effectifs en hausse, suite à la prise en compte dans le calcul de l'Ecole supérieure d'informatique de gestion. Cette dernière est en effet rattachée administrativement aux HES, mais considérée comme une école professionnelle supérieure.



**GRAPHIQUE 30**

**Encadrement unitaire pour 100 étudiants, par catégorie de personnel, HAUTES ECOLES SPECIALISEES, 2000 et 2001**

PAT : Personnel administratif et technique  
PE : Personnel enseignant

© Source : SRED

L'Université, enfin, connaît un encadrement par étudiant relativement stable, du moins en ce qui concerne le personnel enseignant. L'encadrement du corps professoral est quasiment identique (légère hausse de 0.04 poste pour 100 étudiants). Globalement, sa situation est donc comparable aux ordres d'enseignement primaire et secondaire.

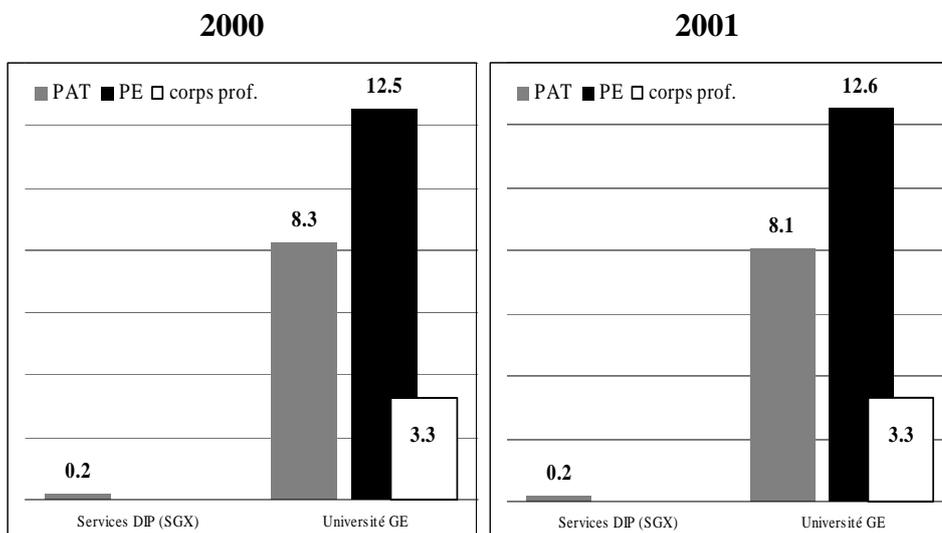
**GRAPHIQUE 31**

**Encadrement unitaire pour 100 étudiants, par catégorie de personnel, UNIVERSITE, 2000 et 2001**

**(uniquement compte de fonctionnement courant)**

PAT : Personnel administratif et technique

PE : Personnel enseignant



© Source : SRED





### III. RESSOURCES PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT

Dans cette partie, les indicateurs de ressources humaines et financières sont groupés par ordre d'enseignement, pour les trois niveaux scolaires entièrement intégrés au sein du DIP – enseignement infantin et primaire, cycle d'orientation et enseignement postobligatoire. Une telle présentation n'est pas nouvelle en soi, mais le fait de pouvoir consulter l'ensemble des indicateurs de ressources, pour un niveau scolaire donné, d'un seul coup d'œil devrait améliorer la lecture dans une optique de gestion et faciliter les analyses de ces institutions.

Les versions antérieures de la publication *Ressources humaines et financières du DIP* consacraient une partie complète à la présentation des résultats financiers par ordre d'enseignement, à la fois pour le fonctionnement et pour le personnel. Une telle approche, n'offrant qu'un intérêt limité, avec des évolutions essentiellement marquées par des changements de nature comptable ou structurelle, faisant peu apparaître les effets de la gestion proprement dite, a été abandonnée au profit d'un rapprochement des différents types d'indicateurs, de ressources financières, de ressources humaines, mais aussi sur les activités des trois ordres d'enseignement concernés – que l'on appréhende au travers des effectifs d'élèves selon les différents types de filières et scolarisation.

Les indicateurs sont produits à partir des données standard publiées chaque année, dont on trouve les tableaux en annexe dans leur forme habituelle. On peut bien entendu se référer à ces tableaux pour obtenir des informations complémentaires, plus détaillées, ou pour avoir les données correspondantes pour les institutions qui n'ont pas été prises en compte dans cette partie consacrée aux propres institutions du DIP.

Par ailleurs, l'accent est mis sur l'évolution la plus récente, entre les années 2000 et 2001, laissant les analyses sur les tendances de fond, à plus long terme, aux études thématiques qui sont produites parallèlement à cette publication, mais avec des rythmes plus spécifiques. Il en résulte cette partie III remodelée qui, nous l'espérons, correspondra mieux aux attentes des professionnels avertis comme des lecteurs occasionnels.



## Enseignement enfantin et primaire

Elèves <sup>A</sup>	2000	2001	Δ 2000-01
Enseignement enfantin	8'512	8'537	+0.3%
Enseignement primaire	25'244	25'552	+1.2%
Classes spéciales	488	506	+3.7%
Total	34'244	34'595	+1.0%
Institutions <sup>B</sup>	560	588	+5.0%
Personnel <sup>A</sup>			Δ 2000-01
Enseignants (postes) <sup>C</sup>	2'678 (2'317.8)	2'724 (2'349.4)	+1.7% (+1.4%)
Administratifs et techniques (postes) <sup>C</sup>	263 (211.1)	286 (229.0)	+8.7% (+8.5%)
Proportion de cadres <sup>D</sup>	1.6%	1.7%	+5.3%
Proportion de femmes parmi les enseignants	83.3%	83.3%	+0.0%
Age moyen des enseignants	43.6	43.2	-0.4 ans
Proportion d'enseignants de 50 ans et plus	35.2%	34.8%	-1.1%
Encadrement unitaire <sup>A</sup> , en EPT pour 100 élèves (enseignants seuls)	8.2 (6.7)	8.3 (6.7)	+1.2% (+0.3%)
Dépenses <sup>E</sup>			Δ 2000-01
Personnel, en 1000 F constants (% du total)	309'444 (88.2%)	316'579 (93.0%)	+2.3% (+5.5%)
Fonctionnement <sup>F</sup> , en 1000 F constants (% du total)	23'234 (6.6%)	23'011 (6.8%)	-1.0% (+2.0%)
Investissement <sup>G</sup> , en 1000 F constants (% du total)	18'251 (5.2%)	872 (0.3%)	-95.2% (-95.1%)
Dépense par élève (fonctionnement) en F constants	14'064 (10'229)	13'189 (10'297)	-6.2% (+0.7%)

© SRED 2002

<sup>A</sup> Situation au 31 décembre<sup>B</sup> Y compris des jardins d'enfant (pédagogie curative), les EFP et cinq centres pour adolescents<sup>C</sup> Y compris remplaçants (et surnuméraires pour le PAT)<sup>D</sup> Fonctions d'autorité dès la classe de traitement 14 et cadres supérieurs à partir de la classe 23<sup>E</sup> Pour l'année civile<sup>F</sup> Biens, services, subventions et frais de bâtiments, sans les dépenses de personnel<sup>G</sup> Dépenses d'intérêt et d'investissement apparaissant dans le compte de fonctionnement

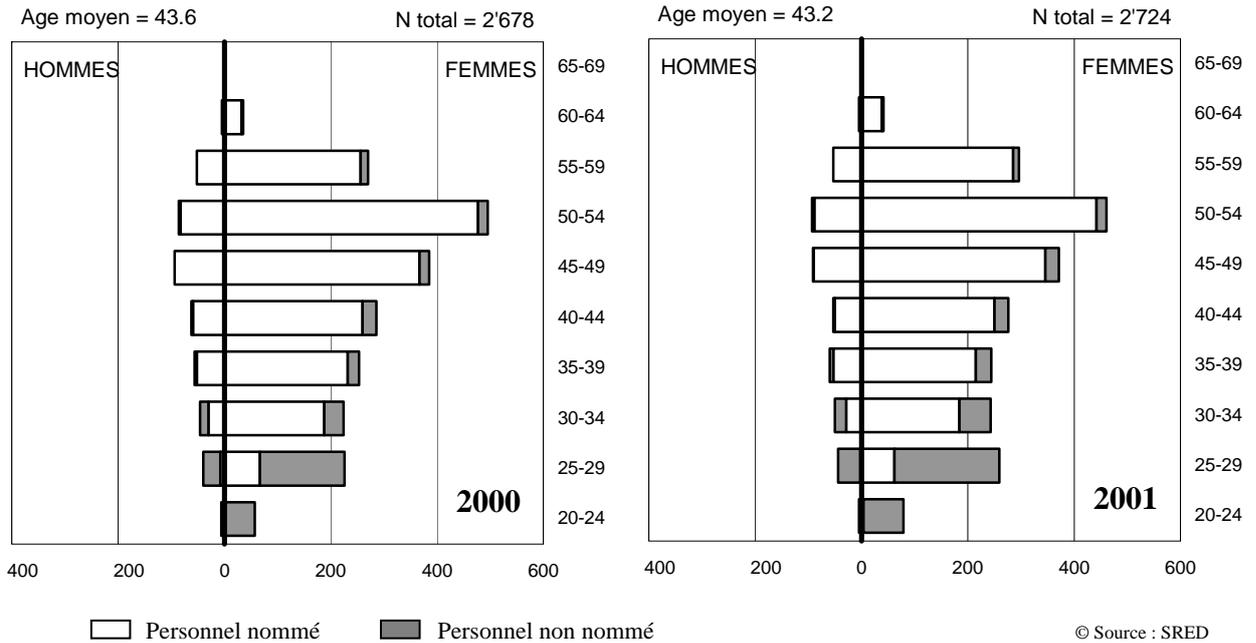
Le libellé entre parenthèses se rapporte au chiffre entre parenthèses.

**Elèves** : augmentation de 3.7% pour les *classes spéciales* et de 5.0% pour les *institutions* (consommatrices de ressources).

**Personnel** : hausse des effectifs plus forte pour les *non-enseignants* ; augmentation plus forte sur les personnes que sur les postes ; léger rajeunissement du corps enseignant sur l'ensemble et baisse de la part des *50 ans et plus*.

**Dépenses** : hausse pour le *personnel* et baisse sur les *autres charges de fonctionnement* ; baisse radicale des dépenses *d'intérêts et d'amortissement* (mais les bâtiments sont essentiellement financés par les communes) ; la dépense par élève diminue sur la partie représentée par les charges d'investissement, les dépenses de fonctionnement seules progressent de 0.7%.

**GRAPHIQUE 32 : ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE (PERSONNES)**



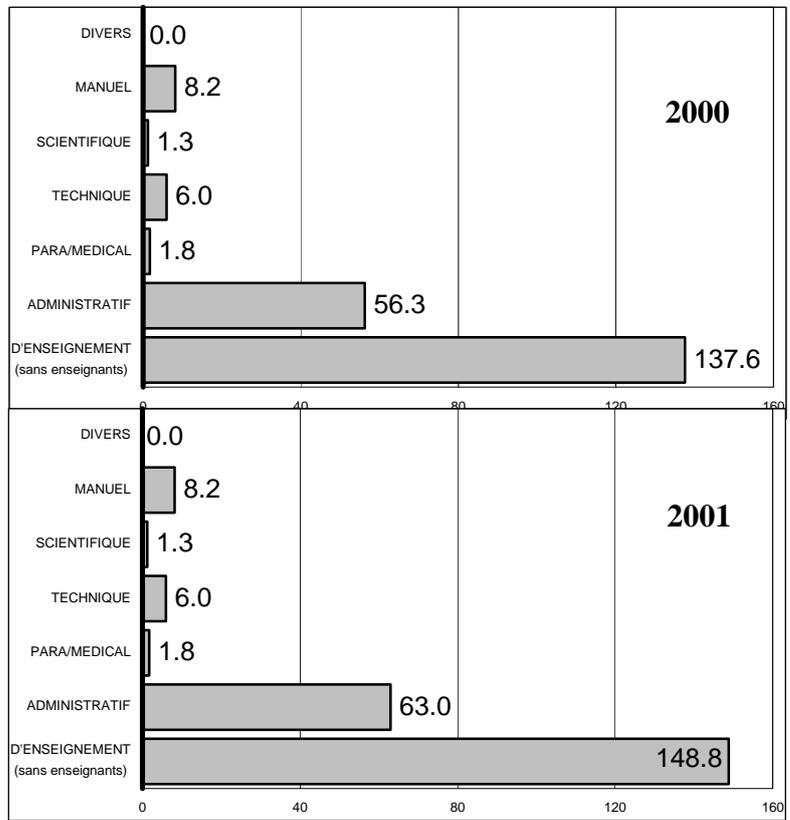
**Age moyen :** diminution de 0.3 ans en une année, alors qu'un renouvellement régulier devrait maintenir la moyenne à son niveau initial.  
**Groupes d'âges :** faible diminution des *plus de 50 ans* et augmentation du personnel *non nommé* (15.5% en 2000 et 19.3% en 2001).

**GRAPHIQUE 33**

**Personnel non enseignant du primaire (EPT)**

**Volume :** de 2000 à 2001, 17.9 EPT (8.5%) de plus au total pour le personnel *non enseignant* ; hausse de 11.3 EPT (8.2%) pour le *personnel d'enseignement* (sans les enseignants) et de 6.7 EPT (11.9%) pour le *personnel administratif*.

**Composition :** le *personnel d'enseignement* est composé principalement des *éducateurs* (autre personnel éducatif) et des *cadres de l'enseignement* ; le *personnel administratif* comprend avant tout des *secrétaires*, des *archivistes-bibliothécaires-documentalistes* et des *commis administratifs*.



## Cycle d'orientation

Elèves <sup>A</sup>	2000	2001	Δ 2000-01
Accueil	315	304	-3.5%
Atelier	87	104	+19.5%
Générale	2'064	1'431	-30.7%
Latine	1'927	1'506	-21.8%
Moderne	1'091	427	-60.9%
Regroupement A		2'404	///
Regroupement B		677	///
Pratique	187	113	-39.6%
Scientifique	3'512	2'378	-32.3%
Spéciale	235	312	+32.8%
Niveaux - options	1'988	1'969	-1.0%
Total	11'406	11'625	+1.9%
Personnel <sup>A</sup>			Δ 2000-01
Enseignants (postes)	1'714 (1'230.2)	1'790 (1'275.2)	+4.4% (+3.7%)
Administratifs et techniques (postes)	230 (190.1)	231 (190.4)	+0.4% (+0.2%)
Proportion de cadres <sup>B</sup>	2.0%	2.0%	-3.1%
Proportion de femmes parmi les enseignants	55.6%	55.9%	+0.6%
Age moyen des enseignants	43.9	43.6	-0.3 ans
Proportion d'enseignants de 50 ans et plus	32.3%	32.0%	-1.0%
Encadrement unitaire <sup>A</sup> , en EPT pour 100 élèves (enseignants seuls)	13.2 (10.8)	13.4 (11.0)	+1.5% (+1.8%)
Dépenses <sup>C</sup>			Δ 2000-01
Personnel, en 1000 F constants (% du total)	197'026 (88.5%)	203'160 (88.8%)	+3.1% (+0.3%)
Fonctionnement <sup>D</sup> , en 1000 F constants (% du total)	18'265 (8.2%)	18'107 (7.9%)	-0.9% (-3.6%)
Investissement <sup>E</sup> , en 1000 F constants (% du total)	7'361 (3.3%)	7'622 (3.3%)	+3.5% (+0.7%)
Dépense par élève (fonctionnement) en F constants	21'276 (19'264)	21'618 (19'770)	+1.6% (+2.6%)

© SRED 2002

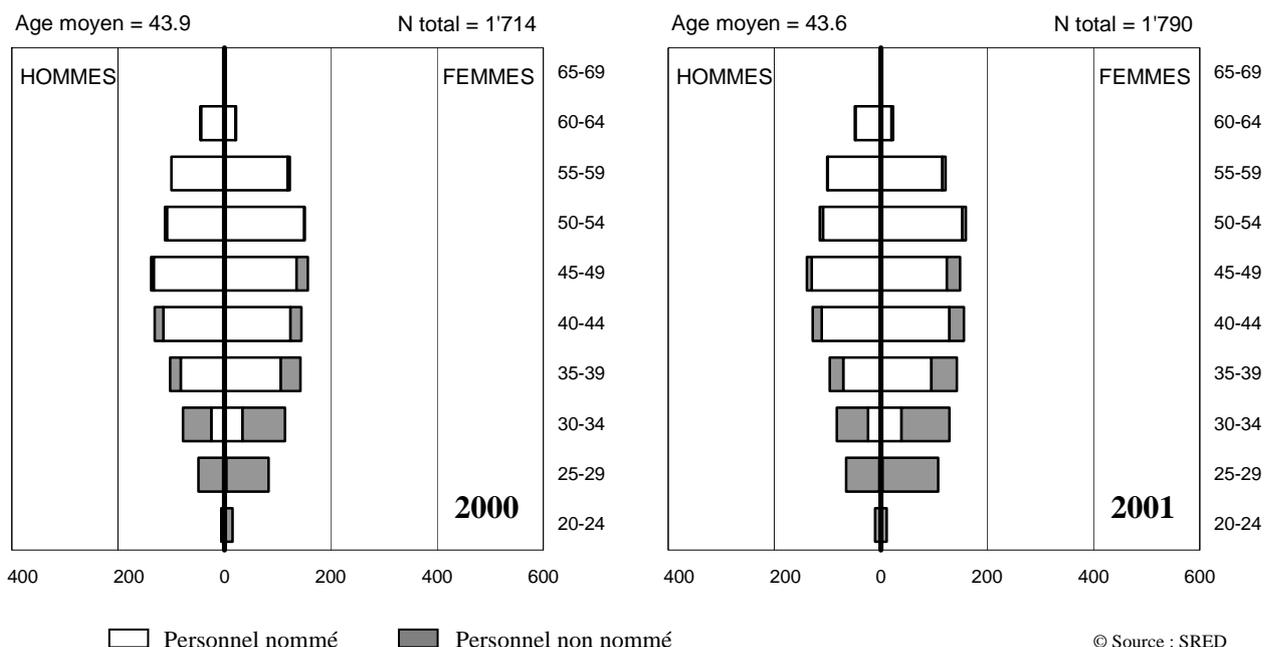
<sup>A</sup> Situation au 31 décembre<sup>B</sup> Fonctions d'autorité dès la classe de traitement 14 et cadres supérieurs à partir de la classe 23<sup>C</sup> Pour l'année civile<sup>D</sup> Biens, services, subventions et frais de bâtiments, sans les dépenses de personnel<sup>E</sup> Dépenses d'intérêt et d'investissement apparaissant dans le compte de fonctionnement

**Elèves** : augmentation totale de 219 élèves (1.9%) ; les nouvelles filières (A et B) remplacent les sections traditionnelles (L, S, G, M, P) sans limiter la progression des classes *Atelier* et *Spéciale*.

**Personnel** : hausse des effectifs pour le personnel *enseignant* seulement ; légère réduction de *l'âge moyen* du corps enseignant et baisse de la part que représentent les *50 ans et plus*.

**Dépenses** : l'augmentation observée sur les dépenses de personnel et pour l'investissement est en partie due à une augmentation des effectifs globaux d'élèves.

**GRAPHIQUE 34 : ENSEIGNANTS DU CYCLE D'ORIENTATION (PERSONNES)**



**Age moyen :** diminution de 0.3 ans de l'âge moyen en une année obtenue surtout par l'arrivée de nouveaux enseignants.

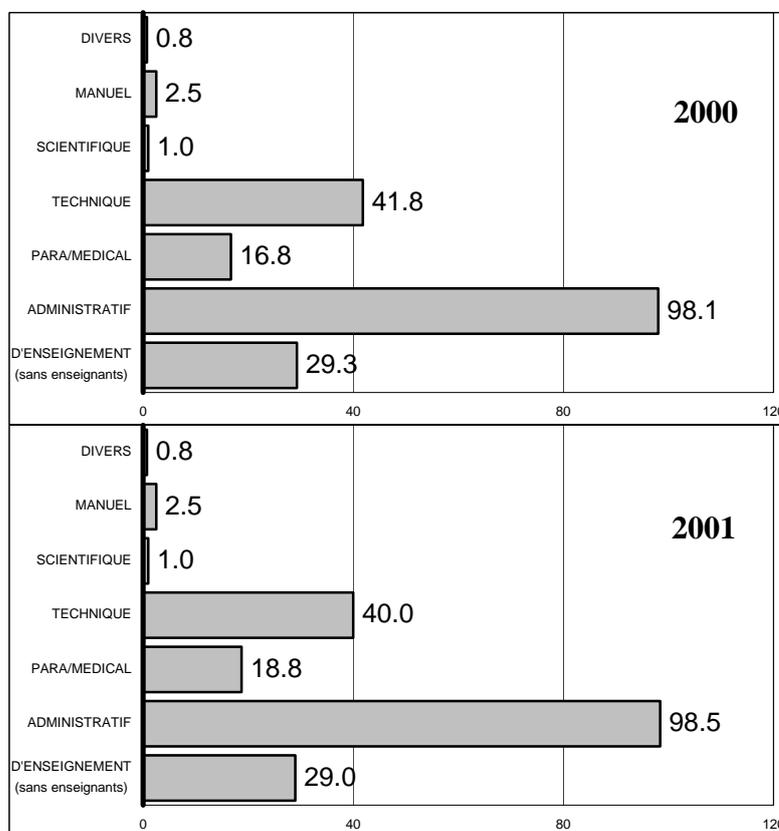
**Groupes d'âges :** la part des 50 ans et plus diminue relativement peu, celle des non nommés passe de 24.0% à 28.7% en un an (plus d'engagements que de nominations).

**GRAPHIQUE 35**

**Personnel non enseignant du cycle d'orientation (EPT)**

**Volume :** grande stabilité de l'occupation en postes, les 2.0 EPT du personnel *para/médical* remplacent 1.9 EPT du personnel *technique*, le total n'évoluant que de 0.3 EPT (0.2%).

**Composition :** le personnel *administratif* est composé par ordre d'importance de personnel de *secrétariat*, de spécialistes d'*archives, de documentation et de bibliothèques* et de personnel pour l'*économat* ; le personnel *technique* recouvre des *assistants techniques* ainsi que du personnel pour l'*audiovisuel* ; le personnel *d'enseignement* recouvre essentiellement des *cadres d'enseignement*.



© Source : SRED

## Enseignement postobligatoire

Elèves <sup>A</sup>	2000	2001	Δ 2000-01
Collège de Genève <sup>B</sup>	6'657	6'590	-1.0%
Ecole de culture générale <sup>B</sup>	1'472	1'587	+7.8%
Ecole de commerce & Cours prof. commerciaux	3'852	3'810	-1.1%
Ecole d'enseignement technique	482	451	-6.4%
Centre de Lullier	309	315	+1.9%
SCAI & SGIPA (accueil & intégration)	413	440	+6.5%
Ecole d'arts appliqués	355	385	+8.5%
Centre d'enseignement professionnel CEPTA	2'949	2'998	+1.7%
Ecole professionnelle EPIA (extérieur)	396	370	-6.6%
Total	16'885	16'946	+0.4%
Personnel <sup>A</sup>			Δ 2000-01
Enseignants (postes)	2'463 (1'569.7)	2'527 (1'628.7)	+2.6% (+3.8%)
Administratifs et techniques (postes)	467 (352.4)	463 (345.1)	-0.9% (-2.1%)
Proportion de cadres <sup>C</sup>	3.2%	2.9%	-11.8%
Proportion de femmes parmi les enseignants	43.1%	44.2%	+2.6%
Age moyen des enseignants	46.3	45.7	-0.6 ans
Proportion d'enseignants de 50 ans et plus	40.6%	39.5%	-2.6%
Encadrement unitaire <sup>A</sup> , en EPT pour 100 élèves (enseignants seuls)	12.5 (9.5)	12.9 (9.8)	+2.8% (+3.0%)
Dépenses <sup>D</sup>			Δ 2000-01
Personnel, en 1000 F constants (% du total)	276'491 (81.7%)	278'889 (80.5%)	+0.9% (-1.5%)
Fonctionnement <sup>E</sup> , en 1000 F constants (% du total)	40'900 (12.1%)	45'556 (13.1%)	+11.4% (+8.8%)
Investissement <sup>F</sup> , en 1000 F constants (% du total)	21'041 (6.2%)	22'104 (6.4%)	+5.1% (+2.6%)
Dépense par élève (fonctionnement) en F constants	20'337 (17'583)	20'991 (18'118)	3.7% (3.3%)

© SRED 2002

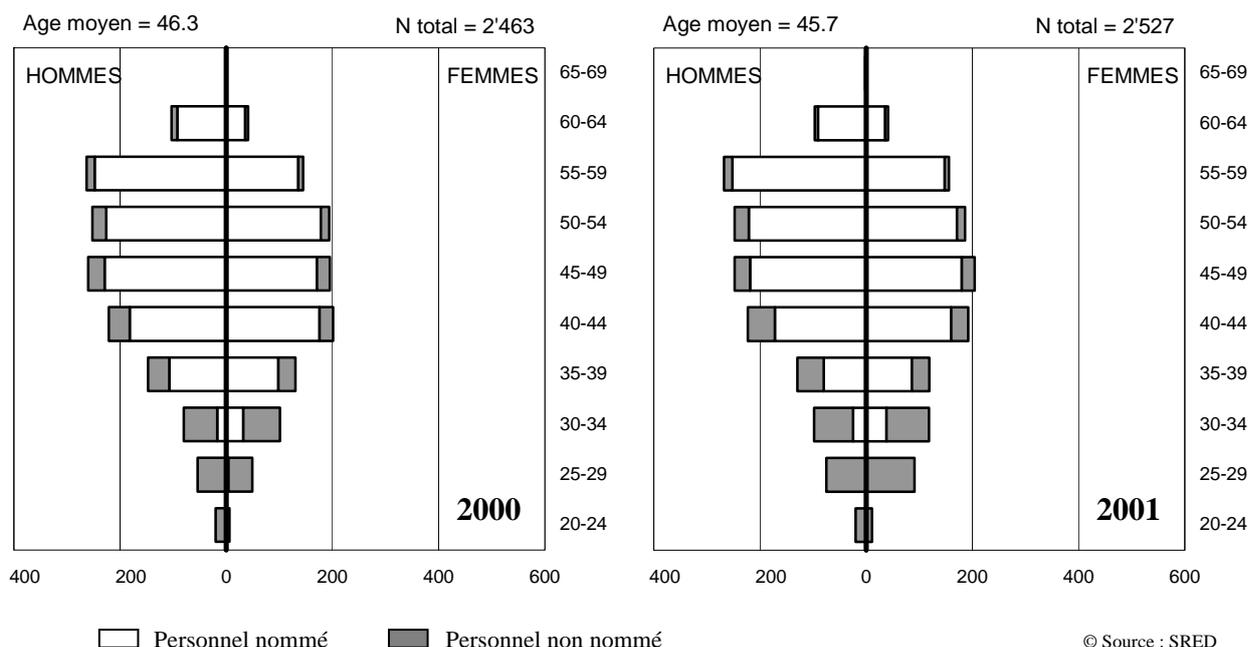
<sup>A</sup> Situation au 31 décembre<sup>B</sup> Avec les formations du soir ou pour adultes<sup>C</sup> Fonctions d'autorité dès la classe de traitement 14 et cadres supérieurs à partir de la classe 23<sup>D</sup> Pour l'année civile<sup>E</sup> Biens, services, subventions et frais de bâtiments, sans le personnel<sup>F</sup> Dépenses d'intérêt et d'investissement apparaissant dans le compte de fonctionnement

**Elèves** : faible augmentation des effectifs totaux, mais évolutions contrastées entre les différentes filières (augmentation de *l'accueil et de l'intégration*).

**Personnel** : augmentation plus importante en terme de postes EPT que de personnes pour les *enseignants*, diminution plus importante en terme de postes EPT que de personnes pour les *non-enseignants*.

**Dépenses** : l'augmentation limitée sur les charges de personnel est accompagnée d'une hausse des dépenses de *biens & services* qui alourdit la dépense unitaire, y compris sur le strict *fonctionnement* (+3.3%).

**GRAPHIQUE 36 : Enseignants du postobligatoire (personnes)**



**Age moyen :** diminution de 0.6 ans en une année ; ce rajeunissement correspond au renouvellement du corps enseignant, qui va encore s'accélérer ces prochaines années .

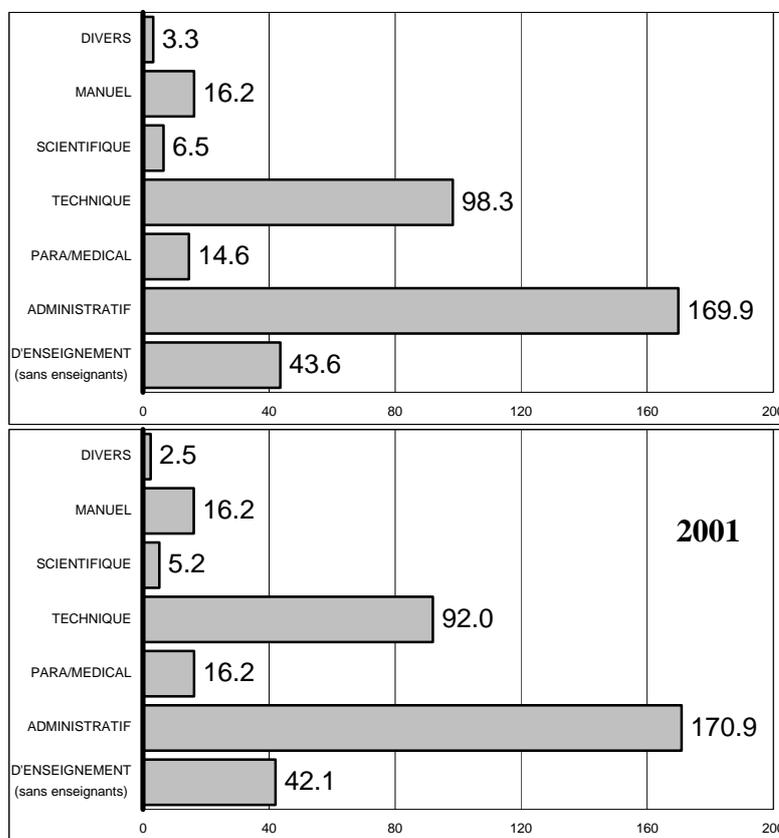
**Groupes d'âges :** consécutivement, la part des 50 ans et plus diminue de 2.6%, diminution qu'il faut relativiser avec l'augmentation des effectifs totaux (+2.6% pour les personnes) ; la part des enseignants *non nommés* passe de 21.5% à 25.6% en un an.

**GRAPHIQUE 37**

**Personnel non enseignant du postobligatoire (EPT)**

**Volume :** réduction du volume total en postes de 6.5 EPT entre 2000 et 2001 (-1.9%) grâce essentiellement à une diminution de 6.3 EPT sur le personnel *technique* ; proportionnellement, la baisse la plus importante a lieu sur le personnel *scientifique* avec 1.3 EPT (-20.0%).

**Composition :** le groupe du personnel *administratif* est formé par ordre d'importance de personnel de *secrétariat*, *d'archivistes*, *bibliothécaires* et *documentaristes* et de *commis administratifs* ; le personnel d'enseignement est composé presque exclusivement de cadres.



© Source : SRED

Les indicateurs de ressources groupés par ordre d'enseignement montrent des situations passablement différentes, malgré des conditions-cadre communes (intégration dans le DIP, statut de la fonction publique, définition des fonctions pour le personnel administratif et technique). Cela signifie que la nature et l'organisation de l'enseignement changent énormément selon le niveau scolaire et que l'utilisation des ressources s'en trouve fortement influencée.

Tout cela n'est pas nouveau ; l'intérêt de l'information présentée dans cette partie réside plutôt dans l'observation des conditions particulières d'utilisation des ressources et les évolutions différentes qui en résultent.



## **TABLEAUX**

Tableau 1 : Charges et revenus du DIP, en milliers de francs courants, 1992-2001

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
30 Charges de personnel	1'164'758	1'154'056	1'155'981	1'163'269	874'881	886'830	892'835	869'461	884'196	913'365
31 Biens & services	47'678	41'929	48'245	44'470	43'348	28'650	41'718	40'587	40'216	43'370
32 Intérêts passifs					33'971	32'077	30'339	26'382	18'608	18'532
33 Amortissements	73'272	70'360	71'713	69'480	66'176	62'694	86'658	53'069	51'718	38'677
35 Dédommagements à des collectivités publiques	2'223	933	1'201	1'747	1'904	2'064	2'149	2'240	2'602	3'139
36 Subventions accordées	189'736	191'091	218'698	221'894	416'662	431'003	431'439	456'406	460'660	491'931
37 Subventions redistribuées	1'323	3'476	4'584	2'582				373	1'192	6'024
39 Imputations internes										
<i>Frais de bâtiment</i>				63'607	62'326	63'318	63'213	64'414	67'218	67'304
<i>Intérêts sur investissement</i>	37'149	36'735	36'903	36'296						
<i>Autres prestations de service</i>					299	333	433	466	587	563
<b>3 Total des charges</b>	<b>1'516'139</b>	<b>1'498'579</b>	<b>1'537'326</b>	<b>1'603'345</b>	<b>1'499'567</b>	<b>1'506'970</b>	<b>1'548'785</b>	<b>1'513'398</b>	<b>1'526'996</b>	<b>1'582'904</b>
42 Revenus des biens	31	34	35	33	26	18	17	31	21	18
43 Recettes diverses	24'053	20'221	20'286	29'281	22'264	18'730	33'311	30'887	30'514	38'442
45 Dédommagements de collectivités publiques	1'761	1'662	549	622	503	510	1'440	5'816	7'340	6'055
46 Subventions acquises	119'706	128'243	130'821	137'355	44'867	47'487	50'515	39'955	38'064	40'441
47 Subventions à redistribuer	1'323	3'476	4'584	2'582				373	1'192	6'024
49 Imputations internes										
<i>Revenus de bâtiment</i>				3'489	2'680	3'090	3'253	3'236	1'686	1'838
<i>Autres prestations de service</i>				83	90		75			
<b>4 Total des revenus</b>	<b>146'873</b>	<b>153'636</b>	<b>156'274</b>	<b>173'444</b>	<b>70'430</b>	<b>69'835</b>	<b>88'611</b>	<b>80'298</b>	<b>78'818</b>	<b>92'818</b>
Coûts nets	1'369'266	1'344'943	1'381'052	1'429'902	1'429'137	1'437'135	1'460'173	1'433'100	1'448'178	1'490'085

© Service de la recherche en éducation, Genève

Tableau 2 : Charges et revenus du DIP (avec PUMD, OOF et Lullier, sans Université ni HES), en milliers de francs constants (valeur 2001), 1992-2001

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Charges de personnel	1'013'533	964'536	938'734	927'291	924'897	932'355	922'891	891'667	893'323	913'365
Biens & services	56'061	50'982	52'628	47'202	46'935	40'653	42'340	42'688	40'261	45'531
Intérêts	30'929	29'639	28'205	27'332	25'509	24'487	23'018	19'437	13'173	12'189
Amortissements	60'289	56'257	54'454	51'471	48'862	47'151	72'968	44'588	41'813	25'389
Dédommagements à des collectivités publiques	2'521	1'018	1'293	1'845	1'996	2'149	2'221	2'297	2'629	3'139
Subventions accordées	185'776	180'174	186'679	183'224	179'903	186'722	187'348	185'772	198'655	206'131
Subventions redistribuées			77					382	1'205	6'024
Frais de bâtiment et autres	41'975	38'216	37'297	38'880	38'016	39'306	38'687	36'507	38'302	38'832
<b>Total des charges</b>	<b>1'391'084</b>	<b>1'320'822</b>	<b>1'299'367</b>	<b>1'277'245</b>	<b>1'266'118</b>	<b>1'272'824</b>	<b>1'289'473</b>	<b>1'223'338</b>	<b>1'229'360</b>	<b>1'250'600</b>
Recettes et revenus divers	27'552	24'696	22'557	22'223	24'915	21'142	34'434	31'708	30'851	38'461
Dédommagements de collectivités publiques	2'150	2'038	865	1'144	1'201	1'479	1'488	5'964	7'416	6'055
Subventions acquises	46'158	47'195	45'943	48'950	46'293	48'669	49'943	38'847	38'457	40'441
Subventions à redistribuer			77					382	1'205	6'024
Revenus de bâtiment et autres	3'028	3'622	3'323	1'754	801	1'273	1'379	1'412	1'256	1'217
<b>Total des revenus</b>	<b>78'889</b>	<b>77'550</b>	<b>72'764</b>	<b>74'071</b>	<b>73'210</b>	<b>72'563</b>	<b>87'244</b>	<b>78'313</b>	<b>79'185</b>	<b>92'197</b>
Coûts nets	1'312'196	1'243'272	1'226'603	1'203'175	1'192'908	1'200'261	1'202'229	1'145'025	1'150'175	1'158'403

Biens et services (nature 31) sans reports

© Service de la recherche en éducation, Genève

**Tableau 3 : Charges et revenus du DIP (avec PUMD, OOF, Lullier, Université et HES),  
en milliers de francs constants (valeur 2001), 1992-2001**

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Charges de personnel	1'351'162	1'288'023	1'253'173	1'235'975	1'231'004	1'243'207	1'231'562	1'237'216	1'240'889	1'275'773
Biens & services	85'448	85'419	85'251	77'342	78'371	70'440	72'225	79'354	74'464	87'046
Intérêts	42'985	41'175	39'762	38'368	35'639	33'600	31'360	27'056	18'815	18'557
Amortissements	84'772	78'945	77'430	73'513	69'542	65'901	90'178	54'633	57'920	44'504
Dédommagements à des collectivités publiques	2'521	1'018	1'293	1'845	1'996	2'149	2'221	2'297	2'629	3'154
Subventions accordées	211'021	195'941	203'843	205'390	206'578	210'762	217'344	214'970	215'978	223'781
Subventions redistribuées	1'500	3'793	4'934	2'726	4'156	3'868	3'417	3'784	4'136	8'732
Frais de bâtiment et autres	73'805	67'195	65'580	68'224	66'726	67'386	63'793	66'537	62'861	64'686
<b>Total des charges</b>	<b>1'853'214</b>	<b>1'761'510</b>	<b>1'731'266</b>	<b>1'703'384</b>	<b>1'694'012</b>	<b>1'697'314</b>	<b>1'712'101</b>	<b>1'685'847</b>	<b>1'677'693</b>	<b>1'726'233</b>
Recettes et revenus divers	33'853	27'314	24'515	32'597	41'397	35'591	49'286	47'524	49'971	56'993
Dédommagements de collectivités publiques	2'150	2'038	865	1'144	1'201	1'479	1'488	5'964	7'416	6'055
Subventions acquises	140'954	143'831	142'007	146'196	145'338	147'985	150'040	153'439	150'385	142'468
Subventions à redistribuer	1'500	3'793	4'934	2'726	4'156	3'868	3'417	3'784	4'136	8'732
Revenus de bâtiment et autres	6'448	7'711	6'968	3'821	2'955	3'357	2'545	3'486	1'563	1'727
<b>Total des revenus</b>	<b>184'905</b>	<b>184'687</b>	<b>179'289</b>	<b>186'484</b>	<b>195'047</b>	<b>192'280</b>	<b>206'777</b>	<b>214'198</b>	<b>213'472</b>	<b>215'974</b>
Coûts nets	1'668'309	1'576'822	1'551'977	1'516'900	1'498'965	1'505'034	1'505'324	1'471'649	1'464'221	1'510'258

© Service de la recherche en éducation, Genève

**Tableau 4 : Charges et revenus du DIP par indice 1992 = 100 (avec PUMD, OOF, Lullier, Université et HES),  
en valeur constante, 1992-2001**

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Charges de personnel	100	95	93	91	91	92	91	92	92	94
Biens & services	100	100	100	91	92	82	85	93	87	102
Intérêts	100	96	93	89	83	78	73	63	44	43
Amortissements	100	93	91	87	82	78	106	64	68	52
Dédommagements à des collectivités publiques	100	40	51	73	79	85	88	91	104	125
Subventions accordées	100	93	97	97	98	100	103	102	102	106
Subventions redistribuées	100	253	329	182	277	258	228	252	276	582
Frais de bâtiment et autres	100	91	89	92	90	91	86	90	85	88
<b>Total des charges</b>	<b>100</b>	<b>95</b>	<b>93</b>	<b>92</b>	<b>91</b>	<b>92</b>	<b>92</b>	<b>91</b>	<b>91</b>	<b>93</b>
Recettes et revenus divers	100	81	72	96	122	105	146	140	148	168
Dédommagements de collectivités publiques	100	95	40	53	56	69	69	277	345	282
Subventions acquises	100	102	101	104	103	105	106	109	107	101
Subventions à redistribuer	100	253	329	182	277	258	228	252	276	582
Revenus de bâtiment et autres	100	120	108	59	46	52	39	54	24	27
<b>Total des revenus</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>97</b>	<b>101</b>	<b>105</b>	<b>104</b>	<b>112</b>	<b>116</b>	<b>115</b>	<b>117</b>
Coûts nets	100	95	93	91	90	90	90	88	88	91

© Service de la recherche en éducation, Genève

Tableau 5 : Charges et revenus par unité budgétaire, en 2001

Nature des charges et revenus		SGX		EP		CO		PO		UNI		OJ		CEPSPE		OOF		HES		DIP	
No	rubrique	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total	milliers de Frs	% du total												
<b>CHARGES</b>																					
30	CHARGES DE PERSONNEL	17'180	2%	316'579	35%	203'160	22%	278'889	31%	66'321	7%	11'960	1%	19'275	2%	913'365	100%				
31	BIENS.SERVICES	1'775	4%	8'351	19%	6'723	16%	11'585	27%	9'275	21%	1'239	3%	4'422	10%	43'370	100%				
32	INTERETS PASSIFS	639	3%	497	3%	3'122	17%	7'213	39%	352	2%	1	0%	365	2%	18'532	100%				
33	AMORTISSEMENTS	723	2%	375	1%	4'500	12%	14'891	39%	4'459	12%	9	0%	431	1%	38'677	100%				
35	DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES					10		282	9%			1'379	44%	1'469	47%	3'139	100%				
36	SUBVENTIONS ACCORDEES	118'239	24%	13'552	3%	310	0%	14'089	3%	48'651	10%	1'009	0%	10'281	2%	491'931	100%				
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	710	12%			602				232	4%	383		4'097		6'024	100%				
39	IMPUTATIONS INTERNES	1'202	2%	1'107	2%	11'064	16%	18'998	26%	5'294	8%	690	1%	476	1%	67'867	100%				
391	FRAIS BATIMENTS	1'168	2%	1'101	2%	11'038	16%	18'993	26%	4'810	7%	688	1%	476	1%	67'304	100%				
397	AUTRES PRESTAT. DE SERVICE	35	6%	7	1%	26	5%	6	1%	484	86%	2	0%			563	100%				
<b>3</b>	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>140'469</b>	<b>9%</b>	<b>340'462</b>	<b>22%</b>	<b>228'888</b>	<b>14%</b>	<b>346'550</b>	<b>22%</b>	<b>134'584</b>	<b>9%</b>	<b>16'670</b>	<b>1%</b>	<b>40'816</b>	<b>3%</b>	<b>1'562'904</b>	<b>100%</b>				
<b>REVENUS</b>																					
42	REVENUS DES BIENS	17	89%	0	0%	0	0%	0	2%	1	8%	0	0%	0	0%	18	100%				
43	RECETTES DIVERSES	7'730	20%	4'977	13%	4'168	11%	6'838	18%	12'547	33%	615	2%	1'568	4%	38'442	100%				
45	DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	303	5%	551	9%	109	2%	1'555	26%	325	5%	2'665	44%	547	9%	6'055	100%				
46	SUBVENTIONS ACQUISES	4'432	11%	312	1%			12'380	31%	21'288	53%	408	1%	1'622	4%	40'441	100%				
47	SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	710	12%			602				232	4%	383		4'097		6'024	100%				
49	IMPUTATIONS INTERNES	4	0%	35	2%	304	17%	540	29%	193	11%	55	3%	85	5%	1'838	100%				
491	REVENUS BATIMENTS	4	0%	35	2%	304	17%	540	29%	193	11%	55	3%	85	5%	1'838	100%				
497	AUTRES PRESTAT. DE SERVICE																				
<b>4</b>	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>13'196</b>	<b>14%</b>	<b>5'874</b>	<b>6%</b>	<b>4'581</b>	<b>5%</b>	<b>21'916</b>	<b>24%</b>	<b>510</b>	<b>1%</b>	<b>4'125</b>	<b>4%</b>	<b>7'919</b>	<b>9%</b>	<b>92'818</b>	<b>100%</b>				

**Tableau 6 : Structure des dépenses en personnel 1992-2001**  
**en milliers de francs constants (valeur 2001)**

	1992	1997	1998	1999	2000	2001	% du tot.
<b>SERVICES GENERAUX</b>	<b>17'817</b>	<b>16'836</b>	<b>15'379</b>	<b>16'323</b>	<b>17'735</b>	<b>17'180</b>	<b>100.0%</b>
Personnel adm. & techn.	15'157	13'879	12'828	13'580	14'687	14'226	82.8%
Personnel enseignant	0	0	0	0	0	0	0.0%
Assurances et charges sociales	2'652	2'875	2'509	2'708	3'021	2'901	17.0%
Prestations diverses	8	82	42	36	27	54	0.2%
<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>	<b>348'559</b>	<b>313'584</b>	<b>310'765</b>	<b>309'820</b>	<b>309'444</b>	<b>316'579</b>	<b>100.0%</b>
Personnel adm. & techn.	20'640	19'140	19'257	18'916	19'188	20'244	6.2%
Personnel enseignant	277'811	242'882	241'782	241'604	240'833	245'053	77.8%
Assurances et charges sociales	50'017	51'493	49'648	49'238	49'369	51'223	16.0%
Prestations diverses	91	70	78	62	53	59	0.0%
<b>CYCLE D'ORIENTATION</b>	<b>220'585</b>	<b>205'423</b>	<b>202'916</b>	<b>198'994</b>	<b>197'026</b>	<b>203'160</b>	<b>100.0%</b>
Personnel adm. & techn.	20'640	18'644	18'178	17'305	17'473	17'973	8.9%
Personnel enseignant	167'684	152'562	151'639	149'309	147'198	151'468	74.7%
Assurances et charges sociales	32'215	34'169	33'039	32'354	32'329	33'664	16.4%
Prestations diverses	45	48	60	27	26	55	0.0%
<b>ENSEIGN. POSTOBLIGATOIRE</b>	<b>330'764</b>	<b>308'592</b>	<b>307'173</b>	<b>307'646</b>	<b>276'491</b>	<b>278'889</b>	<b>100.0%</b>
Personnel adm. & techn.	46'297	45'631	37'344	38'651	32'442	32'661	11.7%
Personnel enseignant	242'041	219'060	219'902	218'944	198'602	199'750	71.8%
Assurances et charges sociales	49'687	52'689	49'737	49'834	45'292	46'317	16.4%
Prestations diverses	172	179	190	218	154	161	0.1%
<b>OFFICE DE LA JEUNESSE</b>	<b>62'918</b>	<b>59'943</b>	<b>58'639</b>	<b>61'463</b>	<b>62'554</b>	<b>66'321</b>	<b>100.0%</b>
Personnel adm. & techn.	53'669	49'844	49'129	51'417	52'191	55'318	83.4%
Personnel enseignant	0	0	0	0	0	0	0.0%
Assurances et charges sociales	9'188	10'055	9'468	10'010	10'296	10'916	16.5%
Prestations diverses	60	43	42	36	66	88	0.1%
<b>CEPSPE</b>	<b>10'050</b>	<b>9'754</b>	<b>9'965</b>	<b>10'275</b>	<b>11'349</b>	<b>11'960</b>	<b>100.0%</b>
Personnel adm. & techn.	1'072	1'112	1'124	1'129	1'123	1'397	9.9%
Personnel enseignant	7'501	6'977	7'196	7'437	8'091	8'403	71.3%
Assurances et charges sociales	1'458	1'640	1'609	1'663	2'097	2'103	18.5%
Prestations diverses	19	25	36	47	39	57	0.3%
<b>OOF</b>	<b>20'688</b>	<b>18'223</b>	<b>18'054</b>	<b>18'548</b>	<b>18'724</b>	<b>19'275</b>	<b>100.0%</b>
Personnel adm. & techn.	17'599	15'248	15'200	15'555	15'716	16'114	83.9%
Personnel enseignant	0	0	0	0	0	0	0.0%
Assurances et charges sociales	3'089	2'960	2'836	2'977	2'993	3'144	16.0%
Prestations diverses	0	16	19	16	16	17	0.1%
<b>TOTAL DIP (sans HES ni Université)</b>	<b>1'011'381</b>	<b>932'356</b>	<b>922'891</b>	<b>923'070</b>	<b>893'323</b>	<b>913'365</b>	<b>100.0%</b>
Personnel adm. & techn.	168'738	155'985	153'059	156'553	152'821	157'933	17.1%
Personnel enseignant	695'038	621'481	620'520	617'294	594'724	604'674	66.6%
Assurances et charges sociales	147'210	154'427	148'845	148'783	145'396	150'268	16.3%
Prestations diverses	396	463	467	441	382	491	0.0%
<b>HAUTES ECOLES SPECIALISEES *</b>	<b>///</b>	<b>///</b>	<b>///</b>	<b>///</b>	<b>33'832</b>	<b>44'740</b>	<b>10.8%</b>
Personnel adm. & techn.					...	...	...
Personnel enseignant					...	...	...
Assurances et charges sociales					...	...	...
Prestations diverses					...	...	...
<b>UNIVERSITE</b>	<b>339'879</b>	<b>310'852</b>	<b>308'670</b>	<b>314'146</b>	<b>313'734</b>	<b>317'669</b>	<b>100.0%</b>
Personnel adm. & techn.	102'166	91'739	92'385	93'016	93'821	95'575	29.9%
Personnel enseignant	186'134	165'217	163'970	167'887	166'139	167'325	53.0%
Assurances et charges sociales	51'502	53'779	52'203	52'959	53'279	54'130	17.0%
Prestations diverses	77	117	112	284	494	639	0.2%
<b>TOTAL AVEC HES ET UNIVERSITE</b>	<b>1'351'260</b>	<b>1'243'208</b>	<b>1'231'562</b>	<b>1'237'216</b>	<b>1'240'606</b>	<b>1'275'773</b>	<b>100.0%</b>
Personnel adm. & techn.	270'904	247'725	245'445	249'568	254'326	253'508	20.5%
Personnel enseignant	881'171	786'697	784'490	785'181	781'277	771'998	63.0%
Assurances et charges sociales	198'712	208'206	201'049	201'742	204'112	204'398	16.5%
Prestations diverses	473	580	578	725	890	1'130	0.1%

\* L'information pour les HES n'utilise pas les même catégories de détail

**Tableau 7: Structure des charges sociales, en 2001**

Type de charge sociale	Part employé	Part employeur	Remarques
AVS/AI/APG	5.05%	5.05%	
AVS frais de gestion	-	0.13%	
Cotisations assur. chômage			
° Jusqu'au plafond de F 106'800/an	1.50%	1.50%	plafond F 106'800/an
° Part entre F 106'800 et F 267'000/an	1.00%	1.00%	de F 106'801 à 267'000/an
Allocations familiales	-	2.20%	
Assurance maternité	0.20%	0.20%	
Caisses de pensions			
° CIA sur salaire assuré	8.00%	16.00%	plafond à F 190'933/an
° LPP sur salaire assuré	8.00%	16.00%	plancher F 2'060/mois
Assurance-maladie complémentaire	0.10%	-	
Assurance-accidents			
° Accidents non-professionnels privé	1.40%	-	plafond F 106'800/an
° Accidents professionnels	-	0.20%	
Fonds de formation professionnelle	-	F 20.-	par an
Fonds d'entraide			
° pour les groupes B et C de la CIA	F 15.-	-	par an
° pour les groupes E et D de la CIA	F 5.-	-	par an
Assurance-maladie	-	F 30.-	par mois

Tableau 8 : Traitements salariaux mensuels bruts moyens par classes de traitement, en 2001 (situation fin décembre)

Classes de traitement	DIP						ENSEIGNANTS						AUTRES FONCTIONS						
	TOTAL			DONT FEMMES			TOTAL			DONT FEMMES			TOTAL			DONT FEMMES			
	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	traitement moyen par poste	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	traitement moyen par poste	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	traitement moyen par poste	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	traitement moyen par poste	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	traitement moyen par poste	postes EPT	traitement moyen par poste EPT	traitement moyen par poste	
non-classés	0.2	4'026					0.2	4'026											
4	28.6	4'670	26.4	4'679															
5	29.3	4'357	20.7	4'313															
6	30.3	4'890	22.8	4'929															
7	144.3	4'807	110.5	4'860	31.7	4'206	14.9	4'208											
8	668.6	4'986	327.2	4'983	595.1	4'934	283.7	4'915											
9	435.7	5'598	279.6	5'646	147.5	5'369	64.7	5'396											
10	129.0	6'007	80.1	5'976															
11	538.9	6'414	310.2	6'323															
12	275.2	6'676	209.2	6'684	10.7	4'840	8.7	4'840											
13	446.1	6'814	298.7	6'758	54.8	5'057	43.0	5'057											
14	442.1	6'783	319.4	6'721	322.2	6'592	245.9	6'568											
15	117.8	7'238	45.3	7'216	69.4	7'024	27.2	6'956											
16	2'137.8	7'796	1'716.1	7'777	2'043.1	7'809	1'667.9	7'793											
17	332.5	7'846	130.6	7'855	265.1	7'768	100.3	7'732											
18	189.2	8'381	104.6	8'355	37.6	7'408	19.3	7'523											
19	92.7	9'028	41.4	8'895	39.5	9'063	23.1	8'886											
20	3'045.1	9'554	1'360.1	9'391	2'947.7	9'552	1'313.0	9'383											
21	52.3	9'724	18.7	9'680															
22	60.5	10'001	32.0	9'818	10.5	9'716	3.0	9'764											
23	313.4	10'731	79.8	10'849	235.3	10'581	50.2	10'594											
24	19.5	11'291	6.0	11'166	42.7	11'679	7.8	11'384											
25	54.7	11'778	13.1	11'550	8.5	13'359	1.9	13'035											
26	58.1	12'498	12.8	12'971	266.0	15'076	28.9	14'566											
27	16.2	13'325	2.9	12'998															
28	5.0	14'040																	
30 et +	273.0	15'087	31.9	14'660															
<b>TOTAL</b>	<b>9'935.9</b>	<b>8'162</b>	<b>5'600.0</b>	<b>7'685</b>	<b>7'127.6</b>	<b>8'534</b>	<b>3'903.4</b>	<b>8'046</b>	<b>2'808.3</b>	<b>7'218</b>	<b>1'696.6</b>	<b>6'855</b>							

Tableau 9 : Personnes employées par classes de traitement, en 2001 (situation fin décembre)

Classes de traitement	DIP				ENSEIGNANTS				AUTRES FONCTIONS			
	TOTAL		DONT FEMMES		TOTAL		DONT FEMMES		TOTAL		DONT FEMMES	
	personnes	% cum.	personnes	% cum.	personnes	% cum.	personnes	% cum.	personnes	% cum.	personnes	% cum.
non-classés	1	0.0			1	0.0			55	1.6	51	2.2
4	55	0.4	51	0.7		0.0			46	2.9	34	3.7
5	46	0.8	34	1.2		0.0			46	4.2	35	5.2
6	46	1.2	35	1.6		0.0			155	8.5	134	11.0
7	314	3.6	202	4.4	159	1.7	68	1.3	94	11.2	57	13.5
8	975	11.3	467	10.7	881	11.3	410	9.4	382	22.0	300	26.5
9	537	15.5	368	15.7	155	13.0	68	10.7	173	26.9	118	31.6
10	173	16.9	118	17.3		13.0		10.7	670	45.9	421	49.8
11	670	22.2	421	22.9	14	13.1	12	10.9	347	55.7	277	61.8
12	361	25.0	289	26.9	67	13.9	52	12.0	493	69.6	344	76.7
13	560	29.4	396	32.2	422	18.5	330	18.4	136	73.5	88	80.5
14	558	33.8	418	37.9	98	19.5	44	19.3	56	75.0	25	81.6
15	154	35.0	69	38.8	2'350	45.1	1'940	57.3	113	78.2	62	84.3
16	2'463	54.4	2'002	65.9	330	48.6	132	59.9	78	80.5	36	85.8
17	408	57.7	168	68.2	99	49.7	58	61.1	205	86.3	129	91.4
18	304	60.0	187	70.7	55	50.3	31	61.7	64	88.1	26	92.6
19	119	61.0	57	71.5	3'849	92.1	1'839	97.7	124	91.6	66	95.4
20	3'973	92.3	1'905	97.2		92.1		97.7	61	93.3	23	96.4
21	61	92.8	23	97.6	12	92.3	3	97.8	56	94.9	34	97.9
22	68	93.3	37	98.1	426	96.9	99	99.7	96	97.6	42	99.7
23	522	97.4	141	100.0	62	96.9	9	99.9	23	98.2	8	100.0
24	23	97.6	8	100.1		96.9		99.7	13	98.6	6	100.3
25	75	98.2	15	100.3		97.6		99.9	60	100.3	14	100.9
26	60	98.6	14	100.5	10	97.7	3	100.0	8	100.5	1	101.0
27	18	98.8	4	100.5		97.7		100.0	5	100.7		101.0
28	5	98.8		100.5	295	100.9	33	100.6	7	100.9	3	101.1
30 et +	302	101.2	36	101.0		100.9		100.6				
<b>TOTAL</b>	<b>12'698</b>	<b>100.0</b>	<b>7'391</b>	<b>100.0</b>	<b>9'205</b>	<b>100.0</b>	<b>5'099</b>	<b>100.0</b>	<b>3'535</b>	<b>100.0</b>	<b>2'309</b>	<b>100.0</b>
												<b>65 %</b>

Tableau 10 : Postes occupés par classes de traitement, en 2001 (situation fin décembre)

Classes de traitement	DIP				ENSEIGNANTS				AUTRES FONCTIONS			
	TOTAL		DONT FEMMES		TOTAL		DONT FEMMES		TOTAL		DONT FEMMES	
	postes	% cum.	postes	% femmes	postes	% cum.	postes	% femmes	postes	% cum.	postes	% femmes
non-classés	0.2	0.0			0.2	0.0			28.6	1.0	26.4	92 %
4	28.6	0.3	26.4	0.5	0.0	0.0			29.3	2.1	20.7	71 %
5	29.3	0.6	20.7	0.8	0.0	0.0			30.3	3.1	22.8	75 %
6	30.3	0.9	22.8	1.2	0.0	0.0			112.6	7.1	95.6	85 %
7	144.3	2.3	110.5	3.2	0.4	0.4	14.9	47 %	73.5	9.8	43.6	59 %
8	668.6	9.1	327.2	9.1	8.8	48 %	283.7	7.6	288.2	20.0	214.9	75 %
9	435.7	13.5	279.6	14.1	10.9	44 %	64.7	9.3	129.0	24.6	80.1	62 %
10	129.0	14.8	80.1	15.5	10.9	10.9		9.3	538.9	43.8	310.2	58 %
11	538.9	20.2	310.2	21.0	10.9	10.9		9.3	264.5	53.2	200.5	76 %
12	275.2	22.9	209.2	24.8	11.0	11.0	8.7	9.5	391.3	67.2	255.7	65 %
13	446.1	27.4	298.7	30.1	11.8	11.8	43.0	10.6	119.9	71.4	73.5	61 %
14	442.1	31.9	319.5	35.8	16.3	16.3	245.9	16.9	48.4	73.2	18.1	37 %
15	117.8	33.1	45.3	36.6	17.3	17.3	27.2	17.6	94.6	76.5	83.1	51 %
16	2'137.8	54.6	1'716.1	67.3	45.9	45.9	1'667.9	60.4	67.4	78.9	30.4	45 %
17	332.5	57.9	130.6	69.6	49.7	49.7	100.3	62.9	151.6	84.3	85.3	56 %
18	189.2	59.8	104.6	71.5	50.2	50.2	19.3	63.4	53.2	86.2	18.3	34 %
19	92.7	60.8	41.4	72.2	50.7	50.7	23.1	64.0	97.4	89.7	47.2	48 %
20	3'045.2	91.4	1'360.1	96.5	92.1	92.1	1'313.0	97.7	52.3	91.5	18.7	36 %
21	52.3	91.9	18.7	96.8	92.1	92.1		97.7	50.0	93.3	29.0	58 %
22	60.5	92.6	32.0	97.4	92.2	92.2	3.0	97.7	78.1	96.1	29.7	38 %
23	313.4	95.7	79.8	98.8	95.6	95.6	50.2	99.0	19.5	96.8	6.0	31 %
24	19.5	95.9	6.0	98.9	95.6	95.6		99.0	12.0	97.2	5.3	44 %
25	54.7	96.5	13.1	99.2	96.1	96.1	7.8	99.2	58.1	99.3	12.8	22 %
26	58.1	97.0	12.8	99.4	96.1	96.1		99.2	7.8	99.6	1.0	99.8
27	16.2	97.2	2.9	99.4	96.3	96.3	1.9	99.3	5.0	99.8		
28	5.0	97.3		99.4	96.3	96.3		99.3	7.0	100.0	3.0	100.0
30 et +	273.0	100.0	31.9	100.0	100.0	100.0	28.9	100.0	2'808.3	100.0	1'696.6	60 %
<b>TOTAL</b>	<b>9'935.9</b>	<b>100.0</b>	<b>5'600.0</b>	<b>100.0</b>	<b>7'127.6</b>	<b>100.0</b>	<b>3'903.4</b>	<b>100.0</b>	<b>2'808.3</b>	<b>100.0</b>	<b>1'696.6</b>	<b>60 %</b>

Tableau 11 : Postes au budget et réellement occupés, en moyennes annuelles, évolution 1992-2001

Unité budgétaire	1992		1996		1997		1998		1999		2000		2001		Var. 1992-2001	
	au budget	occupés	au budget	occupés												
<b>Services généraux</b>	143	138	132	123	132	128	123	113	130	120	133	124	135	124	-8	-13
adm & techn	143	138	132	123	132	128	123	113	130	120	133	124	135	124	-8	-13
enseignants																
<b>Enseignement primaire</b>	2'381	2'379	2'365	2'359	2'385	2'384	2'403	2'393	2'401	2'396	2'440	2'426	2'475	2'466	94	87
adm & techn	204	204	204	203	208	201	208	198	206	199	206	204	213	213	9	9
enseignants	2'177	2'174	2'161	2'156	2'178	2'183	2'195	2'195	2'195	2'196	2'234	2'222	2'262	2'253	85	78
<b>Cycle d'orientation</b>	1'478	1'456	1'393	1'380	1'393	1'379	1'388	1'373	1'354	1'345	1'353	1'348	1'391	1'381	-86	-75
adm & techn	208	204	197	195	197	194	192	188	183	182	184	183	187	185	-20	-18
enseignants	1'270	1'252	1'196	1'186	1'196	1'185	1'196	1'184	1'170	1'163	1'169	1'165	1'204	1'196	-66	-56
<b>Ens. postobligatoire</b>	2'194	2'161	2'076	2'069	2'084	2'073	2'085	2'077	1'907	1'881	1'904	1'892	1'909	1'865	-285	-295
adm & techn	407	405	390	388	396	391	401	393	358	342	350	345	349	345	-59	-60
enseignants	1'786	1'756	1'686	1'681	1'688	1'682	1'684	1'684	1'549	1'538	1'554	1'548	1'560	1'520	-226	-236
<b>Office de la jeunesse</b>	509	507	486	482	485	478	483	473	508	508	536	522	547	541	38	34
adm & techn	509	507	486	482	485	478	483	473	508	508	536	522	547	541	38	34
enseignants																
<b>CEPSE</b>	68	67	69	69	70	70	70	71	73	73	74	73	76	75	8	8
adm & techn	12	12	12	12	12	12	12	12	13	13	13	13	14	14	2	2
enseignants	56	55	57	56	58	57	58	59	60	60	61	60	62	61	6	6
<b>OORP</b>	166	161	134	134	135	131	130	128	131	134	138	134	140	138	-25	-23
adm & techn	166	161	134	134	135	131	130	128	131	134	138	134	140	138	-25	-23
enseignants																
<b>TOTAL sans HES ni Uni</b>	6'937	6'868	6'656	6'615	6'685	6'642	6'683	6'628	6'503	6'456	6'579	6'520	6'674	6'590	-264	-277
adm & techn	1'648	1'630	1'555	1'536	1'565	1'534	1'551	1'505	1'529	1'498	1'560	1'525	1'585	1'560	-63	-70
enseignants	5'289	5'237	5'100	5'079	5'120	5'108	5'132	5'123	4'974	4'958	5'019	4'995	5'089	5'030	-201	-207
<b>Hautes écoles spécialisées</b>															///	///
adm & techn										211		219		281	///	///
enseignants										70		81		99	///	///
										141		138		182	///	///
<b>Université</b>	2'559	2'493	2'447	2'447	2'307	2'307	2'361	2'361	2'414	2'414	2'445	2'445	2'471	2'471	///	-22
adm & techn	1'054	1'043	991	991	988	988	984	984	994	994	996	996	1'001	1'001	///	-42
enseignants	1'505	1'450	1'456	1'456	1'318	1'318	1'377	1'377	1'420	1'420	1'449	1'449	1'470	1'470	///	20
<b>TOTAL avec HES et Uni</b>	9'496	9'360	9'063	9'063	8'949	8'949	8'989	8'989	9'081	9'081	9'184	9'184	9'342	9'342	///	-18
adm & techn	2'702	2'673	2'527	2'527	2'523	2'523	2'489	2'489	2'562	2'562	2'602	2'602	2'660	2'660	///	-13
enseignants	6'794	6'687	6'536	6'536	6'426	6'426	6'500	6'500	6'519	6'519	6'582	6'582	6'682	6'682	///	-5

Documentation en annexe.

© Service de la recherche en éducation, Genève

Tableau 12: Personnes employées selon la famille de fonctions et l'unité budgétaire, en 2001 (situation fin décembre)

UNITE BUDGETAIRE	ENSEIGNEMENT (4)		dont:		ENSEIGNANTS		CADRES DE L'ENSEIGNEMENT		AUTRES FONCTIONS EDUCATIVES			
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%		
SERVICES GENERAUX	5	3.0%	2	1.2%	3	1.8%						
ECOLE PRIMAIRE	2'902	96.4%	2'724	90.5%	41	1.4%			137	4.6%		
CYCLE D'ORIENTATION	1'820	90.1%	1'790	88.6%	23	1.1%			7	0.3%		
ENS. POSTOBLIGATOIRE	2'571	86.0%	2'527	84.5%	41	1.4%			3	0.1%		
UNIVERSITE	2'468	65.7%	2'464	65.6%	1	0.0%			3	0.1%		
OFFICE DE LA JEUNESSE	41	5.1%							41	5.1%		
CEPSPPE	107	84.3%	107	84.3%								
OOPF												
HES	380	70.5%	369	68.5%	11	2.0%						
<b>TOTAL</b>	<b>9'514</b>	<b>74.9%</b>	<b>9'205</b>	<b>72.5%</b>	<b>118</b>	<b>0.9%</b>			<b>191</b>	<b>1.5%</b>		
UNITE BUDGETAIRE	ADMINISTRATION (5)		dont principalement:		SECRETARIAT		BIBLIOTHECAIRES/ DOCUMENTALISTES		COMMIS ADMINISTRATIFS		COMPTABLES	
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%
SERVICES GENERAUX	106	62.7%	45	26.6%	5	3.0%	41	24.3%	11	6.5%		
ECOLE PRIMAIRE	88	2.9%	47	1.6%	15	0.5%	18	0.6%	3	0.1%		
CYCLE D'ORIENTATION	130	6.4%	68	3.4%	26	1.3%	8	0.4%	5	0.2%		
ENS. POSTOBLIGATOIRE	244	8.2%	121	4.0%	55	1.8%	40	1.3%	14	0.5%		
UNIVERSITE	604	16.1%	255	6.8%	146	3.9%	119	3.2%	24	0.6%		
OFFICE DE LA JEUNESSE	226	28.3%	104	13.0%	2	0.3%	52	6.5%	41	5.1%		
CEPSPPE	19	15.0%	15	11.8%	1	0.8%	2	1.6%				
OOPF	103	19.1%	44	23.9%			7	3.8%	6	3.3%		
HES	69	12.8%	33	6.1%	11	2.0%	8	1.5%	11	2.0%		
<b>TOTAL</b>	<b>1'559</b>	<b>12.3%</b>	<b>722</b>	<b>5.7%</b>	<b>256</b>	<b>2.0%</b>	<b>290</b>	<b>2.3%</b>	<b>110</b>	<b>0.9%</b>		
UNITE BUDGETAIRE	PARAMEDICAUX & MEDICAUX (7)		dont principalement:		LABORANTS		ASSISTANTS SOCIAUX		MEDECINS		INFIRMIERS & AUXILIAIRES SOIGNANTS	
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%
SERVICES GENERAUX												
ECOLE PRIMAIRE	2	0.1%					1	0.0%				
CYCLE D'ORIENTATION	23	1.1%					23	1.1%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	26	0.9%					25	0.8%				
UNIVERSITE	276	7.3%	212	5.6%	1	0.0%	2	0.1%	17	0.5%	30	0.8%
OFFICE DE LA JEUNESSE	482	60.3%					126	15.6%	85	10.6%	89	11.1%
CEPSPPE	1	0.8%										
OOPF	78	42.4%					26	14.1%				
HES	7	1.3%			3	0.6%	4	0.7%				
<b>TOTAL</b>	<b>890</b>	<b>7.0%</b>	<b>216</b>	<b>1.7%</b>	<b>203</b>	<b>1.6%</b>	<b>101</b>	<b>0.8%</b>	<b>119</b>	<b>0.9%</b>		
UNITE BUDGETAIRE	TECHNIQUE (1)		dont principalement:		ASSISTANTS TECHNIQUES							
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%				
SERVICES GENERAUX	9	5.3%										
ECOLE PRIMAIRE	6	0.2%			3	0.1%						
CYCLE D'ORIENTATION	43	2.1%			37	1.8%						
ENS. POSTOBLIGATOIRE	114	3.8%			95	3.2%						
UNIVERSITE	163	4.3%			82	2.2%						
OFFICE DE LA JEUNESSE	1	0.1%			1	0.1%						
CEPSPPE												
OOPF												
HES	48	8.9%			34	6.3%						
<b>TOTAL</b>	<b>361</b>	<b>2.8%</b>	<b>236</b>	<b>1.9%</b>								
UNITE BUDGETAIRE	SCIENTIFIQUES (2)		dont:		INFORMATIQUES		AUTRES SCIENTIFIQUES					
	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%				
SERVICES GENERAUX	43	25.4%			2	1.2%	41	24.3%				
ECOLE PRIMAIRE	2	0.1%			1	0.0%	1	0.0%				
CYCLE D'ORIENTATION	1	0.0%					1	0.0%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	8	0.3%			8	0.3%						
UNIVERSITE	152	4.0%			85	2.3%	67	1.8%				
OFFICE DE LA JEUNESSE	3	0.4%					3	0.4%				
CEPSPPE												
OOPF												
HES	8	1.5%			7	1.3%	1	0.2%				
<b>TOTAL</b>	<b>213</b>	<b>1.7%</b>	<b>100</b>	<b>0.8%</b>	<b>113</b>	<b>0.9%</b>						
UNITE BUDGETAIRE	MANUELS (6)		TOTAL									
	PERSONNES	%	PERSONNES	%								
SERVICES GENERAUX	2	1.2%	169	100.0%								
ECOLE PRIMAIRE	10	0.3%	3'010	100.0%								
CYCLE D'ORIENTATION	3	0.1%	2'021	100.0%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	24	0.8%	2'990	100.0%								
UNIVERSITE	86	2.3%	3'757	100.0%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	41	5.1%	800	100.0%								
CEPSPPE			127	100.0%								
OOPF	1	0.5%	184	100.0%								
HES	15	2.8%	539	100.0%								
<b>TOTAL*</b>	<b>168</b>	<b>1.3%</b>	<b>12'698</b>	<b>100.0%</b>								

\* Dont 36 personnes appartenant aux familles de fonction "divers" et "juridique".

Tableau 13: Postes EPT occupés selon la famille de fonctions et l'unité budgétaire, en 2001 (situation fin décembre)

UNITE BUDGETAIRE	ENSEIGNEMENT (4) dont:		ENSEIGNANTS		CADRES DE L'ENSEIGNEMENT		AUTRES FONCTIONS EDUCATIVES			
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%		
SERVICES GENERAUX	2.4	1.7%	0.2	0.1%	2.2	1.6%				
ECOLE PRIMAIRE	2'498.2	96.9%	2'349.4	91.1%	39.0	1.5%	109.8	4.3%		
CYCLE D'ORIENTATION	1'304.2	89.0%	1'275.2	87.0%	23.0	1.6%	6.0	0.4%		
ENS. POSTOBLIGATOIRE	1'670.8	84.6%	1'628.7	82.5%	39.5	2.0%	2.6	0.1%		
UNIVERSITE	1'587.7	60.8%	1'583.7	60.7%	1.0	0.0%	3.0	0.1%		
OFFICE DE LA JEUNESSE	33.2	5.5%					33.2	5.5%		
CEPSPE	64.6	81.9%	64.6	81.9%						
OOPF										
HES	235.7	69.7%	225.6	66.7%	10.1	3.0%				
<b>TOTAL</b>	<b>7'396.7</b>	<b>74.4%</b>	<b>7'127.3</b>	<b>71.7%</b>	<b>114.8</b>	<b>1.2%</b>	<b>154.6</b>	<b>1.6%</b>		
UNITE BUDGETAIRE	ADMINISTRATION (5) dont principalement:		SECRETARIAT		BIBLIOTHECAIRES/ DOCUMENTALISTES		COMMIS ADMINISTRATIFS		COMPTABLES	
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%
SERVICES GENERAUX	88.6	63.9%	35.6	25.6%	3.2	2.3%	35.5	25.6%	10.5	7.6%
ECOLE PRIMAIRE	63.0	2.4%	28.9	1.1%	13.8	0.5%	12.6	0.5%	3.0	0.1%
CYCLE D'ORIENTATION	98.5	6.7%	49.4	3.4%	18.7	1.3%	6.8	0.5%	3.7	0.2%
ENS. POSTOBLIGATOIRE	170.9	8.7%	86.8	4.4%	36.2	1.8%	28.8	1.5%	8.8	0.4%
UNIVERSITE	462.1	17.7%	191.4	7.3%	98.7	3.8%	96.0	3.7%	20.7	0.8%
OFFICE DE LA JEUNESSE	189.2	31.6%	85.8	14.3%	0.9	0.2%	42.3	7.1%	36.3	6.1%
CEPSPE	13.3	16.9%	10.6	13.4%	0.5	0.6%	1.8	2.2%		
OOPF	86.4	56.4%	34.5	22.5%			5.7	3.7%	5.6	3.7%
HES	44.6	13.2%	23.7	7.0%	6.0	1.8%	4.5	1.3%	7.1	2.1%
<b>TOTAL</b>	<b>1'216.5</b>	<b>12.2%</b>	<b>546.5</b>	<b>5.5%</b>	<b>177.9</b>	<b>1.8%</b>	<b>233.8</b>	<b>2.4%</b>	<b>95.5</b>	<b>1.0%</b>
UNITE BUDGETAIRE	PARAMEDICAUX & MEDICAUX (7) dont principalement:		LABORANTS		ASSISTANTS SOCIAUX		MEDECINS		INFIRMIERS & AUXILIAIRES SOIGNANTS	
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%
SERVICES GENERAUX	1.8	0.1%			1	0.0%				
ECOLE PRIMAIRE	18.8	1.3%			19	1.3%				
CYCLE D'ORIENTATION	16.2	0.8%	1	0.1%	15	0.8%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	203.4	7.8%	163	6.2%	2	0.1%	9	0.3%	20	0.8%
OFFICE DE LA JEUNESSE	343.9	57.5%			106	17.7%	58	9.6%	65	10.9%
CEPSPE	1.0	1.3%								
OOPF	64.3	41.9%			25	16.2%				
HES	3.7	1.1%	2.5	0.7%	1.2	0.3%				
<b>TOTAL</b>	<b>652.9</b>	<b>6.6%</b>	<b>166.7</b>	<b>1.7%</b>	<b>169.0</b>	<b>1.7%</b>	<b>66.8</b>	<b>0.7%</b>	<b>84.6</b>	<b>0.9%</b>
UNITE BUDGETAIRE	TECHNIQUE (1) dont principalement:		ASSISTANTS TECHNIQUES							
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%				
SERVICES GENERAUX	7.9	5.7%								
ECOLE PRIMAIRE	6.0	0.2%	3.0	0.1%						
CYCLE D'ORIENTATION	40.0	2.7%	34.5	2.4%						
ENS. POSTOBLIGATOIRE	92.0	4.7%	77.0	3.9%						
UNIVERSITE	151.8	5.8%	77.7	3.0%						
OFFICE DE LA JEUNESSE	1.0	0.2%	1.0	0.2%						
CEPSPE										
OOPF										
HES	33.6	9.9%	24.3	7.2%						
<b>TOTAL</b>	<b>332.3</b>	<b>3.3%</b>	<b>217.4</b>	<b>2.2%</b>						
UNITE BUDGETAIRE	SCIENTIFIQUES (2) dont:		INFORMATIQUES		AUTRES SCIENTIFIQUES					
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%				
SERVICES GENERAUX	33.9	24.5%	2.0	1.4%	31.9	23.0%				
ECOLE PRIMAIRE	1.3	0.0%	0.8	0.0%	0.5	0.0%				
CYCLE D'ORIENTATION	1.0	0.1%			1.0	0.1%				
ENS. POSTOBLIGATOIRE	5.2	0.3%	5.2	0.3%						
UNIVERSITE	136.8	5.2%	81.4	3.1%	55.4	2.1%				
OFFICE DE LA JEUNESSE	2.5	0.4%			2.5	0.4%				
CEPSPE										
OOPF										
HES	6.6	2.0%	5.6	1.7%	1.0	0.3%				
<b>TOTAL</b>	<b>187.2</b>	<b>1.9%</b>	<b>94.9</b>	<b>1.0%</b>	<b>92.3</b>	<b>0.9%</b>				
UNITE BUDGETAIRE	MANUELS (6)									
	POSTES	%								
SERVICES GENERAUX	2.0	1.4%								
ECOLE PRIMAIRE	8.2	0.3%								
CYCLE D'ORIENTATION	2.5	0.2%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	16.2	0.8%								
UNIVERSITE	64.3	2.5%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	23.2	3.9%								
CEPSPE										
OOPF	1.0	0.7%								
HES	4.2	1.2%								
<b>TOTAL</b>	<b>121.5</b>	<b>1.2%</b>								
UNITE BUDGETAIRE	TOTAL									
	POSTES	%								
SERVICES GENERAUX	138.7	100.0%								
ECOLE PRIMAIRE	2'578.3	100.0%								
CYCLE D'ORIENTATION	1'465.6	100.0%								
ENS. POSTOBLIGATOIRE	1'973.8	100.0%								
UNIVERSITE	2'610.8	100.0%								
OFFICE DE LA JEUNESSE	597.9	100.0%								
CEPSPE	78.9	100.0%								
OOPF	153.3	100.0%								
HES	338.2	100.0%								
<b>TOTAL*</b>	<b>9'935.7</b>	<b>100.0%</b>								

\* Dont 28.6 postes appartenant aux familles de fonction "divers" et "juridique".

Tableau 14: Personnes employées selon le statut et l'unité budgétaire, en 2001 (situation fin décembre)

UNITE BUDGETAIRE	STATUT JURIDIQUE DE LA PERSONNE	ENSEIGNANTS		AUTRES FONCTIONS		TOTAL		
		PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%	
SERVICES GENERAUX	FONCTIONNAIRE	2	100.0%	110	65.9%	112	66.3%	
	EMPLOYE D'ETAT			3	1.8%	3	1.8%	
	SUPPLEANT							
	AUXILIAIRE ADMIN.			16	9.6%	16	9.5%	
	AGENT SPECIALISE			3	1.8%	3	1.8%	
	PROBATOIRE			35	21.0%	35	20.7%	
	<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>0.0%</b>	<b>167</b>	<b>4.7%</b>	<b>169</b>	<b>1.3%</b>	
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	FONCTIONNAIRE	2'199	80.7%	223	78.0%	2'422	80.5%	
	EMPLOYE D'ETAT			9	3.1%	9	0.3%	
	SUPPLEANT	525	19.3%			525	17.4%	
	AUXILIAIRE ADMIN.			13	4.5%	13	0.4%	
	PROBATOIRE			41	14.3%	41	1.4%	
	<b>Total</b>	<b>2'724</b>	<b>29.6%</b>	<b>286</b>	<b>8.1%</b>	<b>3'010</b>	<b>23.7%</b>	
CYCLE D'ORIENTATION	FONCTIONNAIRE	1'277	71.3%	192	83.1%	1'469	72.7%	
	EMPLOYE D'ETAT			2	0.9%	2	0.1%	
	SUPPLEANT	513	28.7%			513	25.4%	
	AUXILIAIRE ADMIN.			6	2.6%	6	0.3%	
	PROBATOIRE			31	13.4%	31	1.5%	
	<b>Total</b>	<b>1'790</b>	<b>19.4%</b>	<b>231</b>	<b>6.5%</b>	<b>2'021</b>	<b>15.9%</b>	
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	FONCTIONNAIRE	1'881	74.4%	368	79.5%	2'249	75.2%	
	EMPLOYE D'ETAT			15	3.2%	15	0.5%	
	SUPPLEANT	646	25.6%			646	21.6%	
	AUXILIAIRE ADMIN.			15	3.2%	15	0.5%	
	PROBATOIRE			65	14.0%	65	2.2%	
	<b>Total</b>	<b>2'527</b>	<b>27.5%</b>	<b>463</b>	<b>13.1%</b>	<b>2'990</b>	<b>23.5%</b>	
UNIVERSITE	FONCTIONNAIRE	2'455	99.6%	892	69.0%	3'347	89.1%	
	EMPLOYE D'ETAT			143	11.1%	143	3.8%	
	SUPPLEANT	9	0.4%			9	0.2%	
	AUXILIAIRE ADMIN.			59	4.6%	59	1.6%	
	AGENT SPECIALISE			1	0.1%	1	0.0%	
	PROBATOIRE			198	15.3%	198	5.3%	
	<b>Total</b>	<b>2'464</b>	<b>26.8%</b>	<b>1'293</b>	<b>36.6%</b>	<b>3'757</b>	<b>29.6%</b>	
OFFICE DE LA JEUNESSE	FONCTIONNAIRE			515	64.4%	515	64.4%	
	EMPLOYE D'ETAT			72	9.0%	72	9.0%	
	AUXILIAIRE ADMIN.			55	6.9%	55	6.9%	
	AGENT SPECIALISE							
	PROBATOIRE			158	19.8%	158	19.8%	
	<b>Total</b>			<b>800</b>	<b>22.6%</b>	<b>800</b>	<b>6.3%</b>	
CEPSPE	FONCTIONNAIRE	79	73.8%	14	70.0%	93	73.2%	
	EMPLOYE D'ETAT			2	10.0%	2	1.6%	
	SUPPLEANT	28	26.2%			28	22.0%	
	AUXILIAIRE ADMIN.			1		1		
	PROBATOIRE			3	15.0%	3	2.4%	
	<b>Total</b>	<b>107</b>	<b>1.2%</b>	<b>20</b>	<b>0.6%</b>	<b>127</b>	<b>1.0%</b>	
OOPF	FONCTIONNAIRE			139	75.5%	139	25.8%	
	AUXILIAIRE ADMIN.			16	8.7%	16	3.0%	
	PROBATOIRE			29	15.8%	29	5.4%	
	<b>Total</b>			<b>184</b>	<b>5.2%</b>	<b>184</b>	<b>1.4%</b>	
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	FONCTIONNAIRE	186	50.4%	100	58.8%	286	53.1%	
	EMPLOYE D'ETAT			6	3.5%	6	1.1%	
	SUPPLEANT	183	49.6%			183	34.0%	
	AUXILIAIRE ADMIN.			11	6.5%	11	2.0%	
	PROBATOIRE			53	31.2%	53	9.8%	
	<b>Total</b>	<b>369</b>	<b>4.0%</b>	<b>170</b>	<b>4.8%</b>	<b>539</b>	<b>4.2%</b>	
TOTAL DIP	FONCTIONNAIRE	7'545	82.0%	2'495	70.6%	10'011	78.8%	
	EMPLOYE D'ETAT			247	7.0%	243	1.9%	
	SUPPLEANT	1'660	18.0%			1'658	13.1%	
	AUXILIAIRE ADMIN.			191	5.4%	188	1.5%	
	AGENT SPECIALISE			4	0.1%	4	0.0%	
	PROBATOIRE			598	16.9%	594	4.7%	
		<b>Total</b>	<b>9'205</b>	<b>100.0%</b>	<b>3'535</b>	<b>100.0%</b>	<b>12'698</b>	<b>100.0%</b>

Tableau 15: Postes occupés selon le statut et l'unité budgétaire, en 2001 (situation fin décembre)

UNITE BUDGETAIRE	STATUT JURIDIQUE DE LA PERSONNE	ENSEIGNANTS		AUTRES FONCTIONS		TOTAL	
		POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%
SERVICES GENERAUX	FONCTIONNAIRE	0.2	100.0%	92.8	67.0%	93.0	67.0%
	EMPLOYE D'ETAT			2.5	1.8%	2.5	1.8%
	SUPPLEANT						
	AUXILIAIRE ADMIN.			12.3	8.8%	12.3	8.8%
	AGENT SPECIALISE			3.0	2.2%	3.0	2.2%
	PROBATOIRE			28.0	20.2%	28.0	20.2%
	<b>Total</b>	<b>0.2</b>	<b>0.0%</b>	<b>138.6</b>	<b>4.9%</b>	<b>138.7</b>	<b>1.4%</b>
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	FONCTIONNAIRE	1'894.6	80.6%	180.3	78.7%	2'074.9	80.5%
	EMPLOYE D'ETAT			7.8	3.4%	7.8	0.3%
	SUPPLEANT	454.7	19.4%			454.7	17.6%
	AUXILIAIRE ADMIN.			8.6	3.8%	8.6	0.3%
	PROBATOIRE			32.4	14.1%	32.4	1.3%
	<b>Total</b>	<b>2'349.4</b>	<b>33.0%</b>	<b>229.0</b>	<b>8.2%</b>	<b>2'578.3</b>	<b>26.0%</b>
CYCLE D'ORIENTATION	FONCTIONNAIRE	992.9	77.9%	159.7	83.9%	1'152.7	78.6%
	EMPLOYE D'ETAT			1.9	1.0%	1.9	0.1%
	SUPPLEANT	282.3	22.1%			282.3	19.3%
	AUXILIAIRE ADMIN.			4.3	2.3%	4.3	0.3%
	PROBATOIRE			24.6	12.9%	24.6	1.7%
	<b>Total</b>	<b>1'275.2</b>	<b>17.9%</b>	<b>190.4</b>	<b>6.8%</b>	<b>1'465.6</b>	<b>14.8%</b>
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	FONCTIONNAIRE	1'354.6	83.2%	283.4	82.1%	1'638.0	83.0%
	EMPLOYE D'ETAT			10.1	2.9%	10.1	0.5%
	SUPPLEANT	274.1	16.8%			274.1	13.9%
	AUXILIAIRE ADMIN.			9.4	2.7%	9.4	0.5%
	PROBATOIRE			42.2	12.2%	42.2	2.1%
	<b>Total</b>	<b>1'628.7</b>	<b>22.9%</b>	<b>345.1</b>	<b>12.3%</b>	<b>1'973.8</b>	<b>19.9%</b>
UNIVERSITE	FONCTIONNAIRE	1'579.3	99.7%	731.5	71.2%	2'310.7	88.5%
	EMPLOYE D'ETAT			110.4	10.7%	110.4	4.2%
	SUPPLEANT	4.4	0.3%			4.4	0.2%
	AUXILIAIRE ADMIN.			33.6	3.3%	33.6	1.3%
	AGENT SPECIALISE			0.3	0.0%	0.3	0.0%
	PROBATOIRE			151.4	14.7%	151.4	5.8%
	<b>Total</b>	<b>1'583.7</b>	<b>22.2%</b>	<b>1'027.1</b>	<b>36.6%</b>	<b>2'610.9</b>	<b>26.3%</b>
OFFICE DE LA JEUNESSE	FONCTIONNAIRE			385.2	64.4%	385.2	64.4%
	EMPLOYE D'ETAT			47.4	7.9%	47.4	7.9%
	AUXILIAIRE ADMIN.			39.0	6.5%	39.0	6.5%
	AGENT SPECIALISE						
	PROBATOIRE			126.4	21.1%	126.4	21.1%
	<b>Total</b>			<b>597.9</b>	<b>21.3%</b>	<b>597.9</b>	<b>6.0%</b>
CEPSPE	FONCTIONNAIRE	50.4	78.0%	10.3	72.0%	60.7	76.9%
	EMPLOYE D'ETAT			1.6	11.2%	1.6	2.0%
	SUPPLEANT	14.2	22.0%			14.2	18.0%
	AUXILIAIRE ADMIN.			0.5		0.5	
	PROBATOIRE			1.9	13.3%	1.9	2.4%
	<b>Total</b>	<b>64.6</b>	<b>0.9%</b>	<b>14.3</b>	<b>0.5%</b>	<b>78.9</b>	<b>0.8%</b>
OOPF	FONCTIONNAIRE			117.6	76.7%	117.6	34.8%
	AUXILIAIRE ADMIN.			12.2	8.0%	12.2	3.6%
	PROBATOIRE			23.5	15.3%	23.5	6.9%
	<b>Total</b>			<b>153.3</b>	<b>5.5%</b>	<b>153.3</b>	<b>1.5%</b>
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	FONCTIONNAIRE	121.1	53.7%	64.7	57.5%	185.9	54.9%
	EMPLOYE D'ETAT			2.8	2.4%	2.8	0.8%
	SUPPLEANT	104.4	46.3%			104.4	30.9%
	AUXILIAIRE ADMIN.			6.7	5.9%	6.7	2.0%
	PROBATOIRE			38.5	34.2%	38.5	11.4%
	<b>Total</b>	<b>225.6</b>	<b>3.2%</b>	<b>112.7</b>	<b>4.0%</b>	<b>338.2</b>	<b>3.4%</b>
TOTAL DIP	FONCTIONNAIRE	5'993.1	84.1%	2'025.4	72.1%	8'018.6	80.7%
	EMPLOYE D'ETAT			184.3	6.6%	184.3	1.9%
	SUPPLEANT	1'134.2	15.9%			1'134.2	11.4%
	AUXILIAIRE ADMIN.			126.4	4.5%	126.4	1.3%
	AGENT SPECIALISE			3.3	0.1%	3.3	0.0%
	PROBATOIRE			468.8	16.7%	468.8	4.7%
	<b>Total</b>	<b>7'127.3</b>	<b>100.0%</b>	<b>2'808.3</b>	<b>100.0%</b>	<b>9'935.6</b>	<b>100.0%</b>

**Tableau 16: Taux d'activité moyen et ratio emploi par poste selon la famille de fonction et le sexe, en 2001 (situation fin décembre)**

	Ratio personnes/postes			Taux d'activité moyen		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>ENSEIGNANTS:</b>						
Enseignement primaire	1.08	1.18	1.16	0.93	0.85	0.86
Cycle d'Orientation	1.30	1.50	1.40	0.77	0.67	0.71
Enseignement Postobligatoire	1.42	1.75	1.55	0.70	0.57	0.64
Université	1.55	1.57	1.56	0.65	0.64	0.64
CEPSE	1.76	1.60	1.66	0.57	0.62	0.60
HES	1.56	1.90	1.64	0.64	0.53	0.61
<b>au total</b>	<b>1.27</b>	<b>1.31</b>	<b>1.29</b>	<b>0.79</b>	<b>0.77</b>	<b>0.77</b>
<b>AUTRES FONCTIONS:</b>						
Services généraux	1.11	1.27	1.21	0.90	0.79	0.83
Enseignement primaire	1.08	1.35	1.25	0.92	0.74	0.80
Cycle d'Orientation	1.06	1.37	1.21	0.95	0.73	0.82
Enseignement Postobligatoire	1.22	1.46	1.34	0.82	0.69	0.75
Université	1.11	1.36	1.26	0.90	0.73	0.79
Office de la jeunesse	1.17	1.39	1.34	0.86	0.72	0.75
CEPSE	1.20	1.44	1.40	0.83	0.69	0.72
OOF	1.07	1.30	1.20	0.93	0.77	0.83
HES	1.39	1.65	1.51	0.72	0.61	0.66
<b>au total</b>	<b>1.10</b>	<b>1.36</b>	<b>1.26</b>	<b>0.91</b>	<b>0.73</b>	<b>0.79</b>
<b>Ensemble du personnel</b>	<b>1.22</b>	<b>1.32</b>	<b>1.28</b>	<b>0.82</b>	<b>0.76</b>	<b>0.78</b>

© Service de la recherche en éducation, Genève

Répartition du personnel du DIP selon l'âge, le sexe et le statut par tranche d'âge quinquennale, en 2001 (situation fin décembre)

Tableau 17: Personnel enseignant (CEPSPE et HES compris)

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	hommes	femmes
15-19			1		1	
20-24	60	73	50	128	133	178
25-29	36	452	82	580	488	662
30-34	94	341	257	371	435	628
35-39	245	167	411	167	412	578
40-44	408	101	561	113	509	674
45-49	549	54	675	91	603	766
50-54	549	41	798	47	590	845
55-59	613	24	597	26	637	623
60-64	281	11	133	10	292	143
65-69	6	1	1		7	1
<b>TOTAL</b>	<b>2841</b>	<b>1265</b>	<b>3566</b>	<b>1533</b>	<b>4106</b>	<b>5099</b>

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	hommes	femmes
15-19						
20-24	7	5	15	28	12	43
25-29	29	23	57	88	52	145
30-34	62	41	125	60	103	185
35-39	127	24	229	69	151	298
40-44	135	17	317	56	152	373
45-49	172	22	328	33	194	361
50-54	197	13	381	24	210	405
55-59	246	7	352	15	253	367
60-64	91	6	125	4	97	129
65-69	2		3		2	3
<b>TOTAL</b>	<b>1068</b>	<b>158</b>	<b>1932</b>	<b>377</b>	<b>1226</b>	<b>2309</b>

Tableau 19: Enseignants du primaire

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	hommes	femmes
15-19						
20-24	2	3	4	75	5	79
25-29	2	42	62	197	44	259
30-34	29	21	184	59	50	243
35-39	53	7	215	29	60	244
40-44	50	3	250	26	53	276
45-49	90	1	346	25	91	371
50-54	89	4	442	19	93	461
55-59	53		285	11	53	296
60-64	5		38	3	5	41
65-69						
<b>TOTAL</b>	<b>373</b>	<b>81</b>	<b>1826</b>	<b>444</b>	<b>454</b>	<b>2270</b>

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	hommes	femmes
15-19						
20-24						
25-29	3		3	105	65	108
30-34	24	59	39	90	83	129
35-39	71	25	95	48	96	143
40-44	111	17	129	27	128	156
45-49	130	9	124	25	139	149
50-54	109	6	153	7	115	160
55-59	100	1	116	6	101	122
60-64	48	1	20	3	49	23
65-69	2				2	
<b>TOTAL</b>	<b>598</b>	<b>191</b>	<b>679</b>	<b>322</b>	<b>789</b>	<b>1001</b>

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	hommes	femmes
15-19						
20-24						
25-29						
30-34						
35-39						
40-44						
45-49						
50-54						
55-59						
60-64						
65-69						
<b>TOTAL</b>	<b>9205</b>	<b>9205</b>	<b>9205</b>	<b>9205</b>	<b>9205</b>	<b>9205</b>

Tableau 20: Enseignants du Cycle d'Orientation

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	hommes	femmes
15-19						
20-24						
25-29						
30-34						
35-39						
40-44						
45-49						
50-54						
55-59						
60-64						
65-69						
<b>TOTAL</b>	<b>1790</b>	<b>1790</b>	<b>1790</b>	<b>1790</b>	<b>1790</b>	<b>1790</b>

## Répartition du personnel du DIP selon l'âge, le sexe et le statut par tranche d'âge quinquennale, en 2001 (suite)

Tableau 21: Enseignants de l'enseign. postobligatoire

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	hommes	femmes
15-19						
20-24	20		11		20	11
25-29	75		90		75	91
30-34	25	80	38	80	98	118
35-39	80	50	86	33	130	119
40-44	172	51	160	32	223	192
45-49	219	29	180	24	248	204
50-54	221	27	171	15	248	186
55-59	252	16	148	8	268	156
60-64	91	6	36	5	97	41
65-69	1	1			2	2
<b>TOTAL</b>	<b>1061</b>	<b>348</b>	<b>820</b>	<b>298</b>	<b>1409</b>	<b>1118</b>
<b>TOTAL</b>					<b>1409</b>	<b>1118</b>
<b>TOTAL</b>						<b>2527</b>

Tableau 22: Enseignants de l'Université

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	hommes	femmes
15-19						
20-24		96			96	76
25-29	8	311	3	238	319	241
30-34	20	199	9	176	219	185
35-39	62	80	35	66	142	101
40-44	115	23	52	26	138	78
45-49	148	7	56	15	155	71
50-54	144	1	49	3	145	52
55-59	208		65		208	65
60-64	134		33		134	33
65-69	4		1		4	1
<b>TOTAL</b>	<b>843</b>	<b>717</b>	<b>303</b>	<b>601</b>	<b>1560</b>	<b>904</b>

Tableau 23: Enseignants du CEPSE

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	hommes	femmes
15-19						
20-24						
25-29			2		1	2
30-34	1	4		2	5	2
35-39	4	1	6	2	5	8
40-44	7	3	12	2	10	14
45-49	6		12	2	6	14
50-54	4	1	11	5	5	16
55-59	3		4	3	3	7
60-64	3		6		3	6
65-69						
<b>TOTAL</b>	<b>28</b>	<b>10</b>	<b>51</b>	<b>18</b>	<b>38</b>	<b>69</b>
<b>TOTAL</b>					<b>38</b>	<b>69</b>
<b>TOTAL</b>						<b>107</b>

Tableau 24: Enseignants des HES

Tranche d'âge	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	nommés	non nommés	nommés	non nommés	hommes	femmes
15-19						
20-24		8		5	8	5
25-29		18		13	18	13
30-34	1	26		16	27	16
35-39	4	20	3	6	24	9
40-44	14	18	3	9	32	12
45-49	26	12	9	8	38	17
50-54	31	7	10	1	38	11
55-59	51	9	11	1	60	12
60-64	22	4	1	1	26	2
65-69		1			1	
<b>TOTAL</b>	<b>149</b>	<b>123</b>	<b>37</b>	<b>60</b>	<b>272</b>	<b>97</b>

**Tableau 25: Ensemble du personnel du DIP en personnes, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité budgétaire, en 2001 (situation fin décembre)**

UNITE BUDGETAIRE	POSITION	Total		dont femmes	
		personnes	% de l'unité budgétaire	personnes	% de la position
<b>SERVICES GENERAUX</b>	Non cadres	131	77.5 %	92	70.2 %
	Cadres hors encadrement	6	3.6 %	2	33.3 %
	<b>Encadrement</b>	<b>32</b>	<b>18.9 %</b>	<b>9</b>	<b>28.1 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>169</i>	<i>100.0 %</i>	<i>103</i>	<i>60.9 %</i>
<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>	Non cadres	2'961	98.4 %	2'435	82.2 %
	Cadres hors encadrement	2	0.1 %		
	<b>Encadrement</b>	<b>47</b>	<b>1.6 %</b>	<b>25</b>	<b>53.2 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>3'010</i>	<i>100.0 %</i>	<i>2'460</i>	<i>81.7 %</i>
<b>CYCLE D'ORIENTATION</b>	Non cadres	1'991	98.5 %	1'125	56.5 %
	Cadres hors encadrement	1	0.0 %	1	100.0 %
	<b>Encadrement</b>	<b>29</b>	<b>1.4 %</b>	<b>7</b>	<b>24.1 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>2'021</i>	<i>100.0 %</i>	<i>1'133</i>	<i>56.1 %</i>
<b>ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE</b>	Non cadres	2'921	97.7 %	1'354	46.4 %
	Cadres hors encadrement	9	0.3 %		
	<b>Encadrement</b>	<b>60</b>	<b>2.0 %</b>	<b>23</b>	<b>38.3 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>2'990</i>	<i>100.0 %</i>	<i>1'377</i>	<i>46.1 %</i>
<b>UNIVERSITE</b>	Non cadres	3'553	94.6 %	1'643	46.2 %
	Cadres hors encadrement	103	2.7 %	38	36.9 %
	<b>Encadrement</b>	<b>101</b>	<b>2.7 %</b>	<b>42</b>	<b>41.6 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>3'757</i>	<i>100.0 %</i>	<i>1'723</i>	<i>45.9 %</i>
<b>OFFICE DE LA JEUNESSE</b>	Non cadres	683	85.4 %	563	82.4 %
	Cadres hors encadrement	51	6.4 %	38	74.5 %
	<b>Encadrement</b>	<b>66</b>	<b>8.3 %</b>	<b>26</b>	<b>39.4 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>800</i>	<i>100.0 %</i>	<i>627</i>	<i>78.4 %</i>
<b>CEPSPE</b>	Non cadres	119	93.7 %	83	69.7 %
	Cadres hors encadrement				
	<b>Encadrement</b>	<b>8</b>	<b>6.3 %</b>	<b>3</b>	<b>37.5 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>127</i>	<i>100.0 %</i>	<i>86</i>	<i>67.7 %</i>
<b>OOF</b>	Non cadres	158	85.9 %	107	67.7 %
	Cadres hors encadrement	13	7.1 %	4	30.8 %
	<b>Encadrement</b>	<b>13</b>	<b>7.1 %</b>	<b>2</b>	<b>15.4 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>184</i>	<i>100.0 %</i>	<i>113</i>	<i>61.4 %</i>
<b>HAUTE ECOLE SPECIALISEE</b>	Non cadres	502	93.1 %	170	33.9 %
	Cadres hors encadrement	10	1.9 %	3	30.0 %
	<b>Encadrement</b>	<b>27</b>	<b>5.0 %</b>	<b>7</b>	<b>25.9 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>539</i>	<i>100.0 %</i>	<i>180</i>	<i>33.4 %</i>
<b>TOTAL DIP</b>	Non cadres	12'155	95.7 %	7'174	59.0 %
	Cadres hors encadrement	179	1.4 %	81	45.3 %
	<b>Encadrement</b>	<b>364</b>	<b>2.9 %</b>	<b>136</b>	<b>37.4 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>12'698</i>	<i>100.0 %</i>	<i>7'391</i>	<i>58.2 %</i>

Non cadres : personnel en dessous de la classe 18 sans fonction hiérarchique.

Cadres hors encadrement : cadres intermédiaires, cadre B et cadre supérieur sans fonction hiérarchique.

Encadrement : cadres A et cadres supérieurs.

© Service de la recherche en éducation, Genève

**Tableau 26a: Ensemble du personnel du DIP en postes EPT, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité budgétaire, en 2001 (situation fin décembre)**

UNITE BUDGETAIRE	POSITION	Total		dont femmes	
		postes	% de l'unité budgétaire	postes	% de la position
SERVICES GENERAUX	Non cadres	101.8	73.4 %	70.4	69.1 %
	Cadres hors encadrement	5.8	4.2 %	1.8	31.0 %
	<b>Encadrement</b>	<b>31.2</b>	<b>22.5 %</b>	<b>8.9</b>	<b>28.6 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>138.7</i>	<i>100.0 %</i>	<i>81.1</i>	<i>58.4 %</i>
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Non cadres	2'532.8	98.2 %	2'045.5	80.8 %
	Cadres hors encadrement	1.5	0.1 %		
	<b>Encadrement</b>	<b>44.0</b>	<b>1.7 %</b>	<b>22.0</b>	<b>50.0 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>2'578.3</i>	<i>100.0 %</i>	<i>2'067.5</i>	<i>80.2 %</i>
CYCLE D'ORIENTATION	Non cadres	1'436.1	98.0 %	757.9	52.8 %
	Cadres hors encadrement	0.8	0.1 %	0.8	100.0 %
	<b>Encadrement</b>	<b>28.8</b>	<b>2.0 %</b>	<b>6.8</b>	<b>23.5 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>1'465.6</i>	<i>100.0 %</i>	<i>765.5</i>	<i>52.2 %</i>
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	Non cadres	1'911.1	96.8 %	794.4	41.6 %
	Cadres hors encadrement	6.4	0.3 %	0.0	0.3 %
	<b>Encadrement</b>	<b>56.4</b>	<b>2.9 %</b>	<b>21.2</b>	<b>37.6 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>1'973.8</i>	<i>100.0 %</i>	<i>815.6</i>	<i>41.3 %</i>
UNIVERSITE	Non cadres	2'443.5	93.6 %	1'115.2	45.6 %
	Cadres hors encadrement	83.4	3.2 %	27.9	33.4 %
	<b>Encadrement</b>	<b>83.9</b>	<b>3.2 %</b>	<b>34.2</b>	<b>40.7 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>2'610.8</i>	<i>100.0 %</i>	<i>1'177.3</i>	<i>45.1 %</i>
OFFICE DE LA JEUNESSE	Non cadres	507.8	84.9 %	402.9	79.3 %
	Cadres hors encadrement	31.3	5.2 %	24.9	79.5 %
	<b>Encadrement</b>	<b>58.9</b>	<b>9.8 %</b>	<b>13.4</b>	<b>22.8 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>597.9</i>	<i>100.0 %</i>	<i>441.2</i>	<i>73.8 %</i>
CEPSPE	Non cadres	71.3	90.4 %	52.2	73.2 %
	Cadres hors encadrement				
	<b>Encadrement</b>	<b>7.6</b>	<b>9.6 %</b>	<b>2.7</b>	<b>35.5 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>78.9</i>	<i>100.0 %</i>	<i>54.9</i>	<i>69.5 %</i>
OOF	Non cadres	127.6	83.2 %	81.5	63.9 %
	Cadres hors encadrement	12.8	8.3 %	3.8	29.4 %
	<b>Encadrement</b>	<b>13.0</b>	<b>8.5 %</b>	<b>2.0</b>	<b>15.4 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>153.3</i>	<i>100.0 %</i>	<i>87.3</i>	<i>56.9 %</i>
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	Non cadres	308.4	91.2 %	94.6	30.7 %
	Cadres hors encadrement	7.9	2.3 %	2.5	31.6 %
	<b>Encadrement</b>	<b>21.9</b>	<b>6.5 %</b>	<b>4.3</b>	<b>19.6 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>338.2</i>	<i>100.0 %</i>	<i>101.4</i>	<i>30.0 %</i>
TOTAL DIP	Non cadres	9'440.2	95.0 %	5'414.6	57.4 %
	Cadres hors encadrement	149.9	1.5 %	61.7	41.1 %
	<b>Encadrement</b>	<b>345.6</b>	<b>3.5 %</b>	<b>123.8</b>	<b>35.8 %</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>9'935.7</i>	<i>100.0 %</i>	<i>5'600.0</i>	<i>56.4 %</i>

Non cadres : personnel en dessous de la classe 18 sans fonction hiérarchique.

Cadres hors encadrement : cadres intermédiaires, cadre B et cadre supérieur sans fonction hiérarchique.

Encadrement : cadres A et cadres supérieurs.

**Tableau 26b: Taux d'occupation du personnel, selon la position hiérarchique, le sexe et l'unité budgétaire, en 2001 (situation fin décembre)**

UNITE BUDGETAIRE	POSITION	Total		dont femmes	
		taux d'occupation	% de l'unité budgétaire	taux d'occupation	% de la position
SERVICES GENERAUX	Non cadres	77.7%	73.4%	76.5%	69.1%
	Cadres hors encadrement	96.7%	4.2%	90.0%	31.0%
	<b>Encadrement</b>	<b>97.3%</b>	<b>22.5%</b>	<b>98.9%</b>	<b>28.6%</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>82.1%</i>	<i>100.0%</i>	<i>78.7%</i>	<i>58.4%</i>
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Non cadres	85.5%	99.9%	84.0%	98.2%
	Cadres hors encadrement	75.0%	87.6%		
	<b>Encadrement</b>	<b>93.6%</b>	<b>109.3%</b>	<b>88.0%</b>	<b>94.0%</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>85.7%</i>	<i>100.0%</i>	<i>84.0%</i>	<i>98.1%</i>
CYCLE D'ORIENTATION	Non cadres	72.1%	99.5%	67.4%	93.4%
	Cadres hors encadrement	80.0%	110.3%	80.0%	100.0%
	<b>Encadrement</b>	<b>99.1%</b>	<b>136.7%</b>	<b>96.4%</b>	<b>97.3%</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>72.5%</i>	<i>100.0%</i>	<i>67.6%</i>	<i>93.2%</i>
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	Non cadres	65.4%	99.1%	58.7%	89.7%
	Cadres hors encadrement	70.6%	106.9%		
	<b>Encadrement</b>	<b>94.0%</b>	<b>142.4%</b>	<b>92.2%</b>	<b>98.1%</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>66.0%</i>	<i>100.0%</i>	<i>59.2%</i>	<i>89.7%</i>
UNIVERSITE	Non cadres	68.8%	99.0%	67.9%	98.7%
	Cadres hors encadrement	81.0%	116.6%	73.4%	90.6%
	<b>Encadrement</b>	<b>83.1%</b>	<b>119.6%</b>	<b>81.3%</b>	<b>97.8%</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>69.5%</i>	<i>100.0%</i>	<i>68.3%</i>	<i>98.3%</i>
OFFICE DE LA JEUNESSE	Non cadres	74.3%	99.5%	71.6%	96.3%
	Cadres hors encadrement	61.4%	82.1%	65.5%	106.7%
	<b>Encadrement</b>	<b>89.2%</b>	<b>119.3%</b>	<b>51.5%</b>	<b>57.8%</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>74.7%</i>	<i>100.0%</i>	<i>70.4%</i>	<i>94.1%</i>
CEPSPE	Non cadres	59.9%	96.4%	62.8%	104.9%
	Cadres hors encadrement				
	<b>Encadrement</b>	<b>95.0%</b>	<b>152.9%</b>	<b>90.0%</b>	<b>94.7%</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>62.1%</i>	<i>100.0%</i>	<i>63.8%</i>	<i>102.7%</i>
OOF	Non cadres	80.7%	96.9%	76.2%	94.3%
	Cadres hors encadrement	98.1%	117.7%	93.8%	95.6%
	<b>Encadrement</b>	<b>100.0%</b>	<b>120.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>83.3%</i>	<i>100.0%</i>	<i>77.2%</i>	<i>92.7%</i>
HAUTE ECOLE SPECIALISEE	Non cadres	61.4%	97.9%	55.6%	90.6%
	Cadres hors encadrement	79.0%	125.9%	83.3%	105.5%
	<b>Encadrement</b>	<b>81.1%</b>	<b>129.3%</b>	<b>61.4%</b>	<b>75.7%</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>62.7%</i>	<i>100.0%</i>	<i>56.3%</i>	<i>89.8%</i>
TOTAL DIP	Non cadres	77.7%	99.3%	75.5%	97.2%
	Cadres hors encadrement	83.7%	107.0%	76.1%	90.9%
	<b>Encadrement</b>	<b>94.9%</b>	<b>121.3%</b>	<b>91.0%</b>	<b>95.9%</b>
	<i>Total du personnel</i>	<i>78.2%</i>	<i>100.0%</i>	<i>75.8%</i>	<i>96.8%</i>

Non cadres : personnel en dessous de la classe 18 sans fonction hiérarchique.  
 Cadres hors encadrement : cadres intermédiaires, cadre B et cadre supérieur sans fonction hiérarchique.  
 Encadrement : cadres A et cadres supérieurs.

© Service de la recherche en éducation, Genève

**Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires, et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2001), en francs constants 2001**

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>	<b>13'821</b>	<b>14'858</b>	<b>14'193</b>	<b>14'159</b>	<b>14'064</b>	<b>13'189</b>
(enseignement ordinaire et classes spéciales)						
Personnel administratif et technique	426	406	373	361	353	377
Personnel enseignant	8'587	8'707	8'345	8'179	8'017	8'121
Biens & services	252	222	224	231	237	238
Bâtiments	1'732	1'731	1'605	1'562	1'622	1'560
<b>Sous-total : DEPENSE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>10'996</b>	<b>11'065</b>	<b>10'547</b>	<b>10'333</b>	<b>10'229</b>	<b>10'297</b>
Intérêts & amort.	1'575	2'560	2'473	2'610	2'623	2'084
SGX	328	323	302	304	331	325
OJ	922	910	872	912	882	483
OOF	0	0	0	0	0	0
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>31'874</i>	<i>31'961</i>	<i>32'812</i>	<i>33'482</i>	<i>34'062</i>	<i>34'345</i>
<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>						<b>13'055</b>
(divisions élémentaire et moyenne)						
Personnel administratif et technique						377
Personnel enseignant						7'987
Biens & services						238
Bâtiments						1'560
<b>Sous-total : DEPENSE DE FONCTIONNEMENT</b>						<b>10'163</b>
Intérêts & amort.						2'084
SGX						325
OJ						483
OOF						0
<i>Effectifs d'élèves/étudiants</i>						<i>33'851</i>
<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (classes spéciales)</b>						<b>22'371</b>
Personnel administratif et technique						379
Personnel enseignant						17'301
Biens & services						238
Bâtiments						1'560
<b>Sous-total : DEPENSE DE FONCTIONNEMENT</b>						<b>19'478</b>
Intérêts & amort.						2'084
SGX						325
OJ						483
OOF						0
<i>Effectifs d'élèves/étudiants</i>						<i>494</i>
<b>CYCLE D'ORIENTATION</b>	<b>23'193</b>	<b>22'910</b>	<b>22'648</b>	<b>21'777</b>	<b>21'276</b>	<b>21'618</b>
Personnel administratif et technique	2'052	2'006	1'930	1'808	1'794	1'960
Personnel enseignant	17'193	17'124	16'850	16'306	15'875	16'229
Biens & services	735	528	597	532	611	612
Bâtiments	897	992	972	961	985	968
<b>Sous-total : DEPENSE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>20'877</b>	<b>20'651</b>	<b>20'349</b>	<b>19'607</b>	<b>19'264</b>	<b>19'770</b>
Intérêts & amort.	873	934	999	823	672	685
SGX	328	323	302	304	331	325
OJ	769	754	741	776	754	533
OOF	346	249	256	267	254	305
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>10'776</i>	<i>10'791</i>	<i>10'887</i>	<i>11'080</i>	<i>11'273</i>	<i>11'479</i>

suite &gt;&gt;

**Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires, et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2001), en francs constants 2001 (suite)**

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
<b>COLLEGE DE GENEVE</b>	<b>24'028</b>	<b>23'164</b>	<b>22'216</b>	<b>21'427</b>	<b>21'205</b>	<b>21'827</b>
Personnel administratif et technique	2'547	2'433	2'372	2'265	2'172	2'184
Personnel enseignant	15'622	15'468	15'045	15'310	15'509	15'669
Biens & services	608	460	359	497	446	494
Bâtiments	960	995	979	934	920	1'011
<b>Sous-total : DEPENSE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>19'736</b>	<b>19'357</b>	<b>18'754</b>	<b>19'006</b>	<b>19'048</b>	<b>19'358</b>
Intérêts & amort.	3'522	3'076	2'763	1'709	1'422	1'668
SGX	328	323	302	304	331	325
OJ	336	327	312	323	318	266
OOF	105	81	85	85	85	211
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>6'159</i>	<i>6'145</i>	<i>6'221</i>	<i>6'477</i>	<i>6'600</i>	<i>6'635</i>
<b>ECOLE DE CULTURE GENERALE</b>	<b>23'811</b>	<b>22'916</b>	<b>22'712</b>	<b>21'309</b>	<b>21'071</b>	<b>22'738</b>
Personnel administratif et technique	2'505	2'420	2'426	2'311	2'342	2'465
Personnel enseignant	15'553	15'435	15'551	15'317	15'297	16'264
Biens & services	586	416	444	422	417	463
Bâtiments	876	838	829	839	858	1'077
<b>Sous-total : DEPENSE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>19'519</b>	<b>19'110</b>	<b>19'250</b>	<b>18'889</b>	<b>18'914</b>	<b>20'269</b>
Intérêts & amort.	3'522	3'076	2'763	1'709	1'422	1'668
SGX	328	323	302	304	331	325
OJ	336	327	312	323	318	266
OOF	105	81	85	85	85	211
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>1'649</i>	<i>1'637</i>	<i>1'618</i>	<i>1'638</i>	<i>1'592</i>	<i>1'510</i>
<b>ECOLE DE COMMERCE</b>	<b>21'662</b>	<b>21'199</b>	<b>21'014</b>	<b>20'132</b>	<b>19'901</b>	<b>21'486</b>
Personnel administratif et technique	2'164	2'093	2'040	2'314	2'626	2'812
Personnel enseignant	13'699	13'992	14'278	13'636	13'071	13'988
Biens & services	695	462	413	552	571	641
Bâtiments	813	860	833	1'210	1'476	1'576
<b>Sous-total : DEPENSE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>17'371</b>	<b>17'407</b>	<b>17'565</b>	<b>17'711</b>	<b>17'744</b>	<b>19'017</b>
Intérêts & amort.	3'522	3'061	2'750	1'709	1'422	1'668
SGX	328	323	302	304	331	325
OJ	336	327	312	323	318	266
OOF	105	81	85	85	85	211
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>2'580</i>	<i>2'583</i>	<i>2'465</i>	<i>2'138</i>	<i>1'934</i>	<i>1'849</i>
<b>ECOLE D'INGENIEURS (1996-1997)</b>	<b>42'070</b>	<b>43'504</b>				
Personnel administratif et technique	5'937	6'495				
Personnel enseignant	27'562	29'207				
Biens & services	1'650	1'309				
Bâtiments	2'630	2'686				
<b>Sous-total : DEPENSE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>37'779</b>	<b>39'698</b>				
Intérêts & amort.	3'522	3'076				
SGX	328	323				
OJ	336	327				
OOF	105	81				
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>992</i>	<i>922</i>				

suite &gt;&gt;

**Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires, et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2001), en francs constants 2001 (suite)**

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
<b>ECOLE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (1998-2001)</b>			<b>35'386</b>	<b>31'974</b>	<b>30'100</b>	<b>33'263</b>
Personnel administratif et technique			4'183	4'659	4'403	4'701
Personnel enseignant			24'212	21'473	20'334	22'027
Biens & services			984	964	810	1'315
Bâtiments			2'545	2'457	2'397	2'751
<b>Sous-total : DEPENSE DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>31'924</b>	<b>29'553</b>	<b>27'943</b>	<b>30'794</b>
Intérêts & amort.			2'763	1'709	1'422	1'668
SGX			302	304	331	325
OJ			312	323	318	266
OOF			85	85	85	211
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>			<i>442</i>	<i>443</i>	<i>490</i>	<i>472</i>
<b>CEPTA (dual) (1996-2001)</b>	<b>15'822</b>	<b>15'922</b>	<b>15'803</b>	<b>15'438</b>	<b>14'836</b>	<b>14'816</b>
Personnel administratif et technique	1'307	1'364	1'424	1'370	1'414	1'420
Personnel enseignant	7'860	8'443	8'541	8'750	8'586	8'616
Biens & services	622	474	452	499	517	590
Bâtiments	925	912	922	1'043	968	954
<b>Sous-total : DEPENSE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>10'715</b>	<b>11'193</b>	<b>11'339</b>	<b>11'662</b>	<b>11'485</b>	<b>11'580</b>
Intérêts & amort.	1'348	1'238	1'108	654	546	616
SGX	329	323	302	304	331	325
OJ	336	327	312	323	318	266
OOF	3'095	2'841	2'742	2'496	2'156	2'029
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>2'179</i>	<i>2'189</i>	<i>2'217</i>	<i>2'268</i>	<i>2'338</i>	<i>2'329</i>
<b>CEPTA (plein-temps) (1996-2001)</b>	<b>42'455</b>	<b>42'759</b>	<b>42'864</b>	<b>42'318</b>	<b>41'395</b>	<b>40'042</b>
Personnel administratif et technique	3'922	4'093	4'272	4'109	4'243	4'260
Personnel enseignant	23'581	25'329	25'623	26'250	25'757	25'848
Biens & services	1'867	1'420	1'355	1'497	1'551	1'769
Bâtiments	2'774	2'737	2'766	3'130	2'905	2'862
<b>Sous-total : DEPENSE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>32'145</b>	<b>33'579</b>	<b>34'016</b>	<b>34'986</b>	<b>34'456</b>	<b>34'739</b>
Intérêts & amort.	3'996	3'641	3'259	1'939	1'628	1'759
SGX	329	323	302	304	331	325
OJ	336	327	312	323	318	266
OOF	5'650	4'889	4'974	4'766	4'661	2'953
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>815</i>	<i>800</i>	<i>757</i>	<i>716</i>	<i>692</i>	<i>703</i>
<b>ECOLE DES ARTS DECORATIFS (1996-1997)</b>	<b>32'028</b>	<b>33'006</b>				
Personnel administratif et technique	2'487	3'278				
Personnel enseignant	19'372	19'947				
Biens & services	1'318	1'312				
Bâtiments	1'431	1'618				
<b>Sous-total : DEPENSE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>24'607</b>	<b>26'154</b>				
Intérêts & amort.	3'856	3'686				
SGX	328	323				
OJ	336	327				
OOF	2'899	2'516				
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>505</i>	<i>481</i>				

suite &gt;&gt;

**Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires, et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2001), en francs constants 2001 (suite)**

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
<b>ECOLE D'ARTS APPLIQUES (1998-2001)</b>			<b>30'469</b>	<b>32'366</b>	<b>31'819</b>	<b>32'906</b>
Personnel administratif et technique			3'549	2'921	2'965	3'461
Personnel enseignant			15'505	19'369	20'564	21'011
Biens & services			925	1'277	1'163	1'430
Bâtiments			1'341	1'295	1'274	1'412
<b>Sous-total : DEPENSE DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>21'320</b>	<b>24'862</b>	<b>25'966</b>	<b>27'314</b>
Intérêts & amort.			3'280	1'938	1'576	1'766
SGX			302	304	331	325
OJ			312	323	318	266
OOF			5'255	4'939	3'628	3'235
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>			<i>409</i>	<i>366</i>	<i>370</i>	<i>365</i>
<b>COURS PROFESSIONNELS COMMERCIAUX</b>	<b>12'334</b>	<b>10'978</b>	<b>10'151</b>	<b>9'326</b>	<b>9'017</b>	<b>9'192</b>
Personnel administratif et technique	308	209	194	214	263	247
Personnel enseignant	6'272	5'521	4'970	4'811	4'879	5'164
Biens & services	236	149	143	170	152	151
Bâtiments	320	370	380	354	372	394
<b>Sous-total : DEPENSE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>7'135</b>	<b>6'248</b>	<b>5'687</b>	<b>5'550</b>	<b>5'666</b>	<b>5'956</b>
Intérêts & amort.	1'440	1'238	1'108	654	546	616
SGX	328	323	302	304	331	325
OJ	336	327	312	323	318	266
OOF	3'094	2'841	2'742	2'496	2'156	2'029
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>1'936</i>	<i>1'953</i>	<i>1'967</i>	<i>1'951</i>	<i>1'999</i>	<i>1'989</i>
<b>ECOLE SUPERIEURE DES ARTS VISUELS / ECOLE SUPERIEURE DES BEAUX ARTS</b>	<b>29'203</b>	<b>27'410</b>	<b>27'234</b>	<b>25'188</b>	<b>24'087</b>	<b>Ecole incluse dans le caclul HES dès 2001</b>
Personnel administratif et technique	2'476	3'272	3'533	2'904	2'997	
Personnel enseignant	18'950	17'904	17'894	17'481	16'834	
Biens & services	1'760	1'244	1'287	1'253	1'064	
Bâtiments	1'725	1'184	1'058	1'130	1'034	
<b>Sous-total : DEPENSE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>24'911</b>	<b>23'603</b>	<b>23'772</b>	<b>22'767</b>	<b>21'930</b>	
Intérêts & amort.	3'522	3'076	2'763	1'709	1'422	
SGX	328	323	302	304	331	
OJ	336	327	312	323	318	
OOF	105	81	85	85	85	
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>263</i>	<i>265</i>	<i>270</i>	<i>270</i>	<i>283</i>	
<b>CENTRE DE LULLIER (sans HES)</b>			<b>41'486</b>	<b>43'727</b>	<b>42'383</b>	<b>42'407</b>
Personnel administratif et technique			13'397	12'141	11'520	10'462
Personnel enseignant			13'412	17'218	16'973	17'346
Biens & services			6'600	8'806	7'258	7'995
Bâtiments			4'690	3'141	4'475	3'899
<b>Sous-total : DEPENSE DE FONCTIONNEMENT</b>			<b>38'099</b>	<b>41'306</b>	<b>40'226</b>	<b>39'702</b>
Intérêts & amort.			2'688	1'709	1'422	1'668
SGX			302	304	331	325
OJ			312	323	318	266
OOF			85	85	85	447
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>			<i>247</i>	<i>197</i>	<i>217</i>	<i>244</i>

suite &gt;&gt;

**Tableau 27 : Evolution des dépenses unitaires, et des effectifs d'élèves/étudiants (1996-2001), en francs constants 2001 (fin)**

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
<b>CEPSPE</b>			<b>21'880</b>	<b>21'636</b>	<b>20'594</b>	<b>22'623</b>
Personnel administratif et technique			2'536	2'428	2'166	2'731
Personnel enseignant			16'016	15'679	15'368	16'123
Biens & services			1'718	2'015	1'782	1'978
Bâtiments			1'115	1'093	834	1'108
<i>Sous-total : DEPENSE DE FONCTIONNEMENT</i>			<b>21'384</b>	<b>21'215</b>	<b>20'151</b>	<b>21'940</b>
Intérêts & amort.			108	31	27	43
SGX			302	304	331	325
OJ			0	0	0	0
OOF			85	85	85	315
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>			<i>529</i>	<i>555</i>	<i>636</i>	<i>621</i>
<b>HAUTE ECOLE SPECIALISEE</b>			<b>35'050</b>	<b>34'456</b>	<b>34'036</b>	<b>35'091</b>
Personnel administratif et technique			5'111	7'023	8'156	6'798
Personnel enseignant			26'180	21'251	21'665	19'571
Biens & services			1'445	3'542	167	5'150
Bâtiments			1'908	2'241	3'622	0
<i>Sous-total : DEPENSE DE FONCTIONNEMENT</i>			<b>34'643</b>	<b>34'057</b>	<b>33'610</b>	<b>31'519</b>
Intérêts & amort.			19	9	9	3'361
SGX			302	304	331	0
OJ			0	0	0	0
OOF			85	85	85	211
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>			<i>855</i>	<i>1'111</i>	<i>1'125</i>	<i>1'697</i>
<b>UNIVERSITE (sans fonds de recherche)</b>	<b>34'721</b>	<b>34'633</b>	<b>33'531</b>	<b>32'871</b>	<b>31'477</b>	<b>31'981</b>
Personnel administratif et technique	9'654	9'692	9'598	9'394	9'316	9'316
Personnel enseignant	17'117	17'454	17'035	16'956	16'497	16'310
Biens & services	2'749	2'601	2'579	2'746	2'321	2'675
Bâtiments	2'511	2'452	2'166	2'310	2'021	2'055
<i>Sous-total : DEPENSE DE FONCTIONNEMENT</i>	<b>32'032</b>	<b>32'200</b>	<b>31'379</b>	<b>31'407</b>	<b>30'155</b>	<b>30'357</b>
Intérêts & amort.	2'689	2'433	2'153	1'464	1'322	1'590
SGX	0	0	0	0	0	0
OJ	0	0	0	0	0	0
OOF	0	0	0	0	0	34
<i>Effectifs pondérés d'élèves/étudiants</i>	<i>11'434</i>	<i>11'451</i>	<i>11'590</i>	<i>11'922</i>	<i>12'154</i>	<i>12'396</i>

**Tableau 28 : Dépenses unitaires, selon la source de financement, 2001 (en francs courants)**

	Nombre d'élèves	Confédération	Canton de Genève	Autres cantons	Communes	Privé	Coût par élève
Enseignement primaire (division ord. + classes spéc.)	34'345	203	9'055	21	3'584	326	13'189
Cycle d'Orientation	11'479	239	20'788	27	4	560	21'618
Collège de Genève	6'635	159	21'362	56	4	246	21'827
Ecole de culture générale	1'510	195	22'139	42	4	359	22'738
Ecole de commerce	1'849	1'424	19'759	17	4	282	21'486
Ecole d'enseignement technique	472	2'549	30'293	80	4	337	33'263
C.E.P.T.A. dual	2'329	1'352	12'734	140	4	586	14'816
C.E.P.T.A. plein temps	703	3'436	34'978	240	6	1'382	40'042
Ecole d'arts appliqués	365	3'378	28'650	121	5	751	32'906
Cours prof. commerciaux	1'989	890	7'965	103	4	230	9'192
Centre de Lullier	244	4'660	28'573	3'760	4	5'411	42'407
CEPSPE	621	603	15'974	4'508	214	1'324	22'623
HES	1'697	///	///	///	///	///	35'091
Université	12'396	5'329	23'081	2'348	0	1'223	31'981

© Source : SRED

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants)  
par catégorie de personnel, 2001**

<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>	Services DIP (SGX, OJ, OOF)	Services centraux des institutions	Ecoles	<b>TOTAL</b>
Enseignements ordinaire et spécialisé y compris institutions du SMP				
<b>Encadrement total</b>	<b>0.9</b>	<b>1.6</b>	<b>5.7</b>	<b>8.3</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>0.9</b>	<b>0.7</b>	-	<b>1.6</b>
<b>Personnel enseignant</b>	-	<b>1.0</b>	<b>5.7</b>	<b>6.7</b>
enseignants	-	0.0	4.7	4.7
généralistes non-titulaires	-	-	0.4	0.4
remplaçants	-	0.2	-	0.2
enseignants formateurs	-	0.2	-	0.2
structures d'accueil	-	0.0	0.1	0.1
maîtres disciplines spéciales	-	0.6	0.0	0.6
enseignement spécialisé	-	-	0.5	0.5
cas particuliers	-	0.0	-	0.0

<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>	Services DIP (SGX, OJ, OOF)	Services centraux des institutions	Ecoles	<b>TOTAL</b>
Divisions élémentaire et moyenne				
<b>Encadrement total</b>	<b>0.6</b>	<b>1.3</b>	<b>5.4</b>	<b>7.3</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>0.6</b>	<b>0.3</b>	-	<b>0.9</b>
<b>Personnel enseignant</b>	-	<b>1.0</b>	<b>5.4</b>	<b>6.3</b>
enseignants	-	0.0	4.9	4.9
généralistes non-titulaires	-	-	0.4	0.4
remplaçants	-	0.2	-	0.2
enseignants formateurs	-	0.2	-	0.2
structures d'accueil	-	0.0	0.1	0.1
maîtres disciplines spéciales	-	0.6	-	0.6
enseignement spécialisé	-	-	-	-
cas particuliers	-	0.0	-	0.0

<b>ENSEIGNEMENT PRIMAIRE</b>	Services DIP (SGX, OJ, OOF)	Services centraux des institutions	Ecoles	<b>TOTAL</b>
Classes spéciales				
<b>Encadrement total</b>	<b>0.6</b>	<b>1.3</b>	<b>13.6</b>	<b>15.5</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>0.6</b>	<b>0.3</b>	-	<b>0.9</b>
<b>Personnel enseignant</b>	-	<b>1.0</b>	<b>13.6</b>	<b>14.6</b>
enseignants	-	0.0	-	0.0
généralistes non-titulaires	-	-	-	-
remplaçants	-	0.2	-	0.2
enseignants formateurs	-	0.2	-	0.2
structures d'accueil	-	0.0	-	0.0
maîtres disciplines spéciales	-	0.6	-	0.6
enseignement spécialisé	-	-	13.6	13.6
cas particuliers	-	0.0	-	0.0

Pour la comptabilisation des remplaçants et des maîtres de disciplines spéciales se référer aux annexes (p. II)

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants)  
par catégorie de personnel, 2001 (suite)**

CYCLE D'ORIENTATION	Services DIP (SGX, OJ, OOF)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
<b>Encadrement total</b>	<b>0.8</b>	<b>0.6</b>	<b>12.1</b>	<b>13.4</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>0.8</b>	<b>0.4</b>	<b>1.2</b>	<b>2.4</b>
<b>Personnel enseignant</b>	-	<b>0.1</b>	<b>10.9</b>	<b>11.0</b>
enseignants	-	0.1	10.4	10.5
<i>dont activité d'enseignement</i>	-	0.1	9.6	9.6
enseignants formateurs	-	0.0	0.1	0.1
remplaçants	-	0.0	0.1	0.2
formation continue	-	0.0	0.2	0.2
recyclage et formation complémentaire	-	0.0	0.1	0.1
formation spécifique	-	-	0.0	0.0
<hr/>				
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POSTOBLIGATOIRE	Services DIP (SGX, OJ, OOF)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
Tous types d'école et filières				
<b>Encadrement total</b>	<b>1.0</b>	<b>(0.7) 0.6</b>	<b>(13.7) 11.3</b>	<b>(15.4) 12.9</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>1.0</b>	<b>(0.3) 0.2</b>	<b>(2.3) 1.9</b>	<b>(3.5) 3.1</b>
<b>Personnel enseignant</b>	-	<b>(0.4) 0.4</b>	<b>(11.5) 9.4</b>	<b>(11.9) 9.8</b>
enseignants	-	0.0	(11.2) 9.2	(11.3) 9.3
<i>dont activité d'enseignement</i>	-	0.0	(10.2) 8.4	(10.2) 8.4
enseignants formateurs	-	(0.4) 0.3	0.0	(0.4) 0.3
remplaçants	-	-	(0.1) 0.1	(0.1) 0.1
formation continue	-	-	(0.1) 0.0	(0.1) 0.0
recyclage et formation complémentaire	-	-	0.0	0.0
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.0	0.0	0.0
<hr/>				
Entre parenthèse : encadrement pour effectifs pondérés.				
<hr/>				
COLLEGE DE GENEVE	Services DIP (SGX, OJ, OOF)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
<b>Encadrement total</b>	<b>1.0</b>	<b>0.6</b>	<b>11.1</b>	<b>12.7</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>1.0</b>	<b>0.2</b>	<b>1.8</b>	<b>3.0</b>
<b>Personnel enseignant</b>	-	<b>0.4</b>	<b>9.4</b>	<b>9.8</b>
enseignants	-	0.1	9.2	9.2
<i>dont activité d'enseignement</i>	-	0.0	8.3	8.3
enseignants formateurs	-	0.3	0.0	0.3
remplaçants	-	-	0.1	0.1
formation continue	-	-	0.0	0.0
recyclage et formation complémentaire	-	-	0.0	0.0
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.0	0.0	0.0

suite &gt;&gt;

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants)  
par catégorie de personnel, 2001 (suite)**

<b>ECOLE DE CULTURE GENERALE</b>	Services DIP (SGX, OJ, OOFF)	Services centraux des institutions	Ecoles	<b>TOTAL</b>
<b>Encadrement total</b>	<b>1.0</b>	<b>0.6</b>	<b>12.8</b>	<b>14.3</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>1.0</b>	<b>0.2</b>	<b>1.9</b>	<b>3.1</b>
<b>Personnel enseignant</b>	-	<b>0.4</b>	<b>10.9</b>	<b>11.2</b>
enseignants	-	0.0	10.5	10.5
<i>dont activité d'enseignement</i>	-	0.0	9.3	9.3
enseignants formateurs	-	0.3	0.0	0.3
remplaçants	-	-	0.2	0.2
formation continue	-	-	0.1	0.1
recyclage et formation complémentaire	-	-	0.0	0.0
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.0	0.0	0.0
<b>ECOLE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE</b>				
	Services DIP (SGX, OJ, OOFF)	Services centraux des institutions	Ecoles	<b>TOTAL</b>
<b>Encadrement total</b>	<b>1.0</b>	<b>4.9</b>	<b>14.9</b>	<b>20.8</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>1.0</b>	<b>4.5</b>	-	<b>5.5</b>
<b>Personnel enseignant</b>	-	<b>0.4</b>	<b>14.9</b>	<b>15.3</b>
enseignants	-	0.0	14.7	14.7
<i>dont activité d'enseignement</i>	-	0.0	12.8	12.8
enseignants formateurs	-	0.3	0.0	0.4
remplaçants	-	-	-	-
formation continue	-	-	0.2	0.2
recyclage et formation complémentaire	-	-	0.0	0.0
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	0.0	-	0.0
<b>ECOLE DES ARTS APPLIQUES</b>				
	Services DIP (SGX, OJ, OOFF)	Services centraux des institutions	Ecoles	<b>TOTAL</b>
<b>Encadrement total</b>	<b>1.0</b>	<b>(3.7) 3.2</b>	<b>(16.1) 14.1</b>	<b>(20.8) 18.3</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>1.0</b>	<b>(3.2) 2.8</b>	<b>(0.1) 0.1</b>	<b>(4.3) 3.9</b>
<b>Personnel enseignant</b>	-	<b>(0.4) 0.4</b>	<b>(16.0) 14.0</b>	<b>(16.4) 14.4</b>
enseignants	-	0.0	(15.8) 13.9	(15.8) 13.9
<i>dont activité d'enseignement</i>	-	0.0	(15.0) 13.2	(15.0) 13.2
enseignants formateurs	-	(0.4) 0.3	(0.1) 0.1	(0.4) 0.4
remplaçants	-	-	-	-
formation continue	-	-	0.0	0.0
recyclage et formation complémentaire	-	-	0.0	0.0
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	-	0.0	0.0

Entre parenthèse : encadrement pour effectifs pondérés.

suite >>

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants)  
par catégorie de personnel, 2001 (suite)**

<b>ECOLE DE COMMERCE ET COURS PROFESSIONNELS COMMERCIAUX</b>	Services DIP (SGX, OJ, OOFFP)	Services centraux des institutions	Ecoles	<b>TOTAL</b>
<b>Encadrement total</b>	<b>1.0</b>	<b>(0.7) 0.6</b>	<b>(14.3) 9.4</b>	<b>(16.1) 11.0</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>1.0</b>	<b>(0.3) 0.2</b>	<b>(1.8) 1.2</b>	<b>(3.1) 2.4</b>
<b>Personnel enseignant</b>	-	<b>(0.5) 0.4</b>	<b>(12.5) 8.2</b>	<b>(13.0) 8.6</b>
enseignants	-	(0.1) 0.0	(12.3) 8.1	(12.3) 8.1
<i>dont activité d'enseignement</i>	-	0.0	(11.1) 7.3	(11.1) 7.3
enseignants formateurs	-	(0.4) 0.3	0.0	(0.4) 0.3
remplaçants	-	-	(0.2) 0.1	(0.2) 0.1
formation continue	-	-	(0.1) 0.0	(0.1) 0.0
recyclage et formation complémentaire	-	-	0.0	0.0
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	-	0.0	0.0

Entre parenthèse : encadrement pour effectifs pondérés.

<b>CENTRE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, PROFESSIONNEL ET ARTISANAL</b>	Services DIP (SGX, OJ, OOFFP)	Services centraux des institutions	Ecoles	<b>TOTAL</b>
<b>Encadrement total</b>	<b>1.0</b>	<b>(2.6) 1.5</b>	<b>(19.2) 9.5</b>	<b>(22.8) 12.0</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>1.0</b>	<b>(2.2) 1.2</b>	<b>(1.7) 0.8</b>	<b>(4.9) 3.0</b>
<b>Personnel enseignant</b>	-	<b>(0.4) 0.4</b>	<b>(17.5) 8.6</b>	<b>(18.0) 9.0</b>
enseignants	-	0.0	(17.3) 8.5	(17.3) 8.5
<i>dont activité d'enseignement</i>	-	0.0	(16.0) 7.9	(16.0) 7.9
enseignants formateurs	-	(0.4) 0.3	0.0	(0.4) 0.3
remplaçants	-	-	(0.1) 0.1	(0.1) 0.1
formation continue	-	0.0	(0.1) 0.0	(0.1) 0.0
recyclage et formation complémentaire	-	-	0.0	0.0
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	-	0.0	0.0

Entre parenthèse : encadrement pour effectifs pondérés.

<b>CENTRE DE LULLIER</b>	Services DIP (SGX, OJ, OOFFP)	Services centraux des institutions	Ecoles	<b>TOTAL</b>
<b>Encadrement total</b>	<b>1.0</b>	<b>(5.8) 4.6</b>	<b>(16.3) 13.1</b>	<b>(23.1) 18.6</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>1.0</b>	<b>(5.2) 4.2</b>	<b>(3.2) 2.6</b>	<b>(9.4) 7.7</b>
<b>Personnel enseignant</b>	-	<b>(0.5) 0.4</b>	<b>(13.1) 10.5</b>	<b>(13.7) 10.9</b>
enseignants	-	0.0	(13.0) 10.4	(13.1) 10.5
<i>dont activité d'enseignement</i>	-	0.0	(12.8) 10.2	(12.8) 10.2
enseignants formateurs	-	(0.4) 0.3	-	(0.4) 0.3
remplaçants	-	-	(0.1) 0.1	(0.1) 0.1
formation continue	-	-	-	-
recyclage et formation complémentaire	-	(0.1) 0.0	-	(0.1) 0.0
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	-	-	-

Entre parenthèse : encadrement pour effectifs pondérés.

suite &gt;&gt;

**Tableau 29 : Encadrement unitaire (postes EPT pour 100 élèves/étudiants)  
par catégorie de personnel, 2001 (fin)**

CENTRE D'ENSEIGNEMENT DE PROFESSIONS DE LA SANTE ET DE LA PETITE ENFANCE	Services DIP (SGX, OJ, OOFFP)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
<b>Encadrement total</b>	<b>0.2</b>	<b>(1.2) 1.0</b>	<b>(13.3) 11.1</b>	<b>(14.7) 12.3</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>0.2</b>	<b>(1.0) 0.8</b>	<b>(1.6) 1.4</b>	<b>(2.8) 2.4</b>
<b>Personnel enseignant</b>	<b>-</b>	<b>(0.2) 0.2</b>	<b>(11.6) 9.7</b>	<b>(11.9) 9.9</b>
enseignants	-	(0.2) 0.2	(11.1) 9.2	(11.3) 9.4
<i>dont activité d'enseignement</i>	-	(0.2) 0.2	(11.0) 9.2	(11.3) 9.4
enseignants formateurs	-	-	0.0	0.0
remplaçants	-	-	(0.4) 0.3	(0.4) 0.3
formation continue	-	-	(0.2) 0.2	(0.2) 0.2
recyclage et formation complémentaire	-	-	-	-
formation spécifique	-	-	-	-
intégration des handicapés	-	-	-	-

Entre parenthèse : encadrement pour effectifs pondérés.

HAUTE ECOLE SPECIALISEE Ecoles genevoises, y compris ESBA et ESIG	Services DIP (SGX, OJ, OOFFP)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
<b>Encadrement total</b>	<b>0.2</b>	<b>0.5</b>	<b>18.2</b>	<b>18.9</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>0.2</b>	<b>0.5</b>	<b>5.7</b>	<b>6.4</b>
<b>Personnel enseignant</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12.5</b>	<b>12.5</b>
enseignants	-	-	12.5	12.5
<i>dont activité d'enseignement</i>	-	-	7.9	7.9
enseignants formateurs	-	-	0.0	0.0
remplaçants	-	-	-	-
formation continue	-	-	0.0	0.0
recyclage et formation complémentaire	-	-	0.0	0.0
formation spécifique	-	-	-	-

UNIVERSITE	Services DIP (SGX, OJ, OOFFP)	Services centraux des institutions	Ecoles	TOTAL
<b>Encadrement total</b>	<b>0.2</b>	<b>(2.5) 1.9</b>	<b>(25.0) 18.8</b>	<b>(27.8) 20.9</b>
<b>Personnel administratif et technique</b>	<b>0.2</b>	<b>(2.3) 1.8</b>	<b>(8.5) 6.3</b>	<b>(11.0) 8.3</b>
<b>Personnel enseignant</b>	<b>-</b>	<b>(0.2) 0.1</b>	<b>(16.5) 12.4</b>	<b>(16.8) 12.6</b>
corps professoral	-	(0.1) 0.1	(3.6) 3.2	(3.6) 3.3
collaborateur à l'enseignement	-	0.0	(2.6) 2.3	(2.7) 2.3
assistants	-	(0.1) 0.1	(10.1) 6.7	(10.2) 6.7
moniteurs	-	0.0	(0.2) 0.2	(0.2) 0.2

Uniquement compte de fonctionnement courant, sans fonds FNRS ou privés de recherche

Entre parenthèse : toutes sources de financement confondues.



## **ANNEXES**

## DOCUMENTATION POUR LES DONNÉES STATISTIQUES

Les **données financières** proviennent de la comptabilité du DIP à partir d'une extraction produite par le CTI. Elles sont disponibles sous support informatique depuis 1997.

Ces données sont complétées avec des données d'autres parties du Compte d'Etat (DIAEE, DEEAE et DASS) pour le Centre de Lullier, l'Office d'orientation et de formation professionnelle et la Polyclinique universitaire de médecine dentaire.

Dans le cas des institutions qui ne sont pas – ou pas complètement – intégrées au DIP, les données sont directement tirées de leurs propres comptabilités.

Les dépenses prises en compte pour l'Université comprennent les frais liés à son fonctionnement normal, correspondant au financement du canton de Genève, des cantons non universitaires et de la Confédération *pour le fonctionnement courant*, que l'on trouve dans la comptabilité de l'Université sous le compte nommé « DIP ». Ces dépenses ne comprennent pas les dépenses de recherche financées par le FNRS, les fonds universitaires individuels ou institutionnels, ni les dépenses d'investissement (globalement 171.3 Mio Frs en 2001), ni non plus les charges pour la formation dispensée aux médecins par l'hôpital (plus de 200 Mio Frs en 1997, dernière année de publication de la classification fonctionnelle). La subvention hors enveloppe, auparavant intégrée dans le compte « DIP » a aussi été prise en compte.

Pour les biens et services, nous avons retenu les dépenses *sans les reports*, ce qui revient à adopter l'optique des dépenses réelles et non celle des dépenses comptables. Cela nous garantit aussi le fait d'avoir le même type de données d'année en année, au fil des changements du système d'écriture comptable.

Dans le calcul des coûts unitaires de l'enseignement primaire, il a été procédé à la consolidation avec les dépenses des *communes* pour les bâtiments, obtenues au travers du DIAEE, puis du DF.

Les **données en personnes** et en postes EPT – situation en fin d'année – sont produites à partir de la base de données GIP servant à réaliser les paies. Une extraction de la situation au 31 décembre est produite par le CTI. Le TABLEAU 11 ne reflète pas une situation en fin d'année, mais une moyenne des résultats mensuels de manière à faire correspondre *l'occupation réelle des postes* sur l'année avec les postes budgétisés pour cette même année. Ces données nous ont fournies directement par les SAFs.

Les résultats en postes et en personnes ne comprennent pas les traitements remboursés, ni les cachets et sont entendus sans les apprentis. Un certain nombre d'emplois exprimés en francs n'apparaissent pas dans les statistiques des postes en moyenne annuelle. Ce personnel est en revanche présent dans les statistiques de fin d'année.

Les données en postes, moyennes annuelles, du Centre horticole de Lullier ont été reconstituées pour les années antérieures à 1998 avec une estimation pour la répartition entre les personnels *administratif et technique* et *enseignant* car les enseignants n'étaient pas enregistrés comme tels. Pour les tableaux provenant de l'extraction de GIP, cette consolidation n'a pas pu avoir lieu dans la mesure où le Département de l'intérieur, de l'agriculture, de l'environnement, et de l'énergie ne possède pas de système d'enregistrement des données comparable à ce qui existe au DIP. On en tiendra donc compte dans les interprétations.

**TABLEAUX**

La publication des tableaux étant devenue très standard (sauf pour le tableau 29, cf. ci-dessous), la documentation s'y rapportant n'a pas été publiée cette année. Les personnes désirant des explications sur la constitution des données statistiques peuvent trouver une large documentation dans les éditions précédentes de cette publication.

**TABLEAU 29**

Le calcul de l'encadrement pour 100 élèves ou étudiants est effectué sur la base du lieu de travail déclaré dans GIP. Dans le cas de l'enseignement primaire, les remplaçants et les maîtres de disciplines spéciales sont enregistrés dans les services centraux de la direction générale de l'enseignement primaire, mais ils déploient des activités d'enseignement dans les écoles. Cette présentation est issue de la volonté de respecter l'uniformité du traitement des données pour tous les ordres d'enseignement et unités du département.

**GRAPHIQUES**

Les résultats financiers produits sur plusieurs années sont généralement donnés en valeur constante, selon la valeur de la dernière année de la série. Les graphiques ont été réalisés par le SRED.

**GRAPHIQUE 1**

Dépenses du DIP telles qu'elles sont inscrites dans le compte d'Etat du Canton de Genève.

**GRAPHIQUE 2**

Dépenses du DIP après consolidation avec les institutions ayant rejoint le Département au cours de la période 1992-2001, avec les dépenses de fonctionnement de l'Université et des HES.

**GRAPHIQUES 3 ET 4**

Décomposition des dépenses recomposées du DIP – comme présentées dans le graphique précédent – entre dépenses allant à l'Université et aux HES, dépenses consacrées aux propres institutions du DIP, dépenses de transferts et dépenses liées à l'investissement. Données en valeur absolue (en francs constants 2001) et en pour-cent.

**GRAPHIQUES 5 À 8**

Dépenses du DIP sans Université ni HES, décomposition de ces dépenses et dépenses de personnel. Le graphique 8 montre l'évolution du rapport entre les deux types de dépenses du graphique 7.

**GRAPHIQUES 9 ET 10**

Evolutions des effectifs du personnel par type de personnel, selon 2 modes de relevés différents (en moyenne annuelle et en situation de fin d'année). Pour le deuxième relevé, certains remplaçants ont été intégrés dès l'année 2000, ce qui explique en partie la croissance sur la fin de la série.

**GRAPHIQUE 11**

Les effectifs d'élèves sont donnés au 31 décembre, excepté pour la dernière année de saisie, qui se situe au 15 novembre. Ils proviennent des extractions régulières de la base de données scolaires (BDS) exploitées par le SRED. Les prévisions sont tirées du document récapitulatif du SRED et sont le résultat

de plusieurs modèles prévisionnels réalisés à différents niveaux scolaires, à l'exception de l'Université et du tertiaire professionnel, pour lesquels on a réalisé une simple projection linéaire.

### **GRAPHIQUES 12 ET 13**

Traitements mensuels bruts moyens pour les différents types de personnel, à partir des données de personnel extraites de GIP en fin d'année civile.

### **GRAPHIQUE 14**

Recomposition du renchérissement du coût de la vie et de la part compensée par l'indexation entre 1992 et 2001, à partir des données de l'OCSTAT et de l'Office du personnel de l'Etat (DF).

### **GRAPHIQUES 15 À 18**

Ensembles de données concernant l'investissement – tirées du compte d'investissement – et les frais d'investissement inscrits au compte de fonctionnement du DIP (Intérêts et amortissement). Le graphique 17 inclut des droites de tendance pour les dépenses d'amortissement (compte de fonctionnement) et les dépenses nettes en capital (compte d'investissement). Le graphique 18 montre le rapport global, pour le DIP, entre dépenses de fonctionnement (sans les intérêts et amortissement) et dépenses d'investissement (en capital).

### **GRAPHIQUES 19 À 24**

Les chiffres sont issus du TABLEAU 27. Le montant de la dépense unitaire de l'enseignement postobligatoire (dual et plein-temps) est obtenu par une moyenne pondérée des dépenses par élève des écoles correspondantes. L'Ecole supérieure des beaux-arts est incluse dans le calcul du PO jusqu'en (et y compris) 2000. Le centre de Lullier est intégré à partir de 1998.

Les montants sont donnés en francs constants (valeur 2001) au travers d'un déflateur construit sur la base de l'indice des prix à la consommation (Office cantonal de la statistique, base 1982). Pour plus de précision, on se rapportera à la rubrique « Définitions ; calcul des dépenses et des revenus en francs constants ».

### **GRAPHIQUES 25 À 31**

Les données des GRAPHIQUES 25 à 31 sont calculées sur la base des effectifs des postes équivalent plein-temps. Le lecteur trouvera le détail des chiffres dans le TABLEAU 29.

La barre blanche de chaque graphique désigne une composante du total des enseignants, qui n'est pas de même nature dans chaque ordre d'enseignement (titulaires de l'enseignement primaire, activité d'enseignement au sens strict – face à face – du secondaire, du CEPSPE et des HES, corps professoral de l'Université).



## DÉFINITIONS

L'**apprentissage dual** est accompli en emploi, avec fréquentation simultanée d'une école professionnelle (1 à 2 jours par semaine)<sup>1</sup> ; un contrat d'apprentissage entre l'apprenti et l'entreprise est approuvé par l'autorité cantonale (à Genève l'Office d'orientation et de formation professionnelle). Dans ce cas, les dépenses publiques représentent la part de la formation en école ainsi que les charges d'encadrement, de surveillance et de certification. Elles ne comprennent pas les ressources apportées par l'entreprise ou par l'apprenti lui-même (par son travail).

Le **calcul en francs constants** permet d'annuler l'effet de l'inflation dans les comparaisons temporelles. Les montants sont exprimés dans une unité, le franc constant, qui a la même valeur du début à la fin de la série chronologique. L'indice genevois des prix à la consommation, un peu différent de l'indice suisse, sert à calculer le taux de déflation qui est utilisé dans nos statistiques.

La différence du taux de déflation entre l'année considérée et l'année de référence donne la progression des prix dans l'intervalle (13.4 % entre 1992 et 2001, 9.1 % entre 1993 et 2001, etc.).

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Indice des prix genevois OCSTAT (1982 = 100)	138.1	143.5	145.5	148.3	149.4	150.4	151.5	152.7	155.0	156.6
Taux de déflation calculé (2001 = 100)	113.4	109.1	107.6	105.6	104.8	104.1	103.4	102.6	101.0	100.0

**Centre d'enseignement des professions de la santé et de la petite enfance** : regroupe des formations professionnelles paramédicales et éducatives de différents niveaux. Ce centre ne peut être classé entièrement dans la catégorie secondaire (CITE 3) ou tertiaire professionnel (CITE 4 ou 5). Participe à la création de la haute école supérieure romande santé-social (HES-S2).

La **charge** représente la consommation de ressource durant un exercice comptable, apparaissant sur le compte de fonctionnement (inverse: revenu ou produit).

Le **corps enseignant de l'Université** est divisé en deux groupes :

1. le *corps professoral*, composé des professeurs ordinaires, des professeurs d'école, des professeurs adjoints, des professeurs associés, des professeurs titulaires, des professeurs suppléants, des professeurs invités, des chargés de cours et des suppléants chargés de cours ;
2. les *collaborateurs de l'enseignement et de la recherche*, parmi lesquels on trouve les maîtres d'enseignement et de recherche, les suppléants maîtres d'enseignement et de recherche, les chefs de clinique scientifiques (non répertoriés dans les statistiques de personnel), les chargés d'enseignement, les maîtres assistants, les assistants et les moniteurs.

**Cycle d'orientation** : recouvre le secondaire I (catégorie CITE 2) ; les centres pour adolescents de l'enseignement spécialisé sont rattachés à l'enseignement primaire.

Le **décaissement** est l'opération qui affecte l'état de la caisse ou de manière plus générale les moyens de paiements (inverse: encaissement).

<sup>1</sup> Cf. Note d'information du SRED No 1: *L'apprentissage dual à Genève en 1997-1998*, Eric Decarro, décembre 1998.

La **dépense** est l'opération qui affecte le patrimoine administratif ou financier (inverse: recette); est aussi utilisé pour désigner les opérations sur le compte de fonctionnement (charge, inverse: revenu).

Les **dépenses de fonctionnement** – ou charges de fonctionnement – regroupent les dépenses de personnel, de biens & services, les dédommagements et subventions (attribuées ou réattribuées), ainsi que les imputations internes relatives au fonctionnement (dépenses de bâtiment ou pour les prestations de service).

Les **dépenses d'investissement** regroupent les dépenses présentes dans le *compte d'investissement* ; ce sont des dépenses annuelles faites au profit du patrimoine administratif ou financier.

Les **dépenses d'investissement** présentes dans le *compte de fonctionnement* – ou charges d'investissement – regroupent les dépenses pour les intérêts et amortissement, ainsi que les imputations internes relatives à l'investissement quand il y en a (intérêts).

Les **dépenses pour le fonctionnement direct** recouvrent les dépenses de fonctionnement sans les transferts (subventions, dédommagements ou autres) dans le *compte de fonctionnement* ; correspondent aux dépenses pour les propres institutions.

Les **propres institutions** sont les écoles et autres institutions publiques faisant partie de l'administration du DIP et dont les comptes sont intégrés dans ceux de l'Etat (par opposition aux institutions subventionnées). Le cas de l'Université est particulier puisque celle-ci est partiellement intégrée dans la comptabilité de l'Etat sous forme de dépenses directes, tandis qu'une partie des dépenses (en particulier pour le personnel) est couverte depuis 1996 par une subvention forfaitaire et qu'un certain nombre de flux n'apparaissent pas dans la comptabilité de l'Etat (financements fédéraux ou privés), mais seulement dans les comptes propres de l'institution.

La **dépense unitaire**, par élève ou étudiant, représente l'ensemble des charges relatives à un enseignement donné (un niveau d'enseignement, une filière) divisé par le nombre des élèves ou étudiants inscrits pour cet enseignement. A l'opposé de la dépense totale, la dépense unitaire a tendance à baisser avec l'augmentation des effectifs d'élèves (économie d'échelle).

**Effectifs d'élèves ou étudiants** : situation en fin d'année civile, correspond à des effectifs stabilisés, trois mois après la rentrée scolaire. Dans le calcul du coût unitaire, les effectifs d'élèves ou étudiants sont rapportés aux données comptables (exercice sur l'année civile) par une pondération de 8/12<sup>e</sup> des effectifs de l'année précédente et de 4/12<sup>e</sup> des effectifs de l'année en cours.

**Effectifs de personnel** : situation en fin d'année civile, correspond à des effectifs stabilisés, trois mois après la rentrée scolaire.

L'**encadrement unitaire**, pour 100 élèves ou étudiants, représente l'ensemble du personnel (en postes équivalents plein-temps) destiné à un enseignement donné (un niveau d'enseignement, une filière) divisé par le nombre des élèves ou étudiants inscrits pour cet enseignement (un coefficient de 100 est utilisé pour rendre la lecture plus aisée). Ce calcul suit la même logique que la dépense unitaire.

L'inverse de l'encadrement unitaire (sans coefficient) est appelé à Genève **taux d'encadrement** : nombre d'élèves ou d'étudiants par postes équivalent plein-temps. Ce taux s'apparente à un coefficient de productivité<sup>2</sup>.

**Enseignement postobligatoire** : recouvre le secondaire II (catégorie CITE 3) ainsi que certaines formations du tertiaire non universitaire (CITE 4) rattachées administrativement au secondaire II.

---

<sup>2</sup> GRAVOT Pierre (1993), *Economie de l'éducation*, Ed. Economica, Paris, p. 91.

**Enseignement primaire** : à Genève, regroupe l'enseignement enfantin et primaire, soit les catégories CITE 0 et CITE 1.

L'**enveloppe budgétaire** est une subvention forfaitaire. C'est le système introduit en 1996 pour les charges de *personnel* de l'Université. Une enveloppe existait auparavant, limitée aux *biens et services*.

**Equivalent plein-temps (EPT)** : pour un poste, signifie que l'on a pondéré l'unité de comptage de l'emploi (ou de la personne) en fonction du taux horaire pratiqué, c'est-à-dire qu'une personne travaillant à mi-temps entrera dans la statistique pour 0.5 unité de comptage ou pour un demi-poste.

**Familles des fonctions du personnel administratif et technique** : familles de fonctions selon le modèle de classification des fonctions de l'Etat. Figurent uniquement les fonctions exercées au DIP.

1. GROUPE « TECHNIQUES » : assistant technique – technicien – ingénieur – architecte – électronicien – réalisateur de production MAV.
2. GROUPE « SCIENTIFIQUES » : programmeur – ingénieur de système – analyste – opérateur de saisie – chimiste – biologiste – physicien – économiste – statisticien – psychologue/pédagogue – sociologue.
3. GROUPE « JURISTES » : juriste – directeur adjoint de l'Office de la jeunesse.
4. GROUPE « ENSEIGNEMENT » : éducateur – animateur – directeur d'établissement scolaire – inspecteur de l'enseignement primaire – directeur d'internat ou d'externat.
5. GROUPE « ADMINISTRATIFS » : sténodactylographe – secrétaire – chef de service de personnel – secrétaire général – comptable – teneur de compte – chef comptable – magasinier – commis d'économat – bibliothécaire – standardiste – administrateur.
6. GROUPE « MANUELS » : électricien – employé de maison – cuisinier – horticulteur – entretien d'immeuble – gardien – imprimeur – chauffeur – photographe – aide de laboratoire – technicien dentiste.
7. GROUPE « MEDICAUX-PARAMEDICAUX » : infirmier – auxiliaire soignant – hygiéniste dentaire – ergothérapeute – pharmacien – laborant – technicien en radiologie – psychologue – médecin – médecin-dentiste – éducateur pour la santé – assistant social – médecin directeur de service.
8. Pas de fonction.
9. GROUPE « AGENTS SPECIALISES » : agent spécialisé scientifique – stagiaire – apprenti – chargé de mission.

Pour les tableaux 12 et 13, des subdivisions ont été opérées. La catégorie « enseignement » est subdivisée en trois groupes dont les « *enseignants* », les animateurs et éducateurs, les inspecteurs et les directeurs regroupés respectivement au sein des « *autres fonctions éducatives* » et des « *cadres de l'enseignement* ».

Les programmeurs, ingénieurs-système, analystes et opérateurs figurent dans la famille « *informatiques* », le restant des scientifiques dans le groupe « *autres scientifiques* ».

Les juristes, agents spécialisés et chargés de mission figurent sous la rubrique « *divers* ».

**Les groupes de cadres :**

**Cadres A** : personnel qui occupe une fonction d'autorité se situant dans les classes 14 à 22 impliquant une responsabilité hiérarchique d'encadrement d'au moins 3 subordonnés directs.

**Cadres B** : personnel qui occupe une fonction se situant dans les classes 18 à 22 n'impliquant pas une responsabilité hiérarchique d'encadrement, mais avec une influence fonctionnelle forte.

**Cadres supérieurs** : personnel qui occupe une fonction à partir de la classe 23.

**Haute école spécialisée** : formations professionnelles tertiaires de longue durée (CITE 5). Dans nos statistiques, il s'agit des écoles genevoises de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO). Le financement de ces écoles se situe aux niveaux suisse, romand et genevois.

**Mécanismes salariaux de la fonction publique** : sont l'objet d'accords entre l'Etat et les représentants du personnel. On distingue les mécanismes salariaux qui concernent l'ancienneté (prime de fidélité, annuités) et ceux qui visent à compenser la perte du pouvoir d'achat, liée à l'augmentation du coût de la vie (indexation).

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Annuités	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
Progression de la prime de fidélité	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
Indexation	2.34%	–	1.0%	1.0%	–	–	–	–	0.28%	1.34%
Prime de fin d'année	–	–	–	–	–	–	–	–	0.34%	0.9%

Versement de l'indexation 1994 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 1993.

En 1998, 2 échelons ont été versés (97-98) pour les annuités et la prime de fidélité. Le versement des annuités effectué normalement dès le 1<sup>er</sup> janvier pour le personnel administratif et technique, dès le 1<sup>er</sup> septembre pour le corps enseignants primaire et secondaire et dès le 1<sup>er</sup> octobre pour le corps enseignants universitaire, a été retardé de 7 mois en 1999, puis de 6 mois en 2000 et 2001.

Les primes de 0.34% et 0.9% versées en décembre 1999 à 2001 ont été intégrées à l'échelle des traitements en 2001 et 2002.

Le **poste budgétisé** est exprimé en EPT. C'est la ressource prévue au budget pour l'année, qu'il faut mettre en regard du poste *en moyenne sur l'année* pour comparer la charge prévue avec la charge réelle. Au total des postes budgétisés est appliqué un **taux de pondération** – différent d'une année à l'autre, pour les *enseignants* et pour le *personnel administratif et technique* – de manière à obtenir l'objectif de gestion des ressources en personnel.

Les **propres institutions** sont les entités comptables intégralement incluses dans les comptes du DIP (dépenses directes), à l'exclusion des institutions totalement ou principalement financées par subventions ou toute forme de transfert (dépenses indirectes).

Le **poste occupé** est exprimé en EPT. Il s'agit de bien faire la distinction entre le poste occupé à *une date précise* (situation en fin d'année) et le poste occupé *en moyenne sur l'année* comme présenté dans le TABLEAU 11.

Le **Revenu cantonal** est composé des rémunérations des salariés (RS), des revenus des indépendants (RI) et des revenus de l'entreprise et de la propriété (REP). Le calcul est réalisé par l'OFS qui procède à des ajustements entre les cantons. En 1998, la méthode a été modifiée, entraînant des changements rétroactifs pour les années 1990 à 1995. La dernière valeur est une estimation à partir d'une projection.

**Statuts du personnel** : les chiffres et lettres se réfèrent à la loi générale relative au personnel de l'administration cantonale (B5.0.5), au règlement fixant le statut des membres du corps enseignant (B5.1.4) et au règlement fixant le statut des membres du corps enseignant des professions de la santé (B5.1.6).

Fonctionnaire : (art. 4. B5.0.5) est fonctionnaire toute personne ainsi nommée pour occuper une fonction permanente après avoir accompli comme employé une période probatoire dont le Conseil d'Etat, respectivement la commission administrative concernée, arrête la durée et les modalités.

Employé : (art. 5. B5.0.5) est employé:

- a) le membre du personnel occupant une fonction permanente qui n'est pas encore nommé fonctionnaire ou qui ne peut l'être;
- b) le membre du personnel engagé en cette qualité pour occuper une fonction non-permanente.

Auxiliaire : (art. 7. B5.0.5) est auxiliaire toute personne engagée en cette qualité pour une durée déterminée aux fins d'assumer des travaux temporaires dans l'administration ou dans l'établissement concerné.

Agent spécialisé : (art. 9. B5.0.5) est agent spécialisé toute personne engagée en cette qualité, en raison de ses connaissances particulières et de son expérience, pour accomplir une mission déterminée d'une durée limitée.

Pour les membres du corps enseignant non universitaire, les définitions sont les suivantes:

(art. 1. B5.1.4a) sont fonctionnaires les maîtres qui sont au bénéfice d'une nomination, d'une stabilisation ou d'une garantie de l'emploi du Conseil d'Etat; (art. 2. B5.1.6) ...après avoir accompli comme suppléant une période probatoire qui est en principe de 3 ans (pour les enseignants du CEPSPE); les enseignants de l'Université au bénéfice d'un arrêté de nomination sont considérés comme fonctionnaires;

(art. 1. B5.1.4b) sont candidats les personnes admises aux études pédagogiques;

(art. 1. B5.1.4c) sont suppléants les maîtres secondaires engagés à l'année, pour autant qu'il y ait pénurie de fonctionnaires ou de candidats; (art. 1A. B5.1.4) sont suppléants dans l'enseignement primaire, les enseignants qui sont engagés en cette qualité à l'année pour suppléer des titulaires d'une fonction permanente ou pour remédier à un manque circonstanciel d'enseignants au bénéfice de tous les titres requis pour l'enseignement;

A l'Université, le corps enseignant se compose du corps professoral et de celui des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche; les conditions de nomination et le statut du corps enseignant sont régis par la loi sur l'Université (C1.27.5) et les règlements d'application s'y référant (C1.27.6 & C1.27.7); Les procédures de nomination universitaires présentent les distinctions suivantes: – les membres du corps professoral universitaire sont nommés par un arrêté du Conseil d'Etat sur proposition de l'Université; – les collaborateurs de l'enseignement (à l'exception des assistants et des maîtres assistants) sont nommés par une décision de la Présidence du Département sur préavis de l'Université; les maîtres assistants et les assistants sont nommés par le rectorat pour une durée limitée.

Les **structures scolaires** : regroupement des formations au sein des institutions. Certaines écoles ont connu des modifications structurelles entre 1990 et 1999. C'est le cas des établissements touchés par la création des filières HES dès 1998 (Ecole d'enseignement technique, Ecole des arts appliqués, Centre de Lullier). C'est le cas également du Centre d'enseignement professionnel, technique et artisanal (CEPTA) issu de la restructuration en 1996 du Centre d'enseignement professionnel pour l'industrie et l'artisanat (CEPIA, apprentissage en emploi) et des Ecoles techniques et de métiers (apprentissage à plein-temps en école). Quand la continuité ne peut pas être assurée, une rupture est introduite dans la série chronologique.

Les **transferts** correspondent à des *subventions* et des *dédommagements* qui ne font que transiter d'un service à l'autre, ou vers des institutions ou personnes extérieures.



## SIGLES

<b>CEPSPE</b>	Centre d'enseignement de professions de la santé et de la petite enfance
<b>CEPTA</b>	Centre d'enseignement professionnel, technique et artisanal
<b>CG</b>	Collège de Genève
<b>CIA</b>	Caisse de pension de l'Etat
<b>CO</b>	Cycle d'orientation
<b>CPC</b>	Cours professionnels commerciaux
<b>CTI</b>	Centre des technologies de l'information
<b>DAEL</b>	Département de l'aménagement, équipement et logement, anc. DTP
<b>DASS</b>	Département de l'action sociale et santé
<b>DEEAE</b>	Département de l'économie, emploi et affaires extérieures
<b>DEP</b>	Direction de l'enseignement primaire
<b>DGCO</b>	Direction générale du Cycle d'orientation
<b>DGHES</b>	Direction générale des Hautes écoles spécialisées
<b>DGPO</b>	Direction générale du postobligatoire
<b>DIAEE</b>	Département de l'intérieur, agriculture, environnement et énergie, anc. DIEAR
<b>DIP</b>	Département de l'instruction publique
<b>EAA</b>	Ecole des arts appliqués
<b>EC</b>	Ecole de commerce
<b>ECG</b>	Ecole de culture générale
<b>EET</b>	Ecole d'enseignement technique
<b>EP</b>	Enseignement primaire (y compris infantin)
<b>EPT</b>	Equivalent plein-temps
<b>ESBA</b>	Ecole supérieure des beaux-arts
<b>ESIG</b>	Ecole supérieure d'informatique de gestion
<b>FNRS</b>	Fonds national de la recherche scientifique
<b>GIAP</b>	Groupement intercommunal pour les activités parascolaires
<b>GIP</b>	Gestion intégrée du personnel, logiciel et base de données pour la gestion
<b>GIR</b>	Groupe des indicateurs de ressources, DIP
<b>HES-Ge</b>	Ecoles genevoises de la HES-SO et de la HES-S2
<b>HES-SO</b>	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
<b>HES-S2</b>	Haute école spécialisée romande santé-social
<b>LPP</b>	Loi sur la prévoyance professionnelle
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économique
<b>OFS</b>	Office fédéral de la statistique, Neuchâtel
<b>OJ</b>	Office de la jeunesse
<b>OOFP</b>	Office d'orientation et de formation professionnelle
<b>OPE</b>	Office du personnel de l'Etat
<b>PAT</b>	Personnel administratif et technique
<b>PE</b>	Personnel enseignant
<b>PO</b>	Enseignement postobligatoire
<b>SAFs</b>	Services administratifs et financiers, DIP
<b>SCAI</b>	Service des classes d'accueil et d'insertion
<b>SGIPA</b>	Société genevoise pour l'intégration professionnelle d'adolescents et d'adultes
<b>SGX</b>	Services généraux, DIP
<b>SMP</b>	Service médico-pédagogique de l'Office de la jeunesse
<b>SRED</b>	Service de la recherche en éducation, DIP



**BIBLIOGRAPHIE**

- Baertschi Claude-Alain (1998). Dir. P.-A. Wassmer. *Les coûts unitaires en éducation – Aspects méthodologiques*. Genève : SRED
- Direction générale des finances de l’Etat (2002). *Compte d’Etat de la République et canton de Genève*. Genève : Département de finances
- Dumont Patricia (1990). *Dépenses en éducation dans le canton de Genève – Dépenses globales et dépenses unitaires*, Services de la recherche sociologique et Services administratifs et financiers. Genève
- OCDE – CERI (2001). *Regards sur l’éducation – Les indicateurs de l’OCDE, Edition 2001*. Paris
- OFS (1997). *Une sélection des indicateurs de l’enseignement en Suisse*. Berne
- OFS (2000). *Combien d’étudiants en 2003 et 2010 ? Nouvelles prévisions de l’Office fédéral de la statistique*. Neuchâtel
- OFS (1999). *Les indicateurs de l’enseignement en Suisse*. Neuchâtel
- OFS (2000). *Dépenses publique d’éducation – Indicateurs financiers 1998*. Neuchâtel
- OFS (2000). *Dépenses publique d’éducation – Manuel technique – 1999*. Neuchâtel
- OFS (2000). *Enseignants 1998/1999*. Neuchâtel
- OFS (2001). *Elèves et étudiants 1999/2000*. Neuchâtel
- SIUS (2000). *Manuel technique pour le relevé des étudiants et des examens des HES*. Neuchâtel : OFS
- SIUS (2000). *Manuel technique pour le relevé du personnel des HES*. Neuchâtel : OFS
- SIUS (2001). *Système d’information universitaire suisse – Manuel technique*. Neuchâtel : OFS
- SRED (2002). *Annuaire statistique de l’enseignement public et privé à Genève*. Genève
- SRED (2002). *Mémento statistique de l’enseignement et de la formation à Genève*. Genève
- SRED et SAFs (2001). *Temps partiels et flux d’enseignants en 1999*. Genève
- SRED et SAFs (2001). *Ressources humaines et financières du DIP – Edition 2001*. Genève
- SRED et SAFs (2002). *Encadrement par élève, année 2000-2001*. Genève
- Université de Genève (2001). *Statistiques universitaires – 2000-2001*. Genève
- Wassmer Pierre-Alain (2001). Dépenses publiques d’éducation à Genève – Les dépenses du DIP en 2000. In : *Projet de budget 2002*. Genève : DIP
- Wassmer Pierre-Alain, Baertschi Claude-Alain (à paraître). *Dépenses unitaires d’éducation – Méthode de calcul et analyse*, Service de la recherche en éducation et Services administratifs et financiers. Genève
- Wassmer Pierre-Alain (à paraître). *Parcours professionnels d’enseignants dans l’instruction publique à Genève. Notes du SRED*. Genève

